

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

TRAGIQUE DÉNOUEMENT DE L'ENLÈVEMENT DE VERSAILLES

Le petit Emmanuel Malliart tué à coups de gourdin par un camarade âgé de 15 ans

LE CORPS RETROUVÉ À 150 MÈTRES DE LA VILLA FAMILIALE

PARIS (ATS-AFP). — Le petit Emmanuel Malliart, 7 ans, a été tué à coups de gourdin un quart d'heure après son enlèvement lundi dernier, à sa sortie de l'école, à Versailles, par l'auteur du rapt, un de ses camarades du nom de François M., 15 ans, qui a fait hier matin des aveux complets. Le cadavre de l'enfant a été retrouvé dans un bois à quelque 150 mètres du domicile des parents.

Le jeune François M., a reconnu être l'instigateur de l'enlèvement et l'unique assassin du petit Malliart.

Ainsi prend fin une tragédie qui a tenu pendant une semaine la France entière en haleine et l'émotion était d'autant plus grande qu'il s'agissait de la troisième affaire de ce genre à Versailles et que toutes concernaient des enfants dont les pères travaillent pour la défense nationale. Mais il ne s'agit de toute évidence que d'une coïncidence.

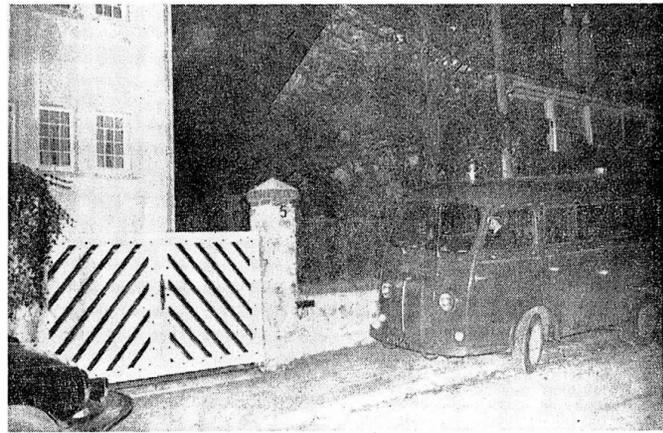
Lundi dernier 4 décembre à midi, le petit Emmanuel Malliart était enlevé alors qu'il avait quitté l'école pour rentrer à son domicile, situé à 400 mètres de distance. Une heure plus tard, son frère découvrait dans la boîte aux lettres de la famille une lettre non timbrée réclamant une rançon de 20,000 francs.

(Lire la suite en dernière page)



Un récent portrait de la petite victime, Emmanuel Malliart, 7 ans.

(Téléphoto AP)



Le dispositif mis en place par la police devant le portail de la propriété familiale et dans toute la région n'aura, hélas ! servi à rien...

Portée disparue depuis vendredi...

La petite Marie-Claude retrouvée noyée près de Condé-sur-Marne

Cela faisait 48 heures hier en début de soirée que la jeune Marie-Claude Gervais, 12 ans, était portée disparue à Châlons-sur-Marne. Les recherches entreprises par de nombreux volontaires, les forces de police et des militaires étaient restées vaines. On avait toutefois retrouvé le cartable de l'écolière flottant sur la rigole d'alimentation de l'égout. Or, la petite Marie-Claude a été retrouvée hier soir, noyée, dans le canal de l'Aisne à la Marne, à Condé-sur-Marne, à peu de distance de l'endroit où son cartable avait été repêché samedi.

(Lire la suite en dernière page)

UN CRIME ABOMINABLE

L'enlèvement du petit Emmanuel Malliart a donné un regain d'actualité à l'un des crimes les plus abominables qui soient : l'enlèvement d'enfants, que connaissent tous les pays.

Voici quelques cas célèbres :

En Grande-Bretagne, Christine Darby, 7 ans, était enlevée le 22 août de cette année à Walsall, près de Birmingham, et son corps retrouvé dans un bois près de Cannonk.

En Italie, Fabio Quatrana, 4 ans, de Tribigliano, à une centaine de kilomètres au sud de Rome, disparut le 30 septembre dernier. Vingt-deux jours plus tard, un chasseur découvrait par hasard le corps de l'enfant dans un fossé, deux kilomètres plus loin.

En Allemagne à lieu actuellement le procès de Juergen Batsch, 21 ans, « le sadique des champs de foire », qui, de 1962 à 1966, a violenté et assassiné 4 garçonnets de 7 à 13 ans. En juin dernier était d'autre part arrêté Klaus Lehnert, 26 ans, qui avait enlevé le petit Timo Rinnelt, 7 ans, l'avait tué et dépecé dans sa cave. Lehnert devait se perdre lui-même en écrivant à un journal illustré, lui promettant « toute la lumière » sur cette affaire et lui envoyant une chaussette de sa victime.

(Lire la suite en dernière page)

L'EUROPE GRELOTTE...

BERNE (ATS). — Avec la vague de froid qui s'est abattue sur l'Europe, la neige et les basses températures ont fait leur apparition dans notre pays également. En ce premier dimanche enneigé, la plus basse température a été enregistrée à la Brévine, où le lac des Taillères est complètement gelé. Toutefois, le mercure après avoir atteint samedi moins 37,5 degrés, n'indiquait dimanche matin, au lever du soleil, qu'une température de 32 degrés sous zéro.



La circulation a été paralysée par une tempête de neige à Brighton, ville balnéaire de la côte anglaise.

(Téléphoto AP)

Dans le Jura vaudois et neuchâtelois, la température est descendue jusqu'à moins 12 degrés. Dans les stations vaudoises, la neige a fait son apparition, et à Villars-sur-Ollon, la plupart des installations de remontées mécaniques fonctionnent. Le soleil brillait partout, mais la température était généralement assez basse : Villars-sur-Ollon — 14, Montana — 17 (20 centimètres de neige), Sion — 10.

(Lire la suite en dernière page)



Plus de Neuchâtelois en coupe de Suisse

Le couperet de la coupe de Suisse est tombé une nouvelle fois hier. Huit têtes ont roulé dans le panier. Et parmi elles les deux derniers rescapés neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds et Xamax (dont notre cliché nous montre un instantané de sa rencontre contre Winterthur). Mais si les gens de la Montagne ont été nettement battus à Bienne, ceux du Bas ont quitté la course au trophée Aurèle Sandoz avec les honneurs, ne s'inclinant qu'après les prolongations. Lire nos commentaires en pages sportives.

(Avipress - Baillod)

Lire aujourd'hui

DANS LE CANTON D'OBWALD

Un banquier attaqué par 2 jeunes voyous

Ils ont été mis en fuite par un chien !

GISWIL (ATS). — Deux jeunes gens ont attaqué l'administrateur de la Banque cantonale de Giswil, dans le canton d'Obwald. Après avoir attiré le banquier dans un bureau, un des bandits lui appliqua un chiffon imbibé de chloroforme sur la figure. L'administrateur perdit connaissance et s'écroula. Un chien enfermé dans une pièce voisine se mit à aboyer de telle façon que les agresseurs prirent la fuite. L'un d'eux réussit à s'embarquer dans le train en partance pour Lucerne, où la police l'attendait. L'autre a pu être arrêté à Giswil même. Les deux jeunes voyous sont âgés de 19 ans et sont tous deux apprentis. L'un habite à Kaegiswil près de Sarnen, et l'autre à Kriens.

ET DE DEUX!



Le président Johnson est devenu beau-père pour la deuxième fois, samedi. Sa fille aînée, Lynda Bird, a, en effet, épousé le capitaine de marine Charles Robb. C'était la première fois depuis 53 ans que la fille d'un président se mariait dans les salons de la Maison-Blanche. La cérémonie religieuse a duré douze minutes devant l'autel érigé pour la circonstance. Le président Johnson a offert quelques bons d'épargne aux nouveaux époux qui passeront leur lune de miel à Hawaï. Ils habiteront ensuite à Arlington, avant le départ du marié pour le Viet-nam...

(Téléphoto AP)

Chute mortelle en Valais

(Lire en avant-dernière page)

Elections à Berne et dans le Jura

(Lire en pages 8 et 23)

Les femmes de Mesocco ne voteront pas

(Lire en avant-dernière page)

Pages 2, 3, 7 et 8 : L'actualité régionale
Page 13 : Nos dessins humoristiques / Les menus propos d'Olive
Pages 16, 18 et 19 : Les sports
Page 21 : Le carnet du jour / Les programmes radio-TV

Constat de faillite

De tous les crimes, dans tous les pays du monde, l'enlèvement d'un enfant pour extorquer une rançon à ses parents est le plus odieux. Mais lorsque ce crime est perpétré par un adolescent de quinze ans, qui par-dessus le marché tue froidement sa petite victime, âgée de sept ans, on ne trouve plus de mots pour qualifier le forfait. On entre dans le domaine de l'horreur au superlatif, dont l'Amérique, jusqu'à présent, semblait s'être réservé l'exclusivité.

Le comble, dans l'épouvantable fait divers de Versailles, c'est que François, 15 ans, ayant assassiné Emmanuel, 7 ans, est irresponsable aux yeux de la justice, parce que mineur. On comprend le point de vue du juge. Dans cinq ans, dans dix ans, le meurtrier d'aujourd'hui sera peut-être « récupérable » pour la société. Il faut lui laisser une chance...

Néanmoins, beaucoup de pères et de mères d'enfants de quinze ou de sept ans resteront perplexes. Ainsi donc, le crime le plus infâme s'accomplit sans que personne au monde ne soit responsable ? Vingt siècles de civilisation, d'éducation, d'émancipation de l'homme par cent révolutions auraient abouti à cette aberration : un adolescent, presque enfant lui-même encore, en tue un autre, et il n'y a pas de coupable ?

Quel constat de faillite pour notre société, si fière de ses conquêtes scientifiques, techniques, spirituelles et morales ! Spirituelles et morales ? C'est sur ce terrain justement que l'on se demande si, au lieu d'avancer, nous ne faisons que reculer depuis longtemps déjà. Notre siècle en particulier est pris d'une telle hâte, d'une si grande impatience de libérer l'individu, de l'affranchir de toutes les entraves, de toutes les obligations et de tous les devoirs que, trop souvent, les plus faibles se trouvent précipités dans l'abîme. Seule est « payante », sur les écrans, grands et petits, dans la presse à sensation, dans les romans d'avant-garde, l'exaltation de la révolte, de la violence, de la cruauté, du mensonge, de la trahison et de la mort comme instruments de réussite et de conquête.

Pas de responsable dans le crime de Versailles ? Tous les hommes qui tolèrent et qui approuvent cette conception de la lutte pour la vie ne sont-ils pas coupables ?

R.A.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'indésirable initiative

Il ne s'est trouvé, au Conseil national, que deux députés pour inviter le parlement à recommander au peuple d'accepter l'initiative lancée par le parti démocrate zuricois contre ce que, faute de mieux, on nomme « une pénétration étrangère excessive ». Fait à noter, le député démocrate de Zurich s'est trouvé complètement isolé dans son propre groupe au Conseil national. Ses « amis politiques » des Grisons, en particulier, ont pris une position très nette contre un projet qui, s'il devait jamais être mis à exécution, causerait le plus grave préjudice à l'industrie la plus importante du canton : le tourisme.

L'issue du débat — et elle sera tout aussi favorable au Conseil des Etats, cela ne fait aucun doute — ne doit cependant pas faire illusion sur la nature et les effets de la campagne qui précédera le vote populaire prévu pour le mois de juin 1968.

Les promoteurs du projet mettront tout en œuvre pour remuer l'opinion publique. Au cours de certaines manifestations organisées avant les élections fédérales d'octobre dernier, le sujet de l'« Ueberfremdung » — c'est-à-dire le danger que ferait courir à la Suisse, à sa manière de vivre, à ses institutions mêmes une population étrangère trop nombreuse — a été largement exploité.

Si les Chambres ne se montrent guère perméables à une agitation de cette sorte, il n'en va pas de même d'une partie de notre peuple. A cet égard l'attitude et les interventions de plusieurs députés socialistes et syndicalistes au Conseil national ont été significatives. Ils savent que, dans leurs troupes, les raisons ou les prétextes avancés par les meneurs de

jeu trouvent de la résonance et qu'il ne faudra pas grand-chose pour faire lever des sentiments dont l'égalage ne contribuera certes pas au bon renom de notre pays dans le monde.

Mais ne subsiste-t-il pas un espoir que l'initiative soit retirée ? Oui, si dans les mois à venir le Conseil fédéral prend des mesures qui, non seulement permettent de stabiliser l'effectif de la main-d'œuvre étrangère, mais amènent une réduction progressive. C'est là ce que demandent aussi les dirigeants du mouvement ouvrier, tout en se déclarant adversaires résolus du projet constitutionnel dont ils condamnent moins l'intention dernière que les moyens qu'elle obligerait à mettre en œuvre.

Or une telle exigence met le Conseil fédéral en face de nouvelles difficultés car il est sollicité d'autre part d'assouplir le régime restrictif qu'il a imposé il y a deux ans, donc de revenir à une politique plus large et qui tienne un plus juste compte des besoins de certaines régions et de certains secteurs économiques où le rythme de l'expansion a été moins précipité, où aussi les chefs d'entreprise ont fait preuve de plus de clairvoyance et de discipline. Quoi de plus caractéristique que l'exemple de l'industrie horlogère, cité par M. Favre-Bulle, député neuchâtelois, où les efforts de patrons comme ceux des associations syndicales ont tenu à maintenir au minimum l'apport de la main-d'œuvre étrangère.

Faudrait-il alors maintenant, par des mesures trop rigoureuses et dans le seul dessein d'amener les promoteurs de l'initiative à faire marche arrière, punir ceux-là qui se sont montrés raisonnables et les faire payer pour les principaux responsables du malaise actuel ?

C'est vrai, la présence de centaines de milliers d'étrangers pose un problème et le rejet de l'initiative ne le résoudra pas. Mais une solution qui ne serait pas équitable n'est pas non plus recommandable.

Georges PERRIN

VAL-DE-TRAVERS

Le home des vieillards de Fleurier a été inauguré samedi après-midi

Samedi après-midi, les cloches ont sonné, le soleil brillait de tout son éclat, le paysage avait coiffé sa parure blanche immaculée à l'occasion de l'inauguration officielle du home des vieillards, imposant bâtiment construit au quartier des Petits-Clos, à Fleurier, par la Fondation en faveur des vieillards du Val-de-Travers.



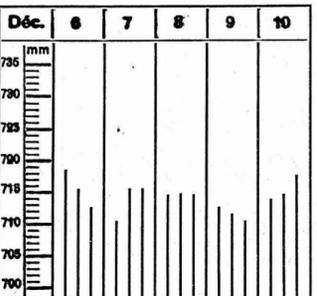
Le Home de Fleurier, nouveau foyer pour les personnes du troisième âge.

CÉRÉMONIE AU TEMPLE La cérémonie a eu lieu au temple. M. Daniel Conne, conseiller communal et secrétaire du comité d'administration salua l'assemblée dans laquelle on notait la présence de MM. Rémy Schlaeppy, conseiller d'Etat, chef du département de l'intérieur, Philippe Favarger, président du tribunal de district, Philippe Mayor, membre de l'exécutif de Neuchâtel-ville, les membres du comité de la Fondation, des délégués du Conseil communal et du Conseil général de Fleurier et de l'industrie, les pasteurs Gad Borel et François Jacot, le curé Gabriel Angélos et son vicaire l'abbé Genoud. Le service religieux était assuré par le pasteur Willy Perriard de Couvet. «Soyez toujours joyeux, priez sans cesse, persévérez dans l'amour fraternel», tel fut le thème de sa méditation. Des maisons de retraite comme celles de Buttes, des Bayards, de Couvet et de Fleurier on les doit à l'esprit du christianisme. Toujours ouverte, celle de Fleurier est un lieu béni, un foyer de joie et de paix et réveillera l'intérêt de la plus grande

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 9 décembre 1967. Température: moyenne: -7,1; min.: -9,2; max.: -3,7. Baromètre: moyenne: 712,4. Vent dominant: direction: est; force: faible jusqu'à 11 h, ensuite variable. Etat du ciel: clair à légèrement nuageux.

Observatoire de Neuchâtel. — 10 décembre 1967. Température: moyenne: -7,5; min.: -9,1; max.: -6,1. Baromètre: moyenne: 715,5. Vent dominant: direction: est; force: faible. Etat du ciel: couvert par brouillard élevé. Quelques flocons de neige le matin.



Niveau du lac du 9 déc. à 5 h 428,79 Niveau du lac du 10 déc. à 5 h 428,78 Température de l'eau du 10 déc.: 7 1/2° Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Au nord des Alpes, une couche de brouillard, s'éleva jusqu'à une altitude de 1000 à 1500 m. Elle se dissipera localement l'après-midi. Au-dessus, en Valais, dans le nord et le centre des Grisons, le temps sera ensoleillé. La température, comprise entre -9 et -15, la nuit, atteindra -6 à -1 l'après-midi. Bise faible à modérée.

FRANCE VOISINE

PONTARLIER — Décès d'une personnalité suisse (c) On apprend, à Pontarlier, le décès de M. Walter Scheidegger, qui était le représentant du consulat suisse. Le défunt, âgé de 62 ans, était industriel fromager et demeurait à Pontarlier depuis 1928. Il s'occupait essentiellement des pacages franco-suisse.

COMMUNIQUÉ

Concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

La Collégiale de Neuchâtel constituera un cadre particulièrement favorable à l'audition du concert que l'O.C.N. donnera mardi soir 12 décembre. Le programme se compose de deux œuvres significatives de l'art vocal des XVIIe et XVIIIe siècles: le Magnificat de H. Schütz et la Cantate 54 de J.-S. Bach; elles seront interprétées par une cantatrice de grande valeur bien connue chez nous, Mme Arlette Chédel, contralto. L'O.C.N. a demandé la participation, au clavier, de Mme Marie-Louise de Marval, qui a déjà été souvent fort applaudie dans diverses salles de concert de notre ville. L'O.C.N. introduira et terminera ce concert par deux très belles œuvres de musique de chambre du XVIIIe siècle: un concerto grosso de Vivaldi et un de G.-Fr. Haendel.

AVIS TARDIFS

HÔTEL-RESTAURANT CITY Souper de l'Escalade LUNDI 11 DÉCEMBRE 1967 Au menu: Longeole Fricassée genevoise Neuchâtel, tél. 5 54 12

Cadeaux de naissance

RICHE ASSORTIMENT Gd-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel Tél. (038) 5 34 24

FOURURES

d'occasion, achat et vente Tél. entre 14-16 h au 5 19 53.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN, location prioritaire pour l'UBU réservée aux membres-amis sur présentation de leur carte à l'agence Strübin.

paroisse de la région pour la vieillesse. Pourquoi et comment a été bâti le home? Il appartenait à M. Philippe Jéquier de le dire. La Fondation devait sans cesse afficher «complet» à Buttes. Il fut nécessaire alors, pour faire face aux demandes d'admission toujours plus nombreuses, de trouver une solution.

On décida la construction du home de Fleurier en en confiant l'étude aux architectes MM. William Jéquier et Pierre Gertsch. Moins de douze mois après le premier coup de pioche, les premiers pensionnaires étaient accueillis par M. et Mme Gédé, directeurs. Ainsi pouvait-on offrir la paix du soir à des déshérités moralement et matériellement. De multiples questions financières devaient être résolues. Il incombait de trouver 1.220.000 francs. M. Jéquier a exprimé la gratitude de la Fondation à l'Etat de Neuchâtel, à la commune de Fleurier, à la B.C.N., à Ebauches S.A. et à tous les donateurs, petits et grands, connus ou anonymes. Parmi ceux-ci un nom doit être cité: celui de M. Hugues Jéquier. Il s'est montré fort généreux en mémoire de son aïeul, le colonel Jéquier, un bienfaiteur dans la localité.

LA VOIX DE L'ÉTAT Parlant au nom de l'Etat, M. Rémy Schlaeppy a insisté sur le fait que homes et maisons de retraite représentent dans le monde actuel, la forme la plus adéquate d'hébergement pour ceux qui doivent quitter leur foyer. On leur offre, par ce moyen, la stabilité et la sécurité matérielle. Certes reste le côté spirituel. Il est en fonction de la personnalité de chacun car c'est pendant la jeunesse déjà que se prépare la vieillesse. Il a été agréable au chef du département de l'intérieur de saluer, de la part du gouvernement, la naissance du home fleurierais, de féliciter le comité de la Fondation et aussi toute la vallée qui a trouvé des ressources pour permettre aux isolés de vivre dans d'excellentes conditions.

VAL-DE-RUZ

Au temple de Saint-Martin

Guy Bovet, organiste

Depuis quatre ans, le joli temple de Saint-Martin dispose d'un instrument de treize jeux qui peut être considéré comme une des belles réussites de la maison Ziegler. Pour le mettre en valeur, la paroisse et la Société d'émulation du Val-de-Ruz ont eu l'idée d'organiser cet hiver trois concerts d'orgue.

Le premier, donné par le jeune et brillant organiste de la Châteline, à Genève, a eu lieu vendredi. En janvier, nous pourrions entendre Claude Allin, de Paris. En mars, André Luy.

Guy Bovet n'a que vingt-cinq ans. Il faut croire que la valeur n'attend pas toujours le nombre des années puisque ce disciple de P. Seznard et de Marie-Claire Alain est déjà fort apprécié, en Suisse et à l'étranger, à la fois comme interprète, comme improvisateur et comme compositeur.

Son récita nous a révélé d'emblée un talent exceptionnel. Totale maîtrise technique, jeu clair, dédié, d'une précision rythmique irréprochable. Art de rendre la phrase expressive, par la qualité du toucher, par d'imperceptibles «rubatos», qui en soulignent le modelé et la ponctuation. Ingénieuses registrations, enfin, qui semblent multiplier les ressources de l'instrument, en matière de timbre.

Consacré à l'Avant, le très beau programme de Guy Bovet commençait par quelques Noëls de Daquin et Dandrieu, pleins de fraîcheur et de charme poétique. Tantôt de ravissants dialogues, des effets de musette — premier Noël — tantôt des trilles d'oiseaux, des échos multiples comme dans le dernier, en sol majeur.

Après quelques brèves chorales tirées de l'Orgelbüchlein de J.-S. Bach, Guy Bovet nous a joué une œuvre de cet organiste londonien qui fut quelque temps l'ami de Haendel: John Stanley, Ce «Voluntary» en ré mineur, nous apparaît — malgré son titre, synonyme d'improvisation — comme une page singulièrement puissante et vigoureusement construite, avec ce thème carré du premier mouvement, avec cet Ad-

Enfin, M. André Junod, président de la commune a insisté sur l'entraide mutuelle de cette œuvre à caractère social et privé. Il a dit sa reconnaissance à M. Philippe Jéquier et aux autres communes qui, au moment du choix de l'implantation, ont opté pour Fleurier. Pour clore M. Conne a remercié la société «La Concorde» et son directeur Mme François Jacot, organiste, Mlle Jacqueline Paris, violoncelliste, M. Gilbert Jaton, violoniste qui ont, par l'exécution d'œuvres de valeur, rehaussé le caractère digne de cette manifestation solennelle. La fanfare «L'Ouvrière» se produisit au home même où les invités purent visiter tout à loisir la maison et où une collation leur a été offerte. G.D.

LES VERRIÈRES — Carnet de deuil

(c) C'est avec tristesse que la population des Verrières a appris le décès, vendredi, de Mme Léon Vaglio qui, malgré de graves opérations subies ces dernières années, resta toujours sereine et confiante.

Agée de septante-cinq ans, elle fut la compagne dévouée de M. Léon Vaglio décédé il n'y a guère qu'un an. Chrétienne accomplie, elle laissera le souvenir d'une personne dévouée et bienveillante. Les obsèques auront lieu aux Verrières cet après-midi.

COUVET — Collision

(sp) Hier à 14 h 30 M. Valentino Carlevario de Pesoux circulait en auto dans la rue de l'Hôpital en direction ouest. A proximité de l'hôpital, il bifurqua à gauche pour s'engager dans la rue Emer-de-Vattel et, après avoir coupé la route à la voiture de M. Carmelo Bevaqua de Couvet, entra en collision avec celle-ci. Personne n'a été blessé. Les deux véhicules ont subi des dégâts.

La mémoire du juste est en bénédiction. Prov. 10: 17.

Monsieur Frédéric Martenet, à Serrières; Monsieur et Madame François Mettler, leurs enfants et petits-enfants, à Paris; Monsieur et Madame André Martenet, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Hélène Vitus-Martenet, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Louis Thiébaud-Martenet, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame A. Weill-Veuve, leurs enfants et petits-enfants;

les enfants et petits-fils de feu Charles Martenet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Frédéric MARTENET née Ida METTLER

leur très chère épouse, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, après une pénible maladie supportée avec courage.

Serrières, le 8 décembre 1967. (Erhard-Borel 5).

Ce qui fait le charme d'un être, c'est sa bonté. Prov. 19: 22.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 11 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.

Monsieur et Madame Francis Magnin, à Londres;

Mademoiselle Lili Magnin, à Buttes; les enfants et les petits-enfants de feu John Favre;

les enfants et les petits-enfants de feu William Favre;

les enfants et les petits-enfants de feu Aristide Favre;

les enfants et les petits-enfants de feu Léon Duvanel-Magnin;

les enfants et les petits-enfants de feu Jean Magnin;

les enfants et les petits-enfants de feu Edouard Magnin;

Monsieur et Madame Antoine Magnin-Leuba, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Pierre Magnin, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Julia MAGNIN-FAVRE

leur bien-aimée maman, belle-maman, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui paisiblement dans sa 98me année.

Buttes, le 10 décembre 1967.

J'ai mis mon espoir en l'Eternel, mon âme espère en Lui et j'ai confiance en sa parole. Ps. 130: 5.

L'incinération aura lieu le mardi 12 décembre à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte au temple de Buttes à 13 h 15. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Maison d'enfants «Les Hirondelles», à Buttes, c.c. postaux 20-2010

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame David Morard-Leuenberger, à Corcelles;

Monsieur Claude Morard et sa fiancée, Mademoiselle Christiane Baud, à Corcelles;

Monsieur Philippe Morard, à Corcelles;

Mademoiselle Anne-Lise Morard, à Corcelles;

Monsieur et Madame Jean Steib-Morard et leurs enfants, à Duillier;

Monsieur et Madame Jean-François Morard-Rieder et leurs filles, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jacques Morard-Chenaux et leurs enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Hans Meyer-Leuenberger et leur fils, à Wädenswil;

Monsieur et Madame Théo Leuenberger-Zumbach et leur fille, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur David-Henri MORARD

leur très cher et inoubliable époux, père, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 58me année, après une longue maladie.

Corcelles (NE), le 10 décembre 1967. (Rue de la Chapelle 23a)

L'Eternel est mon berger. Je ne manquerai de rien. Ps. 23.

L'incinération aura lieu mercredi 13 décembre.

Culte au temple de Corcelles à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'entreprise Rossier-électricité a le pénible devoir de faire part du décès de son fidèle employé et ami

Monsieur David MORARD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Gerbes mortuaires, couronnées

Confection soignée

Fleurs Robert Durner

Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

Madame Pauline Hurbin-Ehrismann, à Clarens; Monsieur Max Hurbin, à Clarens; Monsieur et Madame Jacques Rossier-Hurbin et leur fils Michel, à Lausanne; Madame Catherine Valsecchi; Madame Auguste Hurbin, à Rheinfelden;

Monsieur et Madame Rodolphe Klausler-Hurbin et famille, à Freidorf et à Bâle;

Monsieur et Madame Charles Ehrismann, à Zurich;

Monsieur et Madame Marcel Ehrismann, à Orlando (Floride);

Monsieur et Madame Walter Ehrismann et famille, à Wädenswil, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur John HURBIN

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 58me année, après une maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 9 décembre 1967. (Saars 2)

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté. Prov. 19: 22.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 12 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Le comité directeur du Cantonal Neuchâtel FC a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur John HURBIN

membre honoraire et ancien joueur de la première équipe.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Jean Waldvogel-Meier et leurs filles Yvonne et Anne-Lise, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur André Jeanne-rol-Waldvogel et leurs enfants: Olivier, Liane, Louisa, Besson - Emile Jeanneret, à Chez-le-Bart;

Mademoiselle Clara Waldvogel, à Neuchâtel;

Monsieur Edouard Waldvogel, à Chez-le-Bart, ses enfants et petit-fils, à Neuchâtel;

Monsieur J.-H. Vuilleumier, à Neuchâtel, et ses filles;

Madame veuve Pierre Lambert, à Gorgier, et sa famille; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Robert WALDVOGEL née Lina LAMBERT

leur chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente, enlevée à leur affection le 10 décembre 1967, dans sa 76me année.

Saint-Aubin, le 10 décembre 1967. (Rue du Port 2)

J'aurai confiance, et je ne serai point effrayé. Es. 12: 2.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 12 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Fritz Bangarter; Monsieur et Madame Marcel Debély-Bangarter et leurs enfants;

Mademoiselle Marianne Debély et son fiancé Monsieur Frédéric Jeanneret;

Mademoiselle Françoise Debély et Monsieur Edouard Oberer;

Monsieur et Madame Alceide Perrin-jaquet;

Monsieur et Madame Jacob Luthy et leur fils Philippe, à Rheinfelden;

Monsieur et Madame René Perroud et leurs fils Jean-Claude et Bernard, à la Chaux-de-Fonds;

Madame Frédéric Debrot, leur amie dévouée;

ainsi que les familles Bangarter, von Dach, Arn, Pellaton, Calame, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Fritz BANGARTER

ancien maître boucher

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 74me année.

Cernier, le 9 décembre 1967. (Frédéric-Soguel 20a.)

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 11 décembre, dans la plus stricte intimité.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de la Maison A. WITTEW & Cie a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Gaston SCHOUWEY

son cher et regretté camarade dont il gardera le meilleur souvenir.

La Direction de la Maison A. WITTEW & Cie a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Gaston SCHOUWEY

Pendant près de quatorze ans, le défunt a fait bénéficier notre maison de ses grandes capacités professionnelles. Elle gardera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Monsieur et Madame Jean-Louis Breguet-Guillod et leur fille Monique, à Prilly;

Monsieur et Madame Walther Wütrich-Meier, à Bienne, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Arnold Meier-Guenin, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Fritz Rindlisbacher-Meier, à Nidau, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean-Claude Meier et leur fils, à Bienne;

Madame Albert Breguet-Wenker, à Saint-Imier, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Henri Breguet-Merz, à Saint-Imier, ses enfants et petits-enfants;

les enfants et petits-enfants de feu Charles Gerber-Breguet;

Madame Marthe Breguet-Benguerel, au Landeron, ses enfants et petits-enfants;

Madame Jules Boillat-Breguet, à Saint-Imier;

les enfants et petits-enfants de feu Hélène Gaume-Breguet;

les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Louis BREGUET née Jeanne MEIER

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 68me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 8 décembre 1967. (Pierre-à-Mazel 4)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai le repos. Mat. 11: 28.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 11 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je lève mes yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel. Ps. 121: 1-2.

Madame Jane-Alice Perret, à Neuchâtel;

Mademoiselle Emilienne Gerber, à Bernex;

Madame Florence Monbaron-Brossin, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Julien Brossin, leurs enfants et petits-enfants au Locle et à Genève;

Monsieur et Madame Charles-Henri Brossin, leurs enfants et petits-enfants à Monruz-Neuchâtel et Saint-Blaise; ainsi que les amis et connaissances, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Charles HOFER née Alice BROSSIN

décédée le 7 décembre 1967, dans sa 89me année, après une longue maladie supportée avec foi et résignation.

Neuchâtel, le 7 décembre 1967. (Rue P.-L.-Coulon 4)

Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. Ps. 103: 1-2.

Selon le vœu de la défunte, la cérémonie funèbre a eu lieu le samedi 9 décembre dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Gaston Schouwey-Filippi et ses enfants;

Madame et Monsieur Spézielle-Schouwey à Zurich;

Monsieur Bernard Schouwey et sa fiancée à Neuchâtel;

Monsieur Polycarpe Schouwey, à Villarvolard;

Monsieur et Madame Armand Schouwey et leurs enfants à Villarvolard;

Monsieur et Madame Roger Schouwey et leurs enfants à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Hubert Schouwey et leurs enfants à Lausanne;

Madame et Monsieur Bernard Germain-Schouwey et leur fille à Lausanne;

Madame Rose Paris à Champigny (France) et ses enfants;

Madame et Monsieur Zenerin et leur fille (Italie);

ainsi que les familles Schouwey, Egger, Filippi;

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Gaston SCHOUWEY

leur cher époux, père, fils, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parent



TOUR DE VILLE

Du travail pour les carrossiers

Plusieurs collisions ont été enregistrées à Neuchâtel samedi et dimanche. Il n'y a heureusement pas de blessés et les dégâts ne sont pas importants.

Samedi à 10 heures, Mlle H. F., en quittant son stationnement au nord de rue de la Pierre-à-Mazel, accrocha le véhicule de M. G. G. de Pesoux.

A 11 h 05, devant l'immeuble No 18 de la rue des Drazes M. D. B. de Corcelles, qui circulait en direction de Pesoux a tamponné l'arrière d'un taxi qui s'était arrêté normalement avant un passage pour piétons.

A la rue de la Dime, à 20 h 45, A. B. de la Neuveville, roulait en direction d'Hauterive lorsqu'il eut sa route coupée par un cyclomoteur conduit par R. M.

Enfin, dimanche soir à 19 h 40, un automobiliste bernois, M. K. M. roulait sur la piste nord à la place Pury, direction est. Il arriva près de la signalisation indiquant la déviation pour le centre de la ville, contourna celle-ci et revint sur la piste sud. Il accrocha alors un véhicule qui roulait normalement, conduit par M. B. S. de Fribourg.

Le 6 octobre prochain

La Fête des vendanges partira en balade autour du monde...

LES lampions éteints, la Fête des vendanges a pour habitude de faire le point aux premiers jours de décembre lors de sa traditionnelle soirée à la Rotonde. Plus que les attractions dont le petit écran d'Alex Billetier et de son équipe téléphile fut et de loin le plus goûté, ce rendez-vous de fin d'année vaut surtout par le rideau que l'on lève sur la prochaine fête et par le discours du président central, M. Jean-Pierre Porchat.

Avant de saluer le président d'honneur, M. André Richter, ainsi que ses hôtes d'une année, MM. René Strohecker et Philippe Mesey, respectivement présidents du Conseil communal et des sociétés locales de Colombier, M. Porchat résuma la dernière fête. Comme toute fête, elle a laissé des ombres et des lumières. Des lumières ? Il y eut le cortège, l'un des plus beaux et des plus réussis qui aient jamais été présentés. Les ombres, c'étaient celles des spectateurs absents. Il y eut quelques milliers. Pourquoi ? Déjà parce que le temps maussade du samedi, venant pour lant sur les talons d'une semaine radieuse, ne fut pas étranger à cette défection mais surtout parce qu'il y a trop de concurrence en ces journées d'automne, bref trop de manifestations semblables en Suisse et à l'étranger.

AUTOUR DU MONDE...

Dans l'après-midi, le comité d'organisation s'était réuni et, après avoir pris connaissance des résultats provisoires de la fête de 1967, qui pré-

sentent un déficit de quelques milliers de francs, il avait procédé à diverses nominations.

Ainsi M. Sven Engdahl, grand argentier, qui s'est vu contraint de démissionner pour raison de santé, a-t-il été remplacé à la tête du comité des finances par M. Jean Raymondaz. A la commission des transports, c'est M. Henri Duvillard, nouveau chef de gare de Neuchâtel, qui remplacera M. Jean Moginier, démissionnaire, qui a quitté les CFF il y a quelques semaines mais restera pour quelque temps encore membre du comité. On sait que le comité des joies annexes avait eu la douleur de perdre son président, M. Roland Gigandet. C'est M. Georges Berger, de Corcelles, au dynamisme bien connu, qui le remplacera alors que M. Paul Mayor assurera pour sa part la présidence du comité de réception, le président central ne pouvant plus, et à son vif regret, assumer à la fois ses fonctions et celles de président d'une commission.

Un nouveau régisseur du cortège a été enfin désigné en la personne de M. Paul Ducommun qui reprend la lourde tâche de M. Raymond Nicatj, démissionnaire lui aussi.

Avant de remercier ses invités d'un soir, M. J.-P. Porchat annonça que la prochaine fête prévue pour le dimanche 6 octobre prochain se déroulerait sur le thème d'une « Balade autour du monde ». Celle de 1967 était pourtant toujours présente et revivait dans le film présenté par les cinéastes amateurs de Neuchâtel...

Encore un cambriolage

Plusieurs cambriolages ont eu lieu ces dernières semaines à Neuchâtel. Dans la nuit de vendredi à samedi, un ou des voleurs se sont introduits dans le sous-sol du nouveau magasin Mercure à la rue du Seyon et ont emporté quelque quatre mille francs, après avoir fracassé un coffre en bois.

Un jeune cycliste blessé

Au volant de sa fourgonnette, M. G. Humair circulait samedi à 12 h 05 dans le chemin des Mulets. A la hauteur du pont du Mail, il n'accorda pas la priorité au jeune cycliste Gérard Huther qui se dirigeait vers le sud.

Légerement blessé, le cycliste a été conduit à l'hôpital Pourtalès par les soins de l'automobiliste.

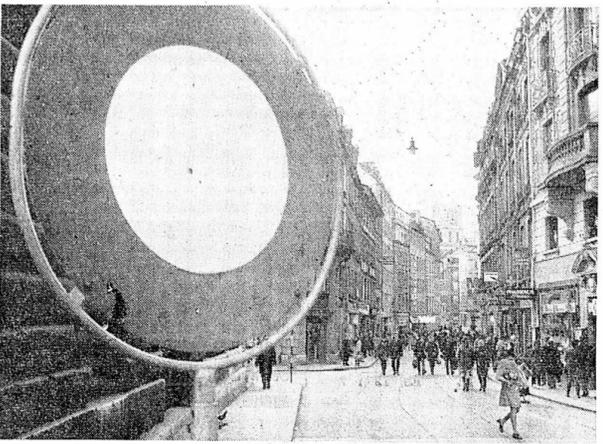
Le samedi, les rues du centre de la ville sont très larges...

Samedi, comme chaque année à pareille époque, la police locale a interdit la circulation dans le centre de la ville, de 7 h 30 à 18 h 30, soit dans les rues du Seyon, de l'Hôpital, du Temple-Neuf, Saint-Maurice, de la Treille, des Epancheurs, du Bassin, Saint-Honoré, du Concert, dans la rue de la Dublé et la Grand-Rue. Des exceptions avaient été faites pour les taxis, les transports en commun et les voitures de médecin.

Plusieurs agents étaient de faction, et ils avaient à contenir les tricheurs qui tentaient de pénétrer dans la « boucle » sans être en possession du drapeau laissez-passer.

Mais les piétons, eux, pouvaient en fin traverser la chaussée sans risquer à chaque pas de se faire enlever par le capot d'une voiture. De nombreuses personnes pensaient que ce mode de faire devrait être imposé toute l'année. Les rues paraissaient ainsi presque désertes, et leur largeur était devenue surprenante...

L'interdiction générale de circuler sera renouvelée les samedis 16, 23 et 30 décembre.



(Avipress - J.-P. Baillod)

Le sang a coulé chez les droguistes



Dès que des chants s'élevèrent dans la nuit, dès qu'une farce est commise en ville, les constatations sont unanimes « Ce sont les droguistes ! »

Ces jeunes gens, venus de tout le pays poursuivre leurs études à l'École suisse de droguerie de Neuchâtel ne sont certes pas des enfants de cœur. Pourtant, beaucoup de méfaits leur sont reprochés à tort. Dernièrement ils étaient accusés d'avoir dégonflé des pneus de voitures. Ce n'était pas eux, croix de bois, croix de fer.

« Répondons au mal par le bien » ont-ils décidé. Et, samedi matin, sans tambour ni trompette, ils se sont tous rendus au Centre de transfusion de sang

pour donner chacun quelque trois décilitres de leur sang. Cela représente plusieurs litres de précieux liquide qui sauvera peut-être des vies humaines.

L'opération s'est faite dans la joie et les plaisanteries lancées au « torturé » du moment étaient des plus amicales. Les nombreux donateurs de sang qui se rendent le samedi au Centre ont trouvé le temps court ce matin-là.

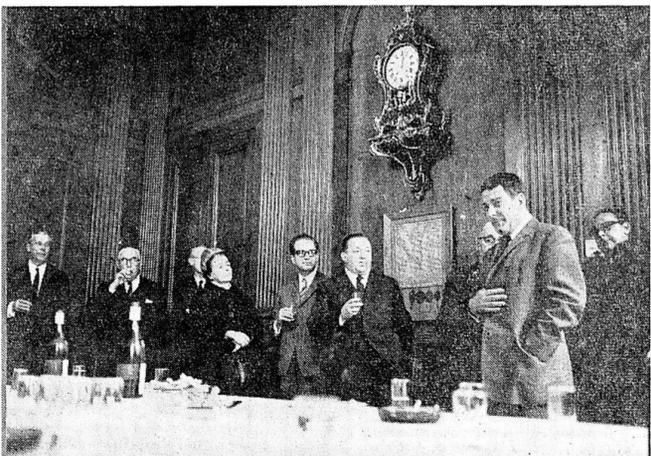
Après « l'opération », la première pour certains droguistes, il leur était offert un stimulant et un biscome. La décision a été prise sur place: l'équipe de « Droga » redonnera de son sang avant de quitter Neuchâtel, au printemps prochain.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Fin d'un congrès à Neuchâtel

Samedi matin, après avoir visité le Musée d'ethnographie, les membres de l'Union de la presse économique et financière européenne se sont retrouvés à l'hôtel de ville pour la séance de clôture de leur congrès. Ils ont été ensuite salués par M. Pierre Meylan. D'aimables paroles furent échangées entre le président de la ville et celui

de l'U.P.E.F.E., M. Vogel. Plusieurs participants dirent encore l'intérêt et le plaisir qu'ils eurent à séjourner et à voyager dans notre pays au cours de ce congrès qui avait été mis sur pied par M. Gruninger, directeur de la « Schweizerische Handelszeitung » à Zurich. (Avipress J.-P. Baillod)



VIGNOBLE

Le Conseil général de Saint-Blaise a accordé le crédit pour un projet de centre scolaire

De notre correspondant : Le budget communal de Saint-Blaise pour 1968 ayant été carambolé par le référendum lancé contre l'augmentation du taux de l'impôt, la dernière séance de l'année se tint vendredi soir déjà, sous la présidence de M. R. Humair, vice-président. A propos du procès-verbal, sujet à plusieurs rectifications, M. G. Lavanchy renouvela la proposition que ce travail soit confié à l'administrateur communal, vœu transmis à l'exécutif.

On procéda à l'achat d'une parcelle rocheuse de 13 mètres carrés, qui sera affectée au domaine public, pour améliorer, par arasement, la jonction de la route de Lignières et du chemin des Rochettes. Le tout côté rue, le propriétaire au prix d'achat, soit 50 fr. le mètre carré, ce qui met déjà le rocher à bon prix ! Accepté sans opposition, en dépit de quelques réserves faites par la commission des travaux publics.

POUR LE CENTRE SCOLAIRE
Nous avons dit l'essentiel du crédit de 40.000 fr. demandé par le Conseil communal pour la commande d'un projet définitif de centre scolaire implanté sur le terrain communal de Vigner. Cette fois, après les laborieux travaux de la commission du centre scolaire, qui a exécuté consciencieusement son mandat, le moment est venu de passer plus loin. Un amendement radical, un autre libéral, demandant que l'arrêté précise le choix définitif du terrain de Vigner et que l'on ait soin de songer au dézouage de cet emplacement sont réunis dans une même formule qui permet, après de nombreuses explications intercalaires de voter par 30 voix le crédit demandé.

COMMUNICATIONS
M. W. Zwahlen, secrétaire du Conseil communal, informe l'assemblée, pour éviter sans doute une surprise lors de l'adoption du budget puis des comptes, qu'un élève fréquentant l'école secondaire régionale revient à 1800 fr. par an, plus 1200 fr. pour les communes affiliées à l'ACES, et à son nouveau bâtiment, ce qui fait un total de 3000 fr. par élève.

Quant au président du Conseil communal, M. Vautraux, il donne connaissance des chiffres obtenus par les récents référendums. Puis, il informe que la double votation y relative aura lieu les 17 et 18 février. Deux séances d'information, avec débat contradictoire, sont prévues pour les 19 janvier et 9 février.

MOTIONS

Le groupe radical a déposé trois motions, toutes relatives au service électrique. La première, développée par Mme Marguerite Favre, demande un meilleur éclairage de certaines rues et quartiers. Adoptée pour étude et rapport à l'exécutif. La deuxième demande l'examen de certains cas constatés depuis l'introduction du tarif binôme, qui a provoqué ici et là de fortes augmentations. Accepté avec renvoi à la commission des services industriels. Quant à la troisième motion, souhaitant une étude technique de tout le réseau, en vue d'améliorer l'efficacité et la sécurité, elle provoque quelques remous. Finalement, elle n'est acceptée que grâce à la voix prépondérante du président et remise aussi au Conseil communal pour examen.

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Ici, après la lumière évoquée par les précédents motionnaires, on assiste à une pluie d'interpellations et de questions, il s'y mêle parfois quelques gréjons un peu

durs, mais vite oubliés. On s'informe de projets en sommeil, des contacts qu'il faudrait prendre pour le tracé villageois de la RN 5, des noms de rues et de la numérotation des immeubles. Il y a bien sûr des raisons à ces retards, à ces longueurs. Cela ne vient pas toujours du même côté témoin cette commission pour la construction d'un H.L.M. qui ne peut être constituée faute de propositions socialistes. Quant à la piscine, dont parlent aussi les représentants du groupe radical, tandis qu'une commission de travail a été fondée parmi les libéraux, ce sont de ces problèmes auxquels il faut apporter patience et persévérance !

Une dernière fusée détonante marque la fin de cette séance: la protestation du groupe socialiste mécontent de l'attitude de la majorité du Conseil communal, de son président en particulier, dans ces semaines où sévissait la fièvre référendaire. Brève réplique du président incriminé, justifiant son attitude. Puis le président clôt hâtivement cette séance, par des vœux à ses collègues, qui eux, ont déjà gagné la salle de gymnastique où attend, ce que l'on est convenu d'appeler le « verre de l'amitié », offert par le Conseil communal, aux membres des autorités et commissions diverses ainsi qu'à ses employés.

Faute de locaux disponibles et pour cette raison seulement, le traditionnel souper communal a été renvoyé à la fin de la législature.

AUVERNIER — Un nonagénaire fêté

(c) En ce 11 décembre 1967, M. Charles Maeder franchit le cap des nonante ans. Comme sa contemporaine, Mme Numa Richard-Galland, il est né au village et y a vécu toute sa vie. Vigneron de toujours, il n'y a que quelques années que, pour raison de santé, il dut renoncer à son travail.

Ayant perdu sa femme en 1965, il vit seul mais très entouré par ses deux filles qui, à tour de rôle, viennent veiller sur lui avec sollicitude.

Selon la tradition, la commune et les sociétés de musique et de chant marqueront cette journée en lui apportant une brante de bons vœux.

SAINT-BLAISE — Accrochage

Un accrochage s'est produit samedi à 16 heures. M. C. R. de Cortaillood circulait dans la rue des Tilleuls en direction sud lorsque sa voiture a été tamponnée par celle de M. H. M. de Saint-Blaise qui sortait de l'impassé des Frances-Sujets. Dégâts matériels.

BROT-DESSOUS — Derniers honneurs

(c) En présence d'un nombreux public de parents et d'amis, les derniers honneurs ont été rendus à M. Georges Ducommun, à la chapelle du cimetière de Beaugard à Neuchâtel.

La cérémonie funèbre a été présidée par le pasteur Georges Borel de la paroisse de Rochefort-Brot-Dessous, alors que M. Nicolas Bossy, président de la commune, rappela la carrière de M. Georges Ducommun au sein des autorités de Brot-Dessous.

LES CONFÉRENCES

Le rôle de la femme dans la société de demain

par M. Carlos Grosjean

Invité par l'Association cantonale neuchâteloise pour le suffrage féminin, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean a prononcé, samedi soir, au restaurant du Faubourg, une conférence à la fois très sérieuse et très amusante sur le rôle de la femme dans la société de demain.

La place que les hommes ont attribuée à la femme a beaucoup varié au cours des âges. M. Carlos Grosjean aurait pu citer Thucydide qui estimait que le mieux que l'on puisse attendre des femmes, c'est qu'elles ne fassent parler d'elles ni en bien ni en mal. Il a commencé par les grands théologiens du Moyen âge qui se demandaient gravement si la femme avait une âme. Avec la période victorienne, la femme a été mystifiée. L'homme la mettait sur un piédestal mais c'était pour lui signifier qu'elle lui était inférieure. La M. Carlos Grosjean aurait pu se référer à la critique de Simone de Beauvoir dans le Deuxième Sexe. La Russie communiste a bondi à l'extrême opposé; elle a descendu la femme de son piédestal et l'a mise sur le même pied que l'homme, lui conférant les mêmes droits et les mêmes obligations, faisant par là d'elle une force productive permanente.

Il est intéressant de consulter les statistiques. En Amérique latine, les femmes qui travaillent forment 20% de la population totale; en Europe occidentale, 28%; aux Etats-Unis, 33%; en Russie soviétique, 48%. C'est dire qu'en URSS toutes les femmes travaillent.

Si l'on examine les capacités de la femme, ses avantages et ses faiblesses, on constate qu'elle se fatigue plus vite que l'homme. En revanche, elle résiste mieux aux privations et à la douleur; si elle est plus souvent malade, elle résiste mieux à la maladie.

La femme l'emporte sur l'homme par ses aptitudes linguistiques; elle

apprend plus facilement les langues. Elle possède plus de dextérité et de souplesse intellectuelle. Elle l'emporte sur lui par sa faculté d'observation et par sa mémoire immédiate. L'homme lui est supérieur dans l'abstrait, la déduction logique et les aptitudes techniques.

La femme a une propension plus grande à prendre soin d'autrui. L'homme possède plus d'indépendance, plus de décision, plus d'ambition; il est aussi plus critique et plus méchant. Il est donc évident que même si dans la société de demain la femme doit recevoir une culture similaire à celle de l'homme, si elle doit jouir de l'égalité des droits, son rôle sera différent. Car tout en maintenant le principe: à travail égal, salaire égal, il faut constater qu'il y a des métiers plus masculins et des métiers plus féminins. On ne verrait pas volontiers, par exemple, les femmes entrer dans la police.

Si la jeune fille aujourd'hui travaille, la femme mariée, lorsqu'elle a le choix, cesse de travailler pour se consacrer à son foyer et à ses enfants; c'est la période qui va de 25 à 37 ans environ. Ensuite, elle recommence volontiers à travailler.

Nous allons vers une augmentation du nombre des femmes qui travaillent. Est-ce un mal ? Non, à condition qu'elles aient la possibilité, quand elles le désirent, de travailler à temps partiel. La femme ne doit pas être ce « potentiel économique » que la société utilise pour en abuser. Il faut que la femme conserve sa dignité et sa liberté.

Est-ce à dire qu'elle doit être mise toujours sur le même pied que l'homme ? Non. Ne confondons pas l'égalité des droits avec l'égalité des dispositions juridiques, dont certaines sont faites pour le protéger. Ces dispositions, ne les abrogeons pas, sinon les

femmes risqueraient de retomber dans les filets des aigrefins. Si elle veut les mêmes droits que l'homme, il faut qu'elles soient armées pour les affaires.

La fin du vingtième siècle verra une modification profonde du rôle de la femme, qui représentera une puissance économique et sociologique similaire ou presque à celle de l'homme. Pourquoi ce « presque » ? Parce que l'homme et la femme sont par nature complémentaires. Ceci bien compris, on vivra dans un monde où hommes et femmes jouiront d'une complète égalité.

Cette très intéressante conférence fut suivie d'une discussion vive et animée, qui permit à M. Carlos Grosjean de préciser encore ses vues.

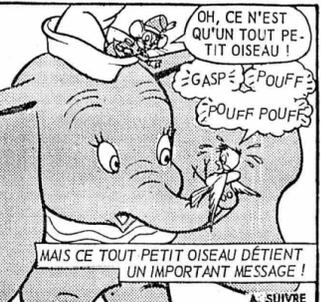
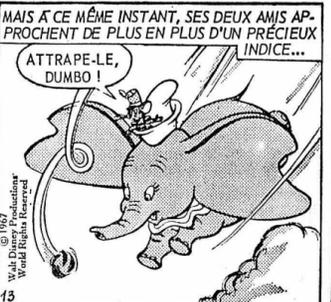
P. L. B.

Politique

Prise de position du parti radical

Réunis en assemblée générale à Neuchâtel, les délégués de l'Association patriotique radicale neuchâteloise ont examiné les trois projets de loi soumis à la votation cantonale des 16 et 17 décembre. Sur ces trois objets (contre-projet à l'initiative sur l'assurance maladie, aide hospitalière, aide aux maisons d'enfants) les délégués radicaux ont décidé de fortes majorités de recommander de voter « oui ». Ils ont insisté en particulier sur la portée sociale de ces projets et souhaitent que le peuple neuchâtelois montre une nouvelle fois combien il est soucieux de sauvegarder la santé publique et de substituer au régime de l'assistance celui de l'assurance pour toutes les personnes de condition modeste.

« Dumbo et le Mystère de Noël »



distribué par opera mundi

MAIS A CE MÊME INSTANT, SES DEUX AMIS APPROCHENT DE PLUS EN PLUS D'UN PRÉCIEUX INDICE...

MAIS CE TOUT PETIT OISEAU DÉTIEN UN IMPORTANT MESSAGE ! A SUIVRE

FAV

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 9 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
52.—	26.50	13.50	5.—
ÉTRANGER :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	9.30

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité
ANNONCES : 34 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 25 c. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.50 — Réclames Fr. 1.15. — Mortuaires, naissances 50 c. — Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots. Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

EXAMENS D'APPRENTIS

Les personnes remplissant les conditions légales pour être admises aux examens d'apprentis, sans avoir fait d'apprentissage régulier (art. 30 de la loi fédérale), et qui désirent obtenir le certificat fédéral de capacité, doivent s'inscrire auprès de l'Office cantonal du travail :

— jusqu'au 15 décembre 1967 pour la session d'examens du printemps 1968 ;

— jusqu'au 15 juillet 1968 pour la session d'examens de l'automne 1968.

Les inscriptions tardives ne pourront pas être prises en considération.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Château 12 - 2001 Neuchâtel

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Pierre Hauer d'agrandir son bâtiment sis 50, escalier du Suchiez (article 5921 du cadastre de Neuchâtel).
Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 15 décembre 1967.
Police des constructions.

A vendre au Landeron

2 parcelles de terrain à bâtir

de 3000 m² chacune, pour blocs locatifs ou villas.
Régie immobilière et commerciale Emer BOURQUIN, Terreaux 9, Neuchâtel.



Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

Neuchâtel
Locatif rénové
ancienne construction de 11 appartements, pourvus de tout le confort, transports publics à proximité.
Placement sûr dans quartier nord-ouest.
Loyers raisonnables.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, pour le compte des successions de M. et Mme GENTIL, dans l'appartement sis à Neuchâtel, rue de la Serre 9, 1er étage,

LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1967

de 8 h 45 à 12 h :
1 frigo Electrino (à compresseur) ; 1 réchaud électrique (2 plaques) ; batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, argenterie, bibelots, rideaux, petit lot de lingerie ; vins : Neuchâtel blanc, rouges français, mousseux Mauler ; liqueurs, alcools, apéritifs ; conserves ; sucre en morceaux ; 1 aspirateur-balai ; 2 radios ; 1 radiateur électrique ; 1 table de cuisine ;

de 14 h à 15 h 15 environ :
quelques livres de luxe illustrés par Jean Berque, Maurice Denis, etc. ; livres demi-luxe et courants ;

dès 15 h 15 environ :
3 bergères Louis XV, cannées ; 1 petite table Louis XIII ; 1 table à ouvrage, Louis XVI ; 1 fauteuil paillé ; 1 fauteuil Renaissance, noyer ; 1 chambre à coucher, genre «Modern Style», composée de : 1 lit à 2 places avec literie, 1 armoire à 3 portes, 1 table de nuit ; tableaux de : Adrien Holy, Ed. Kaiser, Jean Berque ; quelques gravures et lithographies, et divers objets dont le détail est supprimé ;

en fin d'après-midi, dans la cave :
1 lot de vieux vins : Bordeaux 1933 et autres, Neuchâtel rouge 1940 ; 2 bouteillers métalliques.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.
Pas d'exposition avant la vente.

GREFFE DU TRIBUNAL.

VENTE PUBLIQUE À CERNIER

Le vendredi 15 et le samedi 16 décembre 1967, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, à Cernier, rue de la République 2 (entrée rue Fr-Soguel), l'Office des faillites soussigné procédera à la vente

de denrées alimentaires et épicerie

dépendant de la masse en faillite de Mme Suzanne Cornu, commerçante, à Cernier.

Toutes les marchandises seront vendues avec un rabais de 30 %.

Les vins feront l'objet d'une vente ultérieure.

Prière de se munir de paniers, cabas, etc.

Paiement comptant.

Cernier, le 11 décembre 1967.

Office des faillites de Cernier.

A LOUER

ÉTUDE CLERC, notaires,
2, rue Pourtalès - Tél. 5 14 68.
A LOUER tout de suite ou pour date à convenir, à Hauterive (Marnier),

APPARTEMENT de 4 chambres, hall

avec tout confort. Loyer mensuel, 340 francs + charges. Garage à disposition.

A louer, à Dombresson

appartement moderne

de 3 pièces, tout confort.

Loyer mensuel : 215 fr. + charges.
Pour visiter, téléphoner au 7 21 52.
Pour traiter, s'adresser à : Etude Jaques Meylan avocat et notaire, Place-d'Armes 6, Neuchâtel. Tél. 5 85 85.

Immeuble Nationale Suisse

Faubourg de l'Hôpital 9

A louer

1 vitrine

dimensions :

larg. 168 cm,

haut. 122 cm,

prof. 25 cm environ.

Location mensuelle 50 francs.

S'adresser à

FIDIMMOBIL S.A.

Saint-Honoré 2

Neuchâtel

Tél. (038) 4 03 63

Dem. à louer

Jeune homme cherche

STUDIO

avec confort. Adresser

offres écrites à

1112-1287 au bureau

du journal.

Baux à loyer

en vente au bureau

du journal

Famille aisée avec quatre jeunes

filles étudiantes cherche, à Neuchâtel

ou aux environs immédiats,

APPARTEMENT

de 5 à 6 chambres, avec dépendances,

éventuellement

PETITE MAISON

à louer. Adresser offres détaillées à

case postale 984, Neuchâtel.



L'annonce
reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

DERBY electronic

engage :

METTEUSES EN MARCHÉ
REMONTEUSES
HUILEUSES
DAMES ou DEMOISELLES

habiles ayant déjà travaillé dans l'horlogerie.

Téléphoner ou se présenter à

Derby S.A., 4, Place de la Gare, 2000 Neuchâtel.

Tél. 038 / 5 92 13.

Beau choix de cartes de visite

à vendre à l'imprimerie de ce journal

La

SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

désire engager un

TECHNICIEN - ÉLECTRICIEN

diplômé

L'entreprise portera son choix sur une personne de nationalité suisse, âgée de 35 ans au maximum. Elle lui confiera un travail intéressant concernant l'exploitation des réseaux, et lui offrira éventuellement la possibilité d'accéder à un poste à responsabilités.

Les demandes de renseignements, ainsi que les offres de service détaillées, peuvent être adressées au service du personnel de la société, 1815 Clarens.

Etes-vous âgé de 25 à 40 ans, de nationalité suisse, profession : mécanicien-électricien, monteur-électricien, mécanicien avec de bonnes connaissances en électricité, et pouvez-vous vous passionner pour une activité indépendante ?
Si oui, vous êtes notre nouveau collaborateur comme

monteur de service

pour notre centrale de Paudex-Lausanne. Domicile exigé à la Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel.

Nous offrons : salaire mensuel, fonds de prévoyance pour le personnel, frais de déplacements et voiture de service à disposition.

Veuillez adresser vos offres, avec prétention de salaire, à ELIDA S.A., machines à laver, route du Simplon 2, Paudex-Lausanne.



NEUCHÂTEL

Nous recherchons des personnes connaissant la ville de Neuchâtel pour la distribution de journaux, chaque samedi, dès 11 heures, à partir du 6 janvier 1968. Véhicule à moteur indispensable (cyclomoteur). Gain intéressant.

S'adresser ou se présenter à l'office postal de 2001 Neuchâtel 2 Gare, tél. 2 12 47.

Importante manufacture d'horlogerie du Jura neuchâtelois cherche, pour janvier 1968 ou date à convenir, un

INGÉNIEUR E.T.S.

(ou diplôme équivalent)

pour organiser et diriger son département « Contrôle de qualité » de produits de haute précision en matière synthétique.

Connaissance du contrôle statistique demandée.

Nous apprécierions une expérience acquise dans le domaine des matières plastiques et l'injection.

Prière d'adresser offres, qui seront traitées avec discrétion, sous chiffres P 55163 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

On cherche
sommelière
remplaçante

2 ou 3 jours par semaine. Téléphoner au 8 33 98.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des annonces sous chiffres à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.



Nous cherchons :

CHRONOMÉTREUR

pour notre bureau des méthodes ;

GRAVEUR
DE LETTRES

connaissant bien le travail sur pantographe.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S. A.

Bellevue 32, LE LOCLE

Pierre Rieben Actuaire S.A. engage une

employée

à laquelle sera donnée la formation nécessaire pour devenir

aide-actuaire

Il s'agit d'un poste de confiance, avec perspectives d'avancement.

La titulaire bénéficiera de conditions de travail agréables, dans des locaux modernes ; son salaire correspondra à ses connaissances, acquises et à acquérir, et les divers avantages sociaux qui lui seront réservés sont ceux qui vont de pair avec une entreprise en plein développement.

Les candidates qui possèdent :
— une solide formation comptable ;
— du goût pour les chiffres ;
— des aptitudes pour un travail précis et indépendant.

voudront bien présenter leurs offres manuscrites à Pierre Rieben Actuaire S.A., case postale 62, 2034 Peseux.

VOUMARD

cherche :

mécaniciens-monteurs

en machines-outils, spécialisés dans la mise en train et les essais de machines ;

magasinier

Travail intéressant et varié.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, ou se présenter à l'usine Voumard Machines Co S.A., 2068 Hauterive-Neuchâtel, les lundi, mercredi, vendredi, dès 15 heures.



SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

Pour notre agence des DIABLERETS, nous désirons engager un porteur de maîtrise en qualité de

CHEF D'AGENCE

Nous demandons :

- le diplôme de maîtrise dans la profession d'installateur-électricien
- l'expérience de travaux administratifs (devis, etc.)
- la nationalité suisse
- âge maximum : 35 ans.

Nous offrons :

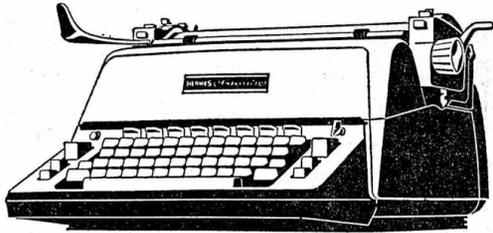
- un travail intéressant comportant des responsabilités
- avantages sociaux et caisse de pension
- un appartement moderne de 4 pièces dans l'immeuble de l'agence.

Les demandes de renseignements, ainsi que les offres de service détaillées, peuvent être adressées au siège de l'entreprise, service du personnel, 1815 Clarens.

Qu'elle soit manuelle ou électrique, la machine à écrire suisse

HERMES

écrit...écrit...écrit... impeccablement, sans aucune défaillance, preuve évidente de l'incomparable précision Paillard. HERMES possède des raffinements de conception qui font rêver les secrétaires exigeantes. C'est le moment d'essayer une nouvelle HERMES.



HERMES

Vente - Essais - Echange

Reymond

Neuchâtel
Saint-Honoré 5
Faubourg du Lac 11

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 66

Service après-vente impeccable assumé par une équipe de mécaniciens.

Morbiers, bahuts,

plaques de cheminées, grandes glaces, cuivres, étains, ainsi que tableaux de peintres régionaux. S'adresser à ARTS et STYLES, nouvelle adresse : terminus du trolleybus, 31, Grand-Rue, Saint-Blaise.

Reblochon extra
H. Maire, Fleury 16

A beaux vêtements

le meilleur des nettoyeurs
NORGE

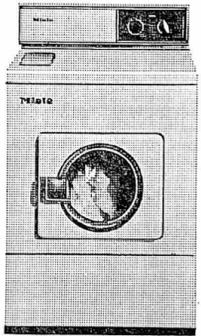


(produits brevetés) et vêtements toujours apprêtés
NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC
Centre Prébarreau 7
Mme M. E. SÜMI TÉL. 5 25 44

Quand MIELE

surpasse MIELE

Miele «de Luxe» l'automate à laver de classe supérieure, avec commande automatique monobouton



Miele

Ch. WAAG, machines à laver
Pierre-à-Mazel 4 NEUCHÂTEL
Tél. 5 29 14

LITS DOUBLES

2 matelas
2 protège-matelas

Fr. 280.-

Garantie 10 ans

LITERIE

Beau choix de DUVETS - OREILLERS COUVERTURES DE LAINE COUVRE-LITS, JETÉS, etc.

DIVAN-LIT avec tête mobile, à partir de Fr. 73.50

La bonne qualité reste la meilleure réclame

Tapis BENOIT

Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Facilités de paiement



Faites-lui la surprise

Pour le même prix, votre chère maman aura sa permanente bien plus jolie !

Jeunesse Coiffures

6 coiffeurs-visagistes spécialisés en coloration, décoloration, soins
Ouvert sans interruption passage Saint-Honoré 2, 1er étage, ascenseur. Tél. 5 31 33

Machines à laver neuves cédées avec gros rabais

Les meilleures marques. 24 mois de crédit sans intérêt. Prospectus et conditions.

A. Fornachon, 2022 Bevaix, tél. (038) 6 63 37.

Un cadeau pour Madame un problème !
Un cadeau pour Mademoiselle un souci !

A LA MAISON DE BLANC

Vos problèmes et vos soucis seront bien vite éclaircis !

Magnifiques draps brodés main

180 x 300 cm et 1 taie, 66 fr.
240 x 300 cm et 2 taies, à partir de 89 fr.

Grande nouveauté en linge-éponge, ravissantes couleurs, au prix exceptionnel de 4.95

En linge de maison : ce qu'il y a de plus beau.

Élégante lingerie de dame.

Nous réservons vos cadeaux de fêtes.

M. Kessler

Ecluse 13, Neuchâtel, tél. 5 82 42



Nouveaux cadeaux!

<p>19.80</p>	<p>32.</p>	<p>6.80</p>
<p>11.80</p>	<p>16.80</p>	<p>21.80</p>
<p>35.-</p>	<p>39.-</p>	<p>13.80</p>
<p>10.80</p>	<p>11.50</p>	<p>4.80 4.80</p>
		<p>35.-</p>

Garniture de 6 assiettes à fondue en céramique

19.80

Service à moka «TAVERNA» en céramique, vert, 6 personnes

32.-

Cendrier «fantaisie finlandaise»

4.50

Vase 20 cm «fantaisie finlandaise»

6.80

Casserole à poulet en terra-cotta

11.80

Etagère à fruits et à biscuits en céramique

16.80

Cendrier à pied laqué

21.80

Sellette avec catelles «Delfts»

39.-

Cabaret tourniquet teak, compartiments en céramique

35.-

Voiture universelle «ROLLETT» pliable

85.-

Garniture de 6 sous-verre en céramique holl.

13.80

Tirelire «cuisinier» en teak, 19 cm

10.80

Garniture murale brosse, chausse-pied en laiton

11.50

Série de couverts «HELENA» alpaca argenté 100 g.

Cuillère de table 4.80

Fourchette de table 4.80

Cuillère à café 3.50

Couteau de table 9.80

Pèse-personnes rembourré

35.-



La Treille

VOTRE AVANTAGE :

LA RISTOURNE ou 5% RABAIS



La Treille

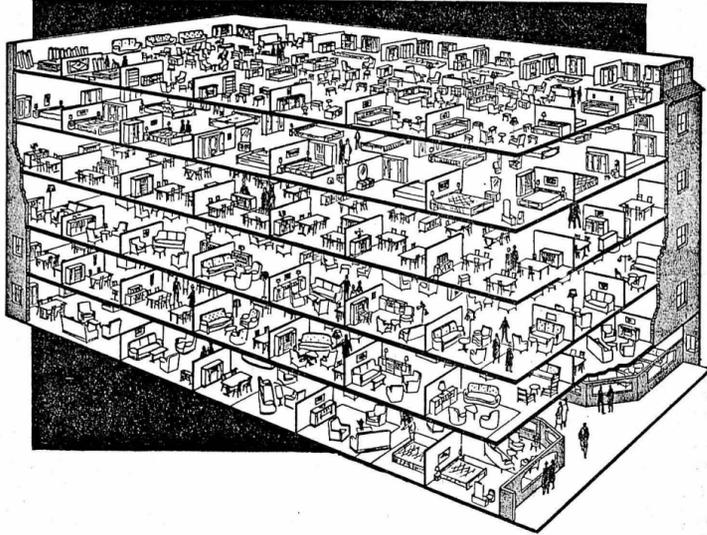


Couvrez vos besoins d'argent auprès d'une banque connue:
ZENTRUM BANK
Talstrasse 82, 8001 Zurich
Exprès: 051-27 43 35

Veuillez adresser, sous pli discret, les documents concernant les crédits en espèces à:

Nom: _____ 48
Rue: _____
Localité: _____

NOS MACHINES A COUDRE
Zigzag, neuves, à Fr. 398.-
... un grand succès
Garantie 5 ans
Gd-Rue 5 Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24



Plus de 200 mobiliers sur 6 étages!

Visitez à Neuchâtel, le plus beau choix de chambres à coucher, salles à manger, studios, du plus simple au plus luxueux.

Plus de 1000 meubles divers pour compléter votre intérieur.

NEUCHATEL

Fbg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 75 05

meubles **MEYER**

MON MAGASIN PRÉFÉRÉ



La Treille

J'y cours
...J'y trouve:



TOUTE L'ALIMENTATION GÉNÉRALE et SES SPÉCIALITÉS

SES VINS RÉPUTÉS
SES LIQUEURS etc...

J'apprécie:

Les prix

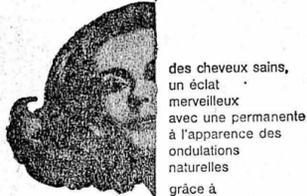
Les points



et LA RISTOURNE

Permet toutes les coiffures avec n'importe quels cheveux

3 points précieux



des cheveux sains, un éclat merveilleux avec une permanente à l'apparence des ondulations naturelles grâce à

ZOTOS VITALIZER

la découverte la plus sensationnelle depuis qu'existent les permanentes chez votre coiffeur

Richard

Tél. 5 34 25 Rue de l'Hôpital 11 Immeuble Bally 2me, ascenseur

OUVERT SANS INTERRUPTION

Décoloration
Coloration
Colorelle
Shampoings Color

en 4 minutes

Postiches à partir de Fr. 78.-

Coiffures de rechange à partir de Fr. 195.-

Mille suggestions! Pour tous les goûts et toutes les bourses à la

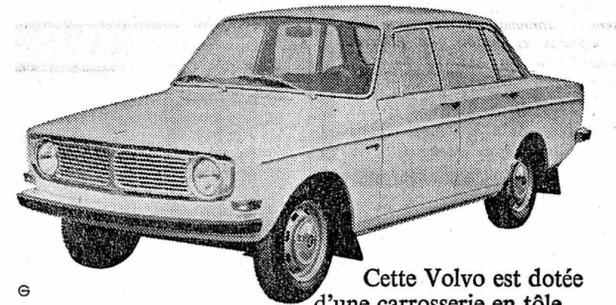
Parfumerie - Boutique - Cadeaux

Schert

Temple-Neuf 1 Neuchâtel Tél. 5 74 71 Concert 6

Säkerhet

(en suédois = sécurité)



Cette Volvo est dotée d'une carrosserie en tôle d'acier entièrement soudée; son habitacle constitue un caisson rigide protégeant les passagers tandis que l'avant et l'arrière sont déformables, de telle manière qu'ils absorbent les chocs, selon les données les plus récentes de la technique en matière de sécurité. Son toit est renforcé par trois solides traverses, constituant chacune un arceau de sécurité.

Volvo vous offre bien davantage encore: sécurité, confort, race, élégance et longévité. Faites-en l'essai! Volvo 144

VOLVO 144

Garage Schenker Hauterive (NE)

Tél. (038) 3 13 45

Sous-agent: Schweingruber & Cie, rue Chs-L'Eplattenier, les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 7 61 15.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA PRISONNIÈRE DU «CHATAM»

par ILONA BALASSA

Comme Holt le remerciait en refusant, il le regarda avec étonnement.

Jusqu'ici l'Irlandais avait apprécié les capacités et l'ardeur au travail de l'Égyptien qui demeurait au milieu de ses ouvriers par les plus grosses chaleurs, sans s'accorder le moindre repos, mais il n'avait jamais éprouvé pour lui de réelle sympathie. En dépit de son vernis d'éducation occidentale, l'Arabe avait, à l'égard de ses inférieurs et des femmes, une façon d'agir très différente de celle des Européens. Le récit de Mansour l'avait brutalement révélé à Holt qui ressentait maintenant pour Hamed une colère teintée de mépris. Il dit cependant d'un ton calme qui ne trahissait pas ses véritables sentiments:

— J'ai une prière à vous adresser, M. Hamed. Ne vous occupez pas de mes travailleurs, ni de leurs femmes.
— Oh! là, là, s'écria l'Égyptien en découvrant ses dents blanches dans un large sourire. Chez nous, les hommes commandent et les femmes obéissent. Il semble que ce soit le contraire, chez vous. Qu'a donc exigé de vous, Ayscha?

— Rien, répondit Holt d'une voix glaciale. C'est moi qui exige quelque chose de vous. Laissez-la en paix, est-ce clair?

— Tout à fait clair, répliqua Abul Hamed avec une révérence qui semblait être polie, mais qui, en réalité, signifiait: quittez ma tente, nous n'avons plus rien à nous dire.

XXX

Le soir, lorsque Holt, les vêtements collés à son corps par la chaleur humide, s'approcha des tentes des Bédouins, une musique mélancolique l'accueillit. Un petit garçon et un vieil-

lard aveugle chantaient une mélodie en raclant sur une « rebalah », soutenue par un bras de fer piqué dans le sol. Devant sa tente, Ayscha dansait.

Les palmiers, noirs comme de l'encre, s'opposaient au bleu indigo de la colline et au violet de la vallée. Sous un ciel de flammes, le Nil s'écoulait comme un ruban d'acier. Les ouvriers, assis devant leurs tentes, rêvaient en se reposant.

Ayscha dansait. Elle portait, sur ses cheveux, un foulard noir à la façon des fellahs. D'une oreille à l'autre courait un collier de fleurs blanches. Les chevilles de la jeune fille disparaissaient sous les bracelets de cuivre qui s'entrechoquaient à chacun de ses pas. Un long voile dans les mains, elle balançait les hanches en cadence, accompagnant le balancement de son corps de gestes harmonieux de ses mains peintes au henné.

Brusquement, elle s'arrêta et poussa le cri d'une gazelle pourchassée par un fauve. Tout son corps gracieux se raidit d'effroi.

Abul Hamed qui s'était approché doucement, s'avança vers elle, la dévisagea un instant, puis la saisissant par le bras, tenta de l'entraîner.

Holt bondit et de sa poigne d'acier libéra la jeune Bédouine qui se réfugia en poussant des petits cris à l'intérieur de sa tente. Les musiciens apeurés s'étaient tus.

Les deux hommes restaient face à face. Abul Hamed leva sa cravache pour frapper l'Irlandais. Celui-ci, bien résolu à infliger à son collègue la correction qu'il méritait, lui asséna un furieux coup de poing. L'Égyptien riposta, un corps à corps s'ensuivit et les combattants roulèrent sur le sable. Holt tenait Hamed le dos au sol, l'Égyptien, en dépit de sa peau brune, avait pâli. Holt se redressait déjà quand, tout à coup, un Bédouin se dressa devant l'Égyptien.

— Pas de ça, Mansour, cria l'Irlandais en voyant briller le couteau dans la main du frère d'Ayscha. N'attire pas le malheur sur toi et sur ta sœur.

Mansour laissa tomber son arme qui s'enfonça dans le sable.

Sans perdre de vue Holt qui secouait son pantalon blanc, Abul Hamed se releva.

— Nous n'avons plus rien à nous dire, lança-t-il d'une voix vibrante de colère, demain je rapporterai cet incident à la direction.

— J'allais vous en prier, répliqua Holt en exécutant une révérence cérémonieuse.

L'Égyptien ramassa sa cravache et disparut entre les tentes. Holt s'achemina pensivement le long du fleuve.

Lorsque son collègue avait voulu entraîner Ayscha, l'ingénieur avait senti un coup au cœur, non qu'il fut amoureux de la jeune fille, il ne voyait en elle qu'une gentille camarade qu'il fallait protéger, mais l'idée que l'Égyptien pouvait lui faire violence le révoltait au plus profond de son être.

Mansour avait raison, Ayscha ne pouvait rester au camp, elle y était en danger. Demain, il la renverrait en lui donnant sa jument blanche Ahila en cadeau d'adieu. Il faudrait également faire fuir son frère avant que la vengeance d'Hamed ne l'atteigne. Quand il serait rassuré sur le sort des deux Bédouins, lui-même n'aurait rien d'autre à faire qu'à donner sa démission et à chercher une autre situation.

CHAPITRE II

Holt sortit de la poste principale du Caire, passa lentement devant l'Opéra et gagna le jardin Ebekiya dont les palmiers frémissaient doucement dans l'air brûlant. En marchant, il déchira négligemment la lettre qu'on venait de lui remettre. Le vent fit voltiger les lambeaux de papier avant qu'ils ne retombent sur la chaussée.

En pensée, Holt revécut la soirée de la veille. Debout, face à la figure gigantesque du Sphinx, il s'était recueilli, avait laissé errer son regard dans le lointain jusqu'aux immenses pyramides qui s'élevaient dans le ciel, enveloppées par la lumière magique de la pleine lune.

Hier, son cœur était rempli d'espoir, aujourd'hui, après la lecture de la réponse à sa demande d'emploi, ceux-ci étaient morts.

« Nous sommes navrés, disait la lettre d'Abu Siba, la grosse entreprise de travaux publics, mais actuellement, nous n'avons aucun poste à vous offrir. »

(A suivre.)

LA CHAUX-DE-FONDS

Les sociétés chorales du Locle et de la Chaux-de-Fonds chantent le « Deutsches Requiem » de Johannes Brahms

Un excellent musicien, qui finissait par agacer l'opposition que l'on faisait entre Brahms, incarnation de l'esprit germanique lourd et teuton et notre fin, racé, élégant goût français (et qui dit français dit plus encore latin : « Allez donc entendre la « requiem » de Gabriel Fauré, puis celui de Brahms, dont on veut faire les contrastes absolus de deux arts en Europe : lisez la des partitions, réécoutez les œuvres, et vous comprendrez ma dire s'il n'y a pas là quelque ressemblance qui nous frappe ». Nous l'avons fait, puisque aussi bien notre conseiller était aussi payeur, en musique. Nous y avons mis le temps, mais avons finalement compris l'excellente et subtile leçon que l'on nous donnait (encore que nous n'avons jamais considéré l'esprit germanique comme lourd et le français comme léger). En effet, si dissemblables que soient Fauré et Brahms, l'un entendant la liturgie et d'esprit à la fois catholique et païen à la française, Brahms prenant librement ses textes dans la bible et s'exprimant dans un style pagano-protestant, il y a en effet entre ces deux auteurs une ressemblance profonde : la fusion rigoureuse totale du cœur et de l'orchestre, et une très discrète mais tenace extension des

moyens del'un et de l'autre, et cela dans l'approfondissement de la technique des voix et des instruments, dans de nouvelles expressions qui leur sont conférées non dans la surexcitation des contrastes ou du paroxysme. Au vrai, peu d'œuvres au dix-neuvième siècle sont aussi rigoureusement équilibrées, contrôlées, peu aussi sont aussi totalement et sincèrement liées aux sentiments que leur auteur ressentait en les écrivant. Entendons-nous bien : c'est de la musique, et rien que de la musique, écrite par un savant compositeur qui pense langage avant toutes choses. Et en même temps, toute la sensibilité, le « chant profond » de Brahms jaillit, sourd de partout.

Bref, c'est là l'une des pages les plus lumineuses, simples esthétiquement même si elle est très raffinée. Robert Fallier et les chorales mixtes de la Chaux-de-Fonds et du Locle en ont donné une version qui nous cause le plus vif plaisir, et sans mélange. Car la nuance des voix, la variété des sonorités, la maîtrise avec laquelle tout cela avait été porté à son point le plus accompli, leur ont permis de nous restituer dans son authenticité une œuvre difficile à exécuter par sa clarté même, et aussi parce qu'elle est dans toutes les mé-

moires, étant probablement la plus chantée de tout le répertoire allemand. Il y eut des moments d'une fraîcheur exquise, où la chorale s'exprimait avec un naturel parfait. De toute manière, tout a été dit dans un rythme qui ne connaît aucune défaillance et garda l'auditoire suspendu aux lèvres des chanteurs. Nous en dirons presque autant de l'orchestre, si souvent désinvolte sous une autre baguette que celle de ses chefs habituels. Mais ici, les instruments sont quasiment des voix et ils sont si mêlés les uns aux autres qu'il n'y a pas moyen pour l'un d'échapper à son partenaire. Nous avons en tout cas admiré que l'on ait réussi l'interprétation des choristes et des instrumentistes en si peu de temps de répétition.

Si la voix éclatante et dominante de Simone Mercier, soprano, fut superbe dans le grand air de la douleur, et le baryton Philippe Huttenlocher, dont la partie était extrêmement difficile, sa voix chaude et juste traversa éloquentement l'orchestre. Félicitons enfin Robert Fallier, qui mène un travail immense sur tous les fronts, et parvient cependant à mettre au point une partition aussi périlleuse et à en extraire tous les charmes.

J.-M. N

LE LOCLE - LE LOCLE

Une des meilleures chorales d'Europe a donné un excellent concert au Locle

Depuis l'inauguration des nouvelles orgues du temple français, plusieurs concerts de grande valeur ont eu lieu au Locle. On se rappellera en particulier les magnifiques interprétations offertes par l'organiste Guy Bovet, par le chœur mixte du Locle, par le « Collegium Academicum » de Genève et enfin par l'ensemble « Marien-Kantorei » de Lemgo.

Le concert qui s'est déroulé samedi en fin d'après-midi n'a fait qu'ajouter un fleuron de plus qui fait honneur à la vie musicale du Locle. Sous les auspices de l'A.C.L. (Association des Concerts du Locle), la « Psalette » de Genève a laissé une excellente impression et a recueilli des applaudissements chaleureux et mérités.

Sous l'impulsion de Pierre Pernoud, cette formation a atteint un très haut niveau musical et compte actuellement parmi les meilleures chorales d'Europe. Sa récente prestation au Festival international des jeunes chorales en est la meilleure preuve.

En première partie, la « Psalette » de Genève interpréta des œuvres de Ludwig Senfl, Josquin Des Prez, Alessandro Scarlatti et Heinrich Schütz qui lui permirent de montrer son homogénéité et sa parfaite maîtrise. Ce fut ensuite à l'organiste Marinette Extermann de montrer sa maturité en jouant avec une belle souplesse le « Prélude et fugue en do majeur » de Jean-Sébastien Bach.

Le psaume 103 de Bernard Reibel fut chanté avec beaucoup de cœur et surtout avec beaucoup d'autorité. La « Psalette » se devait d'arriver à ce magnifique résultat, car cette œuvre lui a été dédiée par le compositeur. Après quelques variations d'orgue de Jehan Alain sur un thème de Clément Janequin, la « Psalette » de Genève conclut son magnifique concert en interprétant la « Messe à quatre voix »

de Claudio Monteverdi. Les cinq mouvements de cette œuvre furent d'un égal niveau et permirent à chaque exécutant de s'illustrer dans des passages variés et parfois très difficiles. Samedi après-midi, la « Psalette » de Genève a réellement démontré qu'elle était capable de s'illustrer dans tous les domaines aussi bien dans des œuvres spirituelles que profanes, aussi bien dans des partitions anciennes que modernes.

C'est là son plus grand mérite et sa qualité essentielle, car peu de chorales ou d'orchestres peuvent s'enorgueillir d'exceller dans tous les genres.

R. Cy.

« L'Université de Californie » est en tête du Polyathlon de la jeunesse !



Les gagnants, l'équipe de « L'Université de Californie » a réussi le doublé volley-ball et basket-ball.

Les épreuves qui se sont disputées samedi après-midi dans le cadre du Polyathlon de la jeunesse ont sensiblement modifié le classement général. Les résultats suivants ont été enregistrés au cours de cette journée :

BASKET-BALL

Université de Californie — Les Spoutniks 8 à 4 — Les Stroumpps — Les Ratatagewesenplatz 6 - 4 ; Les Ratatagewesenplatz - Les Spoutniks 6 à 4 ; Université de Californie - Les Stroumpps 22 - 12.

Classement. — 1. Université de Californie ; 2. Les Stroumpps ; 3. Les Ratatagewesenplatz ; 4. Les Spoutniks ; 5. Les Modestes ; 6. Les Balayees ; 7. Les Gardes-Rouges.

VOLLEY-BALL

Université de Californie - Les Ratatagewesenplatz 12 à 5 ; Les Balayees - Les Modestes 12 à 9 ; Les Ratatagewesenplatz - Les Modestes 12 à 5 ; Université de Californie - Les Balayees 1 à 1.

Classement. — 1. Université de Californie ; 2. Les Balayees ; 3. Les Ratatagewesenplatz ; 4. Les Modestes ; 5. Les Spoutniks ; 6. Les Stroumpps ; 7. Les Gardes-Rouges.

A l'issue de ces compétitions, le classement général provisoire se présente ainsi : 1. Université de Californie 75 points ; 1. Les Ratatagewesenplatz 67 points ; 3. Les Stroumpps 55 points ; 4. Les Spoutniks 53 points ; 5. Les Balayees 45 points ; 6. Les Modestes 42 points ; 7. Les Gardes-Rouges, 31 points.

Samedi prochain, les équipes du Polyathlon participeront à un concours de questions qui leur permettra de mettre en évidence leurs connaissances générales et leur perspicacité. Après cette épreuve, le comité d'organisation et les participants se rendront au Grand-Sommartel où ils feront plus ample connaissance au cours d'une petite soirée précédée d'un souper-fondue.

R. Cy

Prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général du Locle aura lieu le 15 décembre à l'hôtel de ville. Le législatif aura à débattre l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'agrégation d'un étranger.
- Rapport du Conseil communal au Conseil général et de la commission du budget au Conseil général à l'appui du projet de budget pour l'exercice 1968.
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la désignation de deux nouvelles rues.
- Rapport de la commission chargée de l'examen du projet du règlement du Fonds de retraite du Conseil communal.
- Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit pour l'achat de mobilier scolaire destiné au collège de la Jaluse.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE
CINEMA.— Lux : 20 h 30 : « Les dollars du Nebraska ».
EXPOSITIONS.— Centrexpo : Charles Wenker, peintre.
PHARMACIE D'OFFICE.— Coopérative.
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE.— Votre médecin habituel.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

La patinoire tourne avec peine. En effet, la saison dernière, si le patinage général et la location de la piste ont rapporté 19,249 fr. 95, la société a dû payer 12,444 fr. 75 pour l'exploitation, 1082 fr. pour les assurances, 2473 fr. 30 pour l'entretien du tracteur et de ses accessoires, 3618 fr. 20 pour l'entretien des machines, 9266 fr. 70 et 297 fr. pour les réparations électriques ce qui donne un total de dépenses de 29,181 fr. 95.

Au bilan, l'actif constitué principalement par le terrain, les tribunes et les machines, le pavillon, le tracteur et les accessoires 258,272 fr., le passif était de 268,204 fr. 50, soit 152,440 fr. pour les parts sociales, 105,832 fr. dû à la commune et 9932 fr. 50 de déficit.

Aide à la patinoire

(c) Le conseil d'administration de la patinoire artificielle a adressé au Conseil communal un extrait de ses comptes arrêtés au 31 mai 1967. Ils bouclent par un déficit de 9932 fr. 50, ce qui correspond à peu près aux factures dues à la commune pour la fourniture du courant électrique.

Pour éviter la perte d'installations réalisées grâce aux sacrifices consentis en son temps par toute une population, il apparaît à l'exécutif d'apporter une fois encore à la Société de la patinoire, l'aide qui lui est indispensable pour continuer son exploitation. C'est pourquoi le Conseil communal proposera au législatif de faire abandon d'une créance de 9266 fr. 70 représentant la fourniture de l'énergie électrique.

Produit des impôts

(c) Les prévisions en ce qui concerne la section locale de Fleurier des impôts, sont basées pour les personnes physiques sur une fortune de 35 millions de francs (recettes 105,000 fr.) et sur des ressources de 19 millions de francs (recettes 890,000 fr.). Pour les personnes morales le rendement est estimé à 270,000 fr. Les recettes prévues dépassent celles enregistrées en 1966 (9,884,454 fr.) et tiennent compte des taxations enregistrées en 1967 ainsi que de la conjoncture actuelle caractérisée par un plein emploi dans toutes les industries de Fleurier.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Réception des annonces et des abonnements

AU LOCLE
chez Mme S. FAVRE
Rue D.-Jeanrichard 33
Tél. (039) 5 32 66
Discobar - Tabacs
Journaux



Révélation du tournoi de basket-ball, l'équipe des « Stroumpps », réduite à 4 joueurs, a obtenu la deuxième place. Dominique Anderegg (2me depuis la droite) a été le meilleur joueur du tournoi.

(Avipress - Cy)

Noël de la « Paternelle »

(c) Comme chaque année, le Noël de la Paternelle qui s'est déroulé samedi après-midi, a attiré un public considérable à la Salle Dixi. Les deux séances ont tout juste été suffisantes pour permettre à chacun de trouver place.

Les parents et enfants qui ont assisté à cette fête ont été conquis par l'excellent spectacle qui leur fut présenté. Les discours furent brefs et les productions divertissantes convinrent à tous les goûts. La « Musique scolaire », « Polper et Lyl », et « Les Vrais Copains » donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et reçurent de chaleureux applaudissements.

En plus de ce programme varié et intéressant, un magnifique sapin décoré jeta durant tout l'après-midi une lueur de joie autour de lui et apporta la vraie signification de la Fête de Noël.

(c) La Chorale du Locle, placée sous la direction de M. Raoul Châtelain s'est rendue dimanche matin à l'hôtel du Locle pour rendre visite à l'un de ses membres hospitalisés. Elle a profité de cette occasion pour interpréter quelques morceaux de son répertoire, morceaux qui ont agréablement divertis les malades de l'hôpital.

Accrochages

Plusieurs accrochages se sont produits en cette fin de semaine, ne faisant que de légers dégâts. Samedi, à 16 h 45, à la croisée des Grands-Monts et du chemin de la Saignotte, deux voitures conduites par Mme A. U. du Locle et par M. B. S. de la Chaux-de-Fonds, sont entrées en collision.

Dans la soirée, à 23 h 50, c'était au tour de deux automobiles pilotées par MM. J.-P. A.-D. et G. R. tous deux domiciliés au Locle de s'accrocher à la hauteur de la gare. Hier, à 15 h 45, deux automobiles pilotées par des habitants du Locle se faisaient quelques éraflures à la croisée des rues du Technicum et Albert-Piguet.

Triomphe du noir et du blanc dans les Montagnes

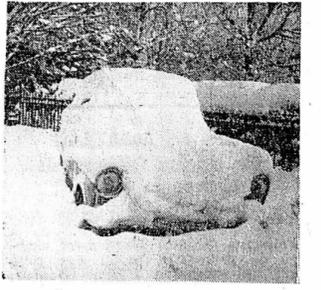
Pays des métamorphoses, les Hauts horlogers viennent de subir leur plus totale transformation par la grâce de leur plus intime et millénaire amie : la neige. On a beau apercevoir, percevoir et vivre ce phénomène depuis cinquante ans, on ne s'y habitue pas, si l'on sait voir. De ce vaste paysage transfiguré, multiplié par l'automne d'octobre, avec ses verts hier éclatants, aujourd'hui à peine passés dans les pâturages, mais les couleurs de gloire de ses feuillures ordonnées par la basse continue que sont les sapins, plus noirs d'être entourés d'or, de ces forêts déjà dénudées dans l'espace aérien de novembre, attiré par les plus longs couchers de soleil de l'année, tout le pâturage déjà allé, aérien, l'hiver va opérer la transmutation miraculeuse. Sous le même ciel bleu, désormais, c'est une terre nouvelle, dont toutes les dimensions sont changées.

blanches, dans leurs verts près d'être, aspirées, reçues dans l'air, devenues fantomatiques, se confondant avec les sables de neige. Je ne vois guère, pour montrer cette espèce de disparition du volume pour transformer tout un pays et un ciel en une toile à deux dimensions, de souvenir pictural que dans une merveilleuse estampe japonaise, art qui précisément ignore le volume : elle disait l'hiver, celui du Japon, le nôtre !

UN CLIMAT PARTICULIER
La température la plus basse qu'il a faite à la Chaux-de-Fonds a été de - 19 degrés samedi matin au Valanvron, où il soufflait ferme. Mais les observations quotidiennes ont été de - 15,6 degrés en l'avenue Léopold-Robert, à 7 h 30 ; - 6,8 à 13 heures ; - 10 à 19 heures 30 ; - 13,9 dimanche matin à 7 h 30. Quant à toutes les pistes de ski, neige miraculeuse, poudreuse à souhait, soleil éclatant, les patinoires, elles ont vécu d'un coup l'exode de la moitié des villes, et la ruée vers la neige de tous les alentours, français en particulier, qui savent que nos pentes sont mieux organisées et surveillées que les leurs.

Il n'y a que l'Office météorologique fédéral (nous le répétons à dessein) qui veut ignorer systématiquement une région dont les réactions au temps ne sont précisément pas celles de tout le pays et qui pour cela devrait être mentionnée, quand il y a lieu (elle ne demande nullement un traitement privilégié), d'une manière spéciale, qui tiendrait en deux ou trois mots dans un communiqué en général assez long.

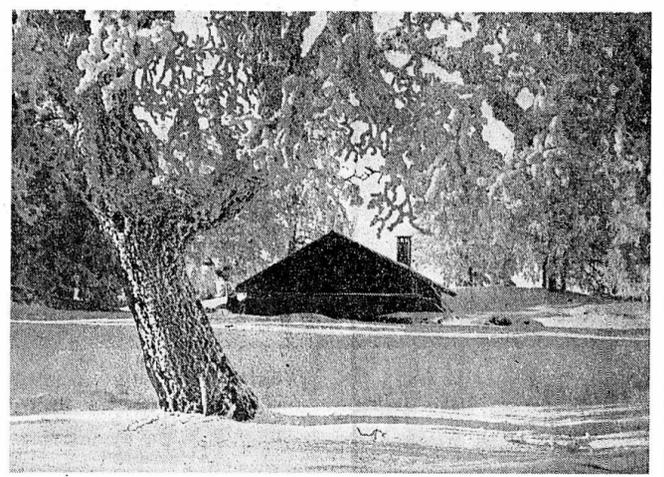
DU COTE DES CHAUFFARDS
Cette triste race tendrait-elle à augmenter ? Il y a peu de temps, la femme d'un magistrat chaux-de-fonnier était renversée sur le passage pour piétons du bas du Grenier (particulièrement dangereux et exigeant, pour ceux qui s'engagent de l'avenue Léopold-Robert dans la rue du Grenier en un tournant à angle aigu, (une prudence accrue) par un automobiliste. Elle fut douloureusement contusionnée, et pour toute sollicitude, une mégère sise à côté du conducteur, qui ne se dérangea pas, vint interpellé sa victime à terre par ces mots : « Vous ne pouvez pas faire attention » alors que c'était à eux de le faire. — « S'il vous plaît, Madame ! » se contenta de répondre la victime, qui n'en est pas encore revenue. Puis l'auto s'enfuit, sans autre forme de procès. Espérons qu'il y avait en des témoins qui ont pris le numéro de la machine : bon conseil, faites-le toujours quand vous êtes témoins d'un fait aussi révoltant.



Surprise pour certains automobilistes... (Avipress - Nussbaum)



Pistes de ski en pleine ville.



Voici les feuillus... effeuillés : guirlandes de givre et de neige.

à coup, il voit avec effroi le lourd véhicule se mettre en marche, se précipite sur le marche-pied, mais, avant qu'il ait pu entrer à bord, le camion bascule dans le vide ; les ouvriers travaillant dans la fosse, avertis par les cris d'un conducteur de trax, ont pu s'enfuir sauf un : M. Dolci, qui fut tué sur le coup par la masse qui s'était abattue sur lui. Une veuve, quatre orphelins. Le camion démolit, coût 100,000 francs et il y a eu pour 50,000 francs de dégâts.

Il n'entraîna nullement dans les intentions du tribunal d'accabler M. Walther Ch., entrepreneur de transports au Locle, qui ne s'est pas encore remis du chagrin qu'il a ressenti devant la catastrophe que sa négligence a provoquée. La négligence est indiscutable ; aussi n'est-elle pas discutée. Le procureur demandait une peine de deux mois d'emprisonnement ; finalement le tribunal de police présidé par M. P.-A. Rognon, s'est contenté d'un mois avec sursis pendant trois ans.

Si seulement cette dure épreuve était un avertissement pour les usagers des gros véhicules et d'une manière générale de tous les organisateurs de travaux : prudence et précautions payent.

LE CHAUXOIS

Attention aux portières !

Samedi à 17 h 15, M. D. P., de la Chaux-de-Fonds, ouvrit une portière de son automobile, et une autre voiture, conduite par M. E. A., de la Chaux-de-Fonds, l'accrocha au passage. Dégâts.

Et le « stop » !

M. H. S. de la Chaux-de-Fonds circulait hier à 12 h 10 au volant d'une automobile à la rue de la Fusion. A la hauteur de la rue Num-Droz, le conducteur ne respecta pas le « stop » et son véhicule entra en collision avec une voiture conduite par M. M. M. habitant le Locle. Les dégâts sont importants.

LA CORBATIERE — Tamponnement

M. M. M. des Ponts-de-Martel circulait samedi vers 14 heures, au volant d'une automobile de la Sagne en direction de la Chaux-de-Fonds. A la hauteur du café de la Corbatière, sa voiture tamponna une automobile qui bifurquait pour rejoindre le parc de stationnement situé à proximité. Ce dernier véhicule était conduit par M. F. C., de Couvet.

Le steak était à point...

Les PS de la Chaux-de-Fonds sont intervenus samedi à 18 h 30 dans un appartement de la rue Sophie-Mairet, où les locataires s'étaient absentes, laissant une poêle à frire contenant de la viande sur la cuisinière enflammée...

Les conduites gèlent

Samedi, vers 16 heures, les PS de la Chaux-de-Fonds ont été appelés dans un immeuble de la rue de Versoix, où les corridors étaient inondés, une conduite d'eau ayant sauté à la suite du gel. Les dégâts sont insignifiants.

LES BRENETS — Un beau concert

La Fanfare des Brenets a donné, samedi soir, un excellent concert, après que le président remit les drapeaux d'honneur à quelques membres de la fanfare.

La deuxième partie de la soirée fut consacrée à deux cantatrices accompagnées d'une pianiste. Le manque de place nous oblige à différer la publication du compte rendu de cette soirée.

FRANCE VOISINE

Un Loclois faisant partie d'une bande de voyous arrêté à Morteau

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 3 heures du matin, la brigade de Morteau était avertie par téléphone de la présence insolite d'individus dans les entrepôts des établissements Gacoulot, premiers en gros de René Payol. Rapidement sur les lieux, les gendarmes trouvant les portes de l'entrepôt fermées de l'extérieur, ils durent faire des sommations d'usage pour que les intrus se manifestent, sortent de leur cachette et avouent simplement qu'ils se reposaient. Après une rapide visite des lieux il fut constaté que le tiroir-caisse avait été fracturé. Emmenés à la brigade, les voleurs qui étaient au nombre de quatre se « mirent à table » et avouèrent qu'ils avaient, après leur méfait, projeté de se rendre dans le Midi avec la voiture de M. René Gacoulot, propriétaire des lieux. Ces jeunes dévoyés, deux jeunes Mortuoriens, mineurs, et deux ressortissants suisses, Etienne Piller 19 ans, originaire de Fribourg et Pierre Breguet, 19 ans, du Locle, devaient par la suite reconnaître d'autres méfaits commis dans la région, ce qui après rapprochement, permit à la brigade de Montbenoit de procéder à l'arrestation d'un autre mineur domicilié à Ville-du-Pont et à la brigade de Pontarlier d'incarcérer deux autres coupables, un mineur et Claude Drezet, 19 ans, de Pontarlier, qui travaillait à Fleurier. Ces deux derniers avaient commis des vols dans des magasins de Pontarlier dans des voitures, et avaient pillé des trones à l'Auberson et à Sainte-Croix.

Les malfaiteurs qui ont passé le week-end à la chambre de sûreté de la brigade, seront transférés aujourd'hui à Besançon pour être présentés au juge d'instruction. Pour ce qui concerne les Suisses, l'enquête menée de pair par les deux polices, permettra peut-être d'établir les responsabilités de ces derniers dans d'autres méfaits commis outre-Jura. Ces arrestations méritent certainement. En aux agissements néfastes des bandes de jeunes voyous et qui écumant la région de Pontarlier à Morteau, depuis plusieurs mois.

JURA - JURA - JURA - JURA

Votations et élections

CHARMOILLE Les chrétiens-sociaux gagnent un siège

Sur 129 électeurs inscrits, 117 se sont rendus aux urnes, soit 90,6 %.

CORCELLES - Trois nouveaux conseillers municipaux

(c) Les électeurs de Corcelles (Jura bernois) ont élu trois nouveaux conseillers municipaux sur cinq.

Deux candidats en ballottage à Boécourt

(c) A Boécourt, 58,8 % des électeurs ont pris part au scrutin.

Ballottage à Loveresse

(c) Les élections pour le Conseil municipal de Loveresse ont donné lieu à un ballottage.

APRÈS L'ARRESTATION DE LUCIEN MEYRAT

Protestation d'un avocat de Marcel Boillat

Me Mariano Robles, l'avocat espagnol de Marcel Boillat, chef du "Front de libération jurassien", a vivement protesté contre l'arrestation et la détention par les autorités helvétiques de M. Lucien Meyrat, soupçonné d'avoir aidé Boillat à franchir la frontière suisse et d'avoir envoyé, après l'évasion de ce dernier, des lettres à divers journaux de la Confédération.

Dans une interview, Me Robles a notamment déclaré: « En tant qu'avocat de Marcel Boillat et dans les limites imposées par l'éthique de notre profession, je peux donner ma parole d'honneur que, pour autant que je sache, Lucien Meyrat n'a jamais été impliqué dans une tentative d'évasion de Boillat pas plus que dans des activités clandestines auxquelles se serait livré ce dernier. »

NOUVEL ACCIDENT SUR LA LIGNE DE CHEMIN DE FER MOUTIER - SOLEURE

(c) Samedi, le pantographe d'une locomotive circulant sur la ligne Moutier-Soleure a arraché la ligne à haute tension, entre Crémines et Saint-Joseph, sur une longueur de 100 m. Le service a été interrompu durant quatre heures. Il a été remplacé par un service de cars.

MOUTIER - Carnet de deuil

(c) Le doyen et fondateur du Club alpin prévoisais, M. Robert Raaflaub, est décédé hier dans sa 95me année. C'est une figure bien sympathique qui disparaît.

COURTÉTELLE Noël des invalides

(c) L'Association des invalides, section de Delémont et environs, a célébré la fête de Noël, hier, à Courtételle. Cette association compte 226 membres et fêtera en février le 10me anniversaire de sa fondation.

COURTÉTELLE - Nonante ans



(c) Mme veuve Anna Rossé-Vernier a célébré hier, son nonantième anniversaire. La fanfare, les autorités communales et paroissiales et la population se joignirent à la famille pour fêter de manière sympathique la vaillante nonagénaire.

SONCEBOZ - ballottage

(c) Vendredi et samedi, 237 électeurs sur 395 inscrits, soit 60 %, se sont rendus aux urnes pour élire le Conseil municipal.

Elections du conseil de bourgeoisie

(c) Après avoir accepté le budget 1968, les citoyens bourgeois de Sonceboz-Sombeval ont réélu pour 4 ans leur conseil, qui se composera de MM. Pierre Pécaut, vice-président, William et Francis Bourquin, conseillers, Jean Pécaut, vérificateur des comptes.

Gains des libéraux-radicaux à Reconvilier

(c) Reconvilier a élu son Conseil municipal. Le 64 % des électeurs se sont déplacés.

LA HEUTTE - Assemblée de bourgeoisie

(c) Les bourgeois de la Heutte ont tenu leur assemblée annuelle samedi. Les 27 membres avaient répondu à l'appel du Conseil.

PORENTRUY Evasion à la maternité

(c) Mlle Marie-Rose Guenat, née dans les Vosges, en 1941, domiciliée dans un village frontalier, avait, ces derniers temps, commis plusieurs vols et escroqueries à Alleppe à Porentruy où elle était employée.

40 ans d'enseignement

(c) M. Edmond Guénat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs du Jura, vient de fêter ses quarante ans d'enseignement.

TAVANNES - Réduction des membres du conseil de paroisse

(c) Les paroissiens de l'Eglise réformée de Tavannes ont décidé, lors de leur assemblée générale, de réduire de 14 à 12 le nombre des conseillers de paroisse.

Décès d'un industriel

(c) Samedi est décédé à Tavannes M. Edouard Haenni, industriel. Depuis fort longtemps, M. Haenni était à la tête de la fabrique d'horlogerie Henex où il s'était fait apprécier par ses qualités d'homme et d'organisateur. Il était très connu dans la région et son départ sera unanimement regretté.

RECONVILIER - Nonagénaire

(c) Hier, Mme Louise Ermatinger, entourée de sa nombreuse parenté, a fêté dans la joie et l'allégresse son nonantième anniversaire.

SAINT-IMIER - 35 nouveaux élèves au Technicum cantonal

(c) Trente-cinq nouveaux élèves, dont 10 habitent Saint-Imier, huit Tramelan, quatre le Vallon, cinq la vallée de Tavannes et le reste provenant de différentes parties du pays ont réussi les examens d'admission au Technicum cantonal.

Débat sur l'épuration des eaux

(c) Samedi, à Saint-Imier, l'Association des communes du canton de Berne organisait un débat sur l'épuration des eaux. Des exposés fort intéressants ont été présentés par MM. F. Dardel, ingénieur, Jost et Walter. La discussion qui suivit fut très animée.

BONFOL - Début d'incendie

(c) Samedi, vers 20 heures, un début d'incendie s'est déclaré dans le local de chauffage de la scierie Grütter, à Bonfol. L'alarme a été donnée par le propriétaire.

Trois fois oui, une fois non à Saint-Imier

(c) Vendredi, samedi et dimanche, les électeurs de Saint-Imier se sont rendus aux urnes. Par 521 oui contre 149 non, ils ont accepté le budget municipal pour 1968 qui prévoit aux recettes une somme de 4,757,084 fr. et aux dépenses un montant de 4,734,850 francs.

Les électeurs ont de même accepté, par 590 oui et 87 non, un cautionnement municipal d'un maximum 378,000 fr. pour un prêt hypothécaire en deuxième rang souscrit par la Fondation « Colonie d'habitants pour personnes âgées ou invalides » de la commune de Saint-Imier.

TRAMELAN - Un Conseil municipal sans changement

(c) Le grand Tramelan a voté hier trois importants projets et nommé ses autorisés. 69,4 % des électeurs se sont rendus aux urnes.

La fondation du home pour personnes âgées et le cautionnement de l'emprunt de 2,900,000 fr. ont recueilli 953 oui et 116 non.

L'assainissement de la première étape du réseau des eaux et l'emprunt de 200,000 fr. ont obtenu 99 oui, 107 non.

ROMANEL Une jeune fille tuée par une auto

(sp) Hier à 19 h 40, sur la route Morges-Cossonay, près de Romanel, un automobiliste roulant en direction d'Aclens a renversé Mlle Marietta Cadocsh, 16 ans, employée à Romanel, qui marchait sur le bord droit de la chaussée, avec une amie.

SAINT-CROIX - Un piéton blessé

(c) Samedi vers 17 h 45, un automobiliste vaudois qui roulait entre Sainte-Croix et Le Château a subitement perdu le contrôle de sa machine, sur la neige tassée et a fait une embardée, heurté une glissière de sécurité et finalement touché un piéton.

PAYERNE Conseil communal

(c) Le Conseil communal de Payerne s'est réuni sous la présidence de M. Henri Stern. Il a admis le rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal concernant le principe de la construction d'une grande salle avec la participation financière de la commune.

EPALINGES Un chauffeur genevois grièvement blessé

(sp) Hier vers 20 h, sur la route Lausanne-Berne, dans le tronçon de contournement d'Epalinges, un automobiliste américain conduisant une voiture portant plaques tessinoises a perdu la maîtrise de son véhicule, dans un virage, un des pneus étant en mauvais état.

YVERDON Une auto contre une glissière de sécurité: 2 blessés

(c) Hier à 20 heures, un accident de la circulation s'est produit à la montée d'Épauthes, sur le pont du Buron. Une automobile genevoise qui roulait en direction de Lausanne a percuté la glissière de sécurité, à gauche. Le véhicule s'est immobilisé contre cette dernière.

Jambe cassée

(c) Samedi, à 17 h 30, un Yverdonnois M. Henri Vetter, 40 ans, habitant rue des Utins 16, a malencontreusement glissé dans son appartement et s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Une vache s'enfuit

(c) Samedi, vers 9 heures, alors qu'elle se trouvait au pesage du poids public en ville une vache a subitement pris peur et s'est dirigée vers la gare; elle entra d'une façon assez brutale en contact avec un véhicule en stationnement, ce qui occasionna des dégâts au véhicule.

Un joueur de hockey blessé

(c) Samedi, vers 19 heures, on a transporté à l'hôpital d'Yverdon le jeune Michel Fahl, joueur de hockey, qui est entré en collision avec la bande du rink après une violente chute. Il s'est blessé au cuir chevelu.

PROVENCE - A l'école

(c) A fin novembre, les soirées scolaires ont eu lieu avec tout le succès qu'on sait. Succès pleinement mérité, et il serait bien difficile de dire quelle production a été la plus goûtée et la plus applaudie.

Téléphonez-nous!

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discretion assurée.

Embardée mortelle près de Sonceboz

(c) Hier après-midi, une voiture conduite par M. Félix Steinhäuser accompagné de M. Hans Zurkirchen, tous deux âgés de 19 ans, employés de commerce, célibataires, de Laufen, a quitté la route à cinq mètres du tunnel, à la sorcourse au bas d'un talus qui borde la Suze. Les deux occupants, souffrant de graves blessures, ont été hospitalisés à Bienne. M. Zurkirchen y est décédé dans la soirée.

LE RAIMEUX Un tracteur au bas d'un talus Deux blessés

(c) Hier après-midi, un tracteur à dévalé un talus au bas du Raimeux. En arrivant sur les lieux de l'accident, les hommes de la colonne de secours et les policiers découvrirent M. Werner Badertscher, 41 ans, berger au Raimeux, et M. Alexandre Dubois, 54 ans, agriculteur à Corcelles, étendus dans la neige. Le sauvetage fut laborieux: il fallut remonter les blessés sur une distance de plus de 100m et dans un endroit très abrupt.

FRIBOURG - FRIBOURG

Nominations ecclésiastiques

(c) Par décisions de son Exc. Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg; le chanoine Paul André, curé-doyen de Delley, est nommé curé de la paroisse de Gletterens; l'abbé André Cantin, curé de Saint-Aubin (Fr), est nommé curé de la paroisse de Carrignan (Vallon); l'abbé Paul Bourqui, chapelain de Belfaux, est nommé curé de la paroisse de Crésuz, tandis qu'il garde l'auomoerie du Mouvement eucharistique des jeunes pour le canton de Fribourg.

YVERDON Une auto contre une glissière de sécurité: 2 blessés

(c) Hier à 20 heures, un accident de la circulation s'est produit à la montée d'Épauthes, sur le pont du Buron. Une automobile genevoise qui roulait en direction de Lausanne a percuté la glissière de sécurité, à gauche. Le véhicule s'est immobilisé contre cette dernière.

Vernissage à l'Hôtel de ville

(c) Samedi, a eu lieu à l'hôtel de ville d'Yverdon, le vernissage de l'exposition d'œuvres d'arts réalisés par de jeunes amateurs du Nord vaudois. Elle est organisée par le cartel des jeunes, en collaboration avec le foyer des jeunes et l'on y trouve des céramiques, peintures, poteries, sculptures mobiles, etc.

Jambe cassée

(c) Samedi, à 17 h 30, un Yverdonnois M. Henri Vetter, 40 ans, habitant rue des Utins 16, a malencontreusement glissé dans son appartement et s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Une vache s'enfuit

(c) Samedi, vers 9 heures, alors qu'elle se trouvait au pesage du poids public en ville une vache a subitement pris peur et s'est dirigée vers la gare; elle entra d'une façon assez brutale en contact avec un véhicule en stationnement, ce qui occasionna des dégâts au véhicule.

Un joueur de hockey blessé

(c) Samedi, vers 19 heures, on a transporté à l'hôpital d'Yverdon le jeune Michel Fahl, joueur de hockey, qui est entré en collision avec la bande du rink après une violente chute. Il s'est blessé au cuir chevelu.

PROVENCE - A l'école

(c) A fin novembre, les soirées scolaires ont eu lieu avec tout le succès qu'on sait. Succès pleinement mérité, et il serait bien difficile de dire quelle production a été la plus goûtée et la plus applaudie.

Téléphonez-nous!

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discretion assurée.

BIENNE

Un cycliste blessé

(c) Hier, à 13 heures, un jeune cycliste, Frédéric Schær, né en 1956, de Bienne, a été renversé par une automobile au faubourg du Lac; blessé au dos et à la tête, il a été conduit à l'hôpital de Wildermeth.

UNE AUTOMOBILE QUITTE LA ROUTE

(c) Samedi à 16 h 30, une automobile de Granges conduite par Mlle Alice Grimm a dérapé route de Soleure, et a terminé sa course dans les champs. La conductrice a été transportée à l'hôpital de Bienne, où elle est soignée pour un œil blessé.

Générosité des cafetiers

(c) La Société des cafetiers vient de décider qu'en lieu et place des petits cadeaux de fin d'année distribués à leurs clients, ses membres verseraient un don de 1000 fr., soit 500 fr. à l'hôpital de Wildermeth et 500 fr. à l'Asile Gottesgnad.

Le bal de l'ACS

(c) Le traditionnel bal de l'A.C.S. a connu samedi soir, dans les salons de l'hôtel Elite, son habituel succès. Deux grands orchestres et un pianiste, au bar, ont fait tourner l'assistance jusqu'au petit jour.

Trois nouvelles paroisses catholiques romaines

(c) L'accord ayant été donné par la paroisse générale et celles de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas, les paroisses de Mâches, Perles et la Neuveville deviendront autonomes prochainement.

CONCERTS DE NOËL DANS LES ÉGLISES

(c) Hier, les paroisses réformées de Bienne, Madretsch et Boujengnau conviaient les fidèles à trois concerts de l'Avent.

A l'église du Pasquart, c'était l'ensemble vocal et instrumental Pascale Bonet, avec come solistes Janine Wunderwald, Simone Perret, Rose-Marie Scheuere, H.-R. Schuberger à l'orgue, M. Moine au clavecin; l'ensemble a interprété des œuvres de Bach, Buxtehude, Haendel et Mozart.

A Boujengnau, le Chœur mixte et quelques instrumentistes ont interprété le « Gloria in excelsis » de Palestrina, trois chorals de Bach, la cantate « In te Domine speravi » de Buxtehude et deux sonates pour violon, flûte et orgue par MM. Laurent Hirschin, Matthias Eichenberger et Heinz Hummenacher.

A Madretsch, le Chœur paroissial, dirigé par M. G. Rollier, interprétait une cantate de Bach et de Purcell et des pages de Geminiani, Händel, avec comme solistes MMes Hugi, Haller, MM. Rodrigo et Stachel et un orchestre à cordes.

Ces trois concerts, d'une haute valeur artistique, ont connu les faveurs d'un nombreux public.

Son cinquantième permis de pêche gratuit

(c) M. Gottfried Danzen, 72 ans, a demandé récemment son cinquantième permis de pêche professionnelle. Ce dernier lui a été offert gratuitement par le canton de Berne. Les pêcheurs professionnels du lac de Bienne sont 15 depuis peu de temps; soit 7 Tauffelen, 5 à Lüscherz, à Certier, à Chavannes, à Gléresse. Le dernier inscrit est M. Hans Danzen, 22 ans, qui a fait son apprentissage chez M. Edmond Henry, à Cortaillod.

FRIBOURG - FRIBOURG

CHENENS Violente collision: une blessée

(c) Hier matin, un automobiliste de Lentigny circulait de Villaz-Saint-Pierre (Glâne) en direction de son domicile. A la bifurcation de Chenens, il coupa la route à une voiture conduite par M. Hubert Chassot, âgé de 31 ans, domicilié à Granges-Pacot, qui circulait de Fribourg en direction de Romont. Malgré un énergique freinage de M. Chassot, la collision ne put être évitée. Mme Chassot, âgée de 30 ans, fut blessée à la tête et dut être soignée à l'hôpital de Billens, où elle fut transportée par un automobiliste de passage. Les dégâts matériels sont fort importants.

Les Staviacois ont mis la bise à la porte!



(c) La bise carabinée de ces jours derniers a incité les habitants de la rue de la Rochette à Estavayer, à fermer la vieille porte moyenâgeuse (notre photo) située au bout de leur petite rue. Alors que jadis cette porte faisait partie du système de défense de la ville, elle sert aujourd'hui à retenir la bise qui, venant du lac, s'engouffre entre les demeures du quartier de Rivaz. Les automobilistes, s'ils veulent franchir la porte, n'ont qu'à descendre de leur véhicule pour l'ouvrir et la refermer. Tout simple! Il suffisait d'y penser.

Congrès scientifique à Fribourg

(c) La Société suisse de cardiologie a tenu ses assises annuelles samedi à Fribourg. Au Grand auditorio de physiologie de l'Université, les congressistes ont entendu le professeur Aloys Müller, dans le cadre de l'Institut de recherches cardio-angiologiques. Ils ont visité l'Institut du professeur Müller. L'assemblée générale de la société a eu lieu dans l'après-midi.

PRÈS DE MORTEAU Un camion fribourgeois obstrue la route pendant 2 heures

Un semi-remorque immatriculé à Fribourg (Suisse) lourdement chargé de grumes a perdu une roue sur la commune d'Éfin (Doubs), s'étant couché sur le côté, il a obstrué la route pendant près de 3 heures; il fallut l'intervention de la gendarmerie de Morteau pour canaliser la circulation rendue très difficile par l'état des chemins.

LAMBOING Assemblée du budget

(c) L'assemblée ordinaire de décembre se tiendra vendredi 15 décembre. Les citoyens présents devront se prononcer sur le tractand ci-après: 1. Procès-verbal; 2. Voter le budget; 3. Election: a) du vice-président des assemblées; b) d'un membre de la commission d'école; 4. Remise des bergeries; 5. Vente de terrain.

NODES - Assemblée communale

(c) Les électeurs de la commune mixte de Nods sont convoqués en assemblée communale ordinaire d'hiver jeudi 14 décembre. Salle communale. Voici l'ordre du jour de la séance: 1. Décision de convertir le crédit de construction de l'ancien bâtiment d'école en emprunt ferme; 2. Prendre une décision quant à l'introduction d'une branche à option pour l'enseignement de l'allemand; 3. Elections: a) de la série sortante du Conseil communal plus un membre démissionnaire; b) de la série sortante de la commission de vérification des comptes, plus un membre à remplacer; 4. Voter le budget pour 1968, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière; 5. Fixer la taxe des chiens.

QUALITÉ SUISSE + 3 ANS DE GARANTIE COMPLÈTE

Quelle est la machine à laver qui vous offre d'aussi larges avantages et cette sécurité unique? Naturellement FURRER - pour tous ses modèles... Ils sont entièrement automatiques, d'un emploi facile et d'un prix très avantageux. (Sur demande: location, facilités de paiement, reprise de votre ancienne machine.)

GRATUIT

Je désire recevoir, sans engagement, la plus récente documentation sur les machines à laver entièrement automatiques FURRER. Expédier à: J. Furrer A.G., 5032 ROHR (Aarau).

Tél. (064) 22 42 15

Adresse:

KLEINGURMELS (Lac) - Le petit lugueur est mort

(c) Le petit Kurt Stadelmann, 6 ans, fils d'Hermann, menuisier à Kleingurmels (Lac), qui s'était jeté contre une auto avec sa luge, vendredi dernier, a succombé à ses graves blessures, hier, à l'hôpital de l'île, à Berne.

LA NEUVEVILLE Assemblée municipale

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a décidé de convoquer l'assemblée municipale ordinaire d'automne le lundi 18 décembre 1967, à 20 h, à la salle de cinéma, avec l'ordre du jour suivant: 1. Procès verbal de l'assemblée du 8 novembre 1967; 2. Ouverture d'une nouvelle classe de 5me année à l'école primaire; 3. Projet de budget pour 1968; fixation de la quotité d'impôt, du taux de la taxe immobilière et de la taxe des chiens; 4. Demande de cautionnement de 100,000 fr. en vue de faciliter la construction d'une nouvelle fabrique et le développement d'une industrie locale; 5. Epuration des eaux usées; information à l'appui d'une demande de crédit qui sera soumise au corps électoral (vote aux urnes); 6. Modification de l'article 89 du règlement de police (fermeture des magasins); 7. Révision partielle du règlement d'organisation et d'administration; 8. Demande d'admission à l'indigénat communal; 9. Divers.

Allocations de renchérissement

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a pris connaissance des décrets du Grand conseil du 8 novembre 1967, concernant les allocations de renchérissement pour 1967 et 1968 au personnel de l'Etat et aux membres du corps enseignant. Conformément aux dispositions de l'article 32 du règlement communal de service, ces décisions seront applicables au personnel communal et au corps enseignant. L'allocation supplémentaire de renchérissement pour l'année 1967 s'élèvera à 5 % tandis que l'allocation de renchérissement pour l'année 1968 passera de 13,5 % à 18,5 %.

PAYERNE



Le rendez-vous des fins becs

RESTAURANT LA ROTONDE



La bonne cuisine française, préparée et servie par des Français

PAYERNE



Le rendez-vous des fins becs

QUALITÉ SUISSE + 3 ANS DE GARANTIE COMPLÈTE

Quelle est la machine à laver qui vous offre d'aussi larges avantages et cette sécurité unique? Naturellement FURRER - pour tous ses modèles... Ils sont entièrement automatiques, d'un emploi facile et d'un prix très avantageux. (Sur demande: location, facilités de paiement, reprise de votre ancienne machine.)

GRATUIT

Je désire recevoir, sans engagement, la plus récente documentation sur les machines à laver entièrement automatiques FURRER. Expédier à: J. Furrer A.G., 5032 ROHR (Aarau).

Tél. (064) 22 42 15

Adresse:

LES AMIS DES AMIS BOIVENT AUSSI MARTINI



Martini Dry "extra sec" base inégalable des cocktails classiques

MARTINI

OFFRES D'EMPLOIS

Importante maison de vins de Suisse romande désire engager un

caviste

bien au courant des travaux de cave en général et des soins à donner aux vins. La préférence sera donnée à une personne ayant plusieurs années de pratique dans le métier. Place stable avec caisse de retraite. Entrée à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, sous chiffres AS 35408 N aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

On cherche pour dame âgée mais non malade
DAME OU DEMOISELLE
de compagnie pouvant faire les repas. Belle chambre à disposition. Entrée et conditions à discuter.
Tél. 81345, heures des repas.

Nous recherchons pour date à convenir
aide-mécanicien-serviceman

Nous demandons une personne de nationalité suisse possédant le permis de conduire. Semaine de cinq jours.
Garage Hubert Paththey,
1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 5 30 16.

La confiserie Vautravers, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 70, cherche

filles d'office
garçon ou fille de laboratoire
Congé le dimanche. Faire offres ou se présenter.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme fort
18 ans, cherche place d'aide-chauffeur.
Tél. (038) 7 81 26 (12 - 13 heures et dès 18 heures).

Monteur en chauffage
cherche
installations à l'heure
ou à forfait; devis sur demande.
Tél. (037) 2 95 88.

Chauffeur
permis A. cherche place éventuellement REPRÉSENTANT. Libre tout de suite. Faire offres sous chiffres P 4835 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

SECRETARE
diplômée cherche place stable à Neuchâtel ou aux environs. 6 ans de pratique, capable d'organiser son travail de manière autonome, apte à seconder efficacement son chef. Aimant le contact avec les fournisseurs et la clientèle.
Langues: allemand - français, notions d'anglais.
Adresser offres écrites à 1112-1286 au bureau du journal.

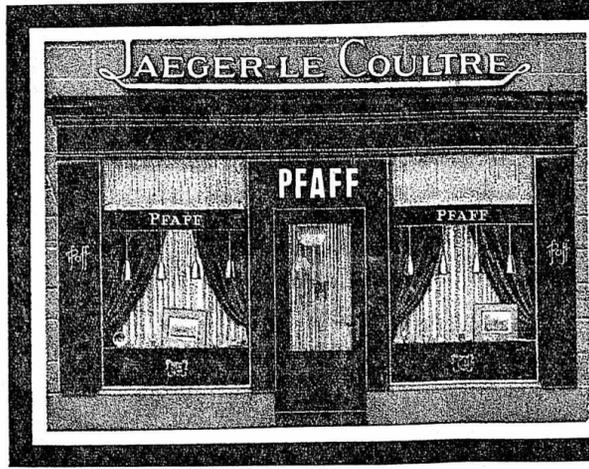
L'annonce
reflet vivant du marché

APPRENTISSAGES

JAMES GRENACHER
produits pétroliers, station-service, pneumatiques, recherche, pour le printemps,
un (e) apprenti (e)
Il (elle) trouvera chez nous un travail varié dans un cadre jeune et dynamique.
Faire offres écrites ou se présenter à Saint-Blaise, route de Berne 4.
Tél. 3 33 33.

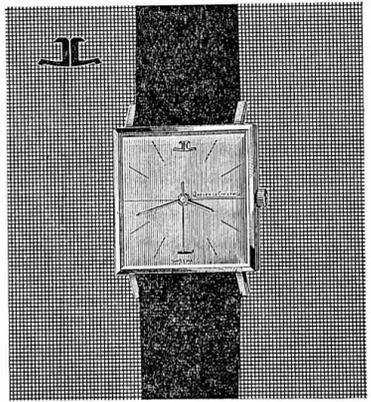
Etude d'avocats cherche
une apprentie
pour le printemps 1968. Semaine de cinq jours. Faire offres à case postale 798. 2001 Neuchâtel.

Importante maison d'importation de Neuchâtel cherche, pour le printemps prochain,
APPRENTI
ayant suivi une école secondaire. Nous offrons une formation complète dans nos différents services d'expédition, laboratoire, achats, ventes, transports, comptabilité et secrétariat. Faire offres écrites à la Direction de la maison AMANN & Cie S.A., importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.



PFAFF

JOAILLIER-ORFÈVRE / HORLOGERIE DE LUXE
7, PLACE PURY / NEUCHÂTEL



CRÉATIONS PRESTIGIEUSES DES
MONTRES JAEGER-LECOULTRE

AVIS DIVERS

Offrez un cadeau qui ajoute l'utile à l'agréable:
Un tapis à faire soi-même
canevas et laine
Madeleine Seyon 4, 1er étage (ascenseur)
Mme Vaucher
Tél. 5 15 85 Neuchâtel



Termarin
Ceinture moderne en pure laine
Tellement plus chaude et confortable !..
Contre rhumatismes, refroidissements, douleurs musculaires, CONTRE LE FROID

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
SEYON 8 - NEUCHÂTEL - TEL 54544

Société neuchâteloise de science économique
Mardi 12 décembre 1967, à 20 h 30
Aula du Nouveau Gymnase
CONFÉRENCE PUBLIQUE de M. Philippe de Weck
Directeur général de l'Union de Banques Suisses, à Zurich
La Suisse face aux problèmes financiers européens
Entrée pour les non-membres: Fr. 2.- (Étudiants: Fr. 1.-)

Gagnez plus!
en travaillant CHEZ VOUS pendant vos heures de loisirs, grâce à la méthode de J.-K. Hellix, nouvelle en Suisse. Documentation gratuite et sans engagement, avec liste de références de lecteurs, sur simple demande par carte postale à HOBBY IS MONEY, 1604 PUIDOUX

Cure miraculeuse
de dix jours permettant de perdre dix livres en autant de jours, grâce à l'ouvrage de Cooley: Enfin maigrir sans faim, obtenable au prix de 12 fr. 80 à la librairie Raymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel.

OERTLI

Brûleurs à mazout et à gaz
Max Carbonnier
COLOMBIER, tél. 6 36 42,
ou bureau de service, Pesoux, tél. 8 25 60, sont à votre disposition pour tous renseignements.



Eric MOSER
GYPSERIE - PEINTURE
7, rue Emer-de-Vattel
Neuchâtel Tél. 5 54 64

RENÉ SCHENK
votre fournisseur pour vos
ARTICLES DE SPORT
ski - hockey - football
Aiguillage de patins
Chavannes 7 et 15 Tél. 5 44 52
On réserve pour les fêtes

BOUCHERIES-CHARCUTERIES
R. MARGOT
NEUCHÂTEL
Ø 2 lignes: 5 14 56 - 5 66 21
Parcs 82 - Tél. 5 10 95

Appareillage - Ferblanterie
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver «Schulthess»
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
NEUCHÂTEL
Ecluse 76 - Tél. 5 24 41

BLANCHISSERIE DU FAUBOURG
Nettoyage à sec Fbg de l'Hôpital 26
lave votre linge et nettoie vos habits
Tél. 4 06 06

NETTOYAGES
Villas - Appartements - Bureaux
Fabriques
Location de machines à poncer les parquets
Travail soigné - Devis sur demande
H. ZÜRCHER
Tél. 5 99 36 (heures des repas)

F. JACOTTET
sellier-tapissier
Nouvel atelier:
Vieux-Chatel 17 A
Literies - meubles rembourrés
Tél. (038) 5 57 03

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute et sous mes yeux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

COUTURE
Transformations, remise à la taille. Robes, jupes, manteaux.
Pittetoud
Temple-Neuf 4
Neuchâtel Tél. 5 41 23

ARGENTERIE
Réservation Abonnement Offerte aujourd'hui, appréciée demain
Toujours à l'heure avec nos Montres

Alliances
Classiques et fantaisie Grand choix La paire à partir de **35.-**
Pour tous vos cadeaux: bijoux, réveils

ZENITH
FORTIS Enicar-Roamer Rona-Oris-Kulm à partir de **48.-**

Pendules neuchâteloises à partir de 298.-
Pendules de buffet, à suspendre
Pendules de cuisine à pile, à partir de Fr. **39.50**

HORLOGERIE **HENRI FAVRE** BIJOUTERIE
NEUCHÂTEL - TÉL. 5 42 38 - PLACE DU MARCHÉ

Ne rêvez plus d'une voiture rapide, luxueuse et compacte.

Achetez-la!
(Maintenant, elle existe)

L'Olympia réunit les avantages de trois types de voitures. Elle a les accélérations et la tenue de route d'une voiture de sport, le luxe et le confort d'une limousine et la maniabilité d'une petite voiture.



Opel Olympia

Une nouvelle race de voiture

A partir de fr. 8990.- (prix indicatif)

OON 252/68 Su

TROUSSEAU ARGENTERIE PORCELAINE VERRERIE
en toute confiance au magasin à l'étage
M. HUGUENIN
Avenue du Premier-Mars 14
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 51 55

ZELLER
préparation à base de plantes médicinales facilite le sommeil



Pendant la journée: sédatif léger

Pendant la nuit: dormitif tranquillisant

DRAGÉES CŒUR & NERFS
un produit Zeller, Romanshorn (exempt de barbituriques)

en vente dans les pharmacies et drogueries

dès le 16 décembre

de nouveau les

**billets
du dimanche**

retour gratuit

jusqu'au dimanche

31
mars

CFF

nouveau Camel filtre

nouveau Fr. 1.40



famous
Camel quality
avec filtre/sans filtre

JACQUES SA.
Hôpital 3 - Neuchâtel
Manteaux agneau retourné
Bonnets en fourrure



VOTRE AVANTAGE :

- qualité éprouvée
- grand choix tout genre
- certificat de garantie
- service après-vente
- vente aux particuliers

DIRECTEMENT au Comptoir de vente de la fabrique FLORIMONT S.A., Neuchâtel, d'où ÉCONOMIE d'au moins 35% ! (MM. Schaldenbrand se feront un plaisir de vous conseiller.)

Faubourg du Lac 9, à côté du cinéma STUDIO, 2me étage (immeuble imprimerie Seiler)

**Amateurs de
MEUBLES DE STYLE**

Avant tout achat, dans un cadre idéal, visitez notre

GRANDE ET MAGNIFIQUE EXPOSITION
Pour vous, grâce à notre propre fabrication, nous avons sélectionné une gamme d'ensembles des plus purs styles français à des prix permettant à chacun de réaliser son rêve : se meubler en style.

Salon Louis XV cabriolet comprenant 1 canapé en 160 cm et 2 fauteuils, l'ensemble en noyer richement sculpté, y compris tissu : Fr. 1650.—

Salon Louis XV bergère comprenant 1 canapé en 180 cm et 2 bergères, coussins plumes, l'ensemble en noyer richement sculpté, y compris tissu : Fr. 3000.—

Chambre à coucher Louis XV comprenant 1 grand lit double corbeille de 200 cm de large, 2 meubles de chevet, 1 grande armoire à 4 portes avec fronton sculpté, l'ensemble en noyer richement sculpté, y compris couvre-lit de style avec passementerie et tissu : Fr. 5300.—

Salle à manger Louis XV comprenant 1 grand buffet à 4 portes, 1 table ronde ou rectangulaire, 4 chaises rembourrées sièges et dos, l'ensemble en noyer richement sculpté : Fr. 4340.—

Salle à manger Renaissance ou Louis XIII : à partir de Fr. 3220.—

SI vous avez du goût... SI vous désirez des meubles de style...

SI vous savez comparer... Alors, visitez-nous... Vous ne le regretterez pas. Notre choix (plus de 100 modèles en exposition), notre qualité proverbiale et nos prix seront pour vous un réel enchantement.

GOBET
Meubles de style
Rue du Vieux-Pont 1
1630 BULLE
Tél. (029) 2 90 25

SI, avant de nous rendre visite, vous désirez vous familiariser mieux encore avec les styles ou admirer et comparer nos modèles en toute tranquillité, adressez-nous aujourd'hui encore ce bon pour une documentation gratuite.

BON pour une documentation gratuite
Nom et prénom : _____
Localité : _____
Rue : _____
Je m'intéresse à : _____

La Fine Champagne V.S.O.P. Rémy Martin

orgueil des très grands cognacs.
Une tradition artisanale d'un quart de millénaire.

RÉMY MARTIN

associe sa prestigieuse histoire à celle du cognac depuis 1724 : près d'un quart de millénaire, 250 ans de tradition artisanale et familiale.

RÉMY MARTIN

la production de 40 km² de vignobles (une bande large de 1 km. s'étendant de Rolle à Montreux) situés tous en Grande et Petite Champagne, les meilleures régions productrices de cognac.

RÉMY MARTIN

uniquement la qualité supérieure, la Fine Champagne, dont la production est sévèrement réglementée par la législation française. La Fine Champagne est la haute noblesse du cognac.

RÉMY MARTIN

ordonne et contrôle, selon des traditions ancestrales et toujours artisanales, toutes les phases de sa production : travaux de la vigne, récoltes, distillation, épanouissement en fûts de chêne, mise en bouteilles, vente sur les plus importants marchés du monde.

RÉMY MARTIN

sa prestigieuse Fine Champagne V.S.O.P. est le résultat d'un vieillissement en fûts quatre fois supérieur à celui des qualités standards ; sur votre table, elle est le symbole indiscuté de votre bon goût et de votre savoir-vivre.

RÉMY MARTIN

Fine Champagne V.S.O.P., l'un des produits les plus prestigieux de France, orgueil des très grands cognacs.



Votre prestigieuse Fine Champagne V.S.O.P. Rémy Martin

RÉMY MARTIN

Dans une série de publi-reportages parus ici-même, Rémy Martin vous a décrit, au cours de l'automne, la captivante histoire de sa Fine Champagne V.S.O.P. Cette série de publi-reportages est à votre disposition : écrivez simplement à Arcor S.A., 18, rue des Noirettes, 1211 Genève 24.

toujours
à la place
d'honneur !

VOYAGES

Nouvel-An 1967-68 PARIS

du 29 décembre au 2 janvier

Tout compris: train 2me classe + bon hôtel + repas + visites de ville - exc. Versailles - bateau sur la Seine - soirée chez les chansonniers - visite de l'ORTF, etc., accompagnement par un guide dès le départ.
Fr. 263.- dès Yverdon (Lausanne Fr. 258.-, Vallorbe Fr. 253.-).
Arrangement train + hôtel garni, Fr. 130.-
Billet de train seul: 2me cl., Fr. 80.-
1re cl., Fr. 115.- (départ également le 30. 12. 67).

NICE - SAN-REMO

du 30 décembre au 2 janvier

Magnifique séjour sur la Côte-d'Azur et la Riviera des Fleurs. Tout compris, Fr. 244.-

PALMA DE MAJORQUE

avion Caravelle

du 30 décembre au 7 janvier

A la rencontre du printemps qui déjà renait dans ces lieux privilégiés.
dès Fr. 442.- hôtel, chambres avec bain et W.-C.

COSTA DEL SOL - TORREMOLINOS

avion DC 9

du 26 décembre au 2 janvier

Retrouvez le soleil en Andalousie. Hôtels de premier ordre - dès Fr. 698.-.

** Nous avons également un grand choix de croisières de Noël et de Nouvel-An

N'hésitez pas à nous consulter et à demander nos programmes détaillés.

AVY

Agence Voyages Yverdonnoise

Casino 7 1400 YVERDON Tél. (024) 2 34 50

Concessionnaire officiel
Grand choix
HORLOGERIE-BIJOUTERIE

ENICAR Cl. VUILLE

Sherpa STAR
Portes-Rouges 46
NEUCHÂTEL
(Immeuble Marché Migros)

Les Femmes



admirent
les hommes portant des
chapeaux Lurati.
(Parce qu'ils sont si chic!)

Mod. CITY

Vente exclusive à Neuchâtel

Garcin

CHAPELIER

14, RUE DU SEYON NEUCHÂTEL

Style le manoir Rustique

Plaisir d'acheter, plaisir d'offrir
OBJETS D'ART - DÉCORATION
MEUBLES DE STYLE

Avenue L. Robert 84 JCH. CIANA La Chaux-de-Fonds

Vos pneus d'hiver? Vous en prenez 4 et vous n'en payez que 3!

Montage gratuit
Equilibrage électronique
Pneus de toutes marques

Tous travaux de carrosserie et de mécanique

GARAGE MARIO BARDO

Sablons 47-51, Neuchâtel Tél. (038) 4 18 44

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

CITROËN BREAK 21

Modèle 1966, 58,000 km.
Blanche, excellent état.

GARAGES APOLLO S.A.
Neuchâtel — Tél. 5 48 16

Je cherche à acheter
une moto BMW
500 ou 600 cm3. Tél. (038) 7 99 93.

FIAT 124

Modèle 1966, 36,000 km.
Grise, intérieur rouge,
Fr. 5900.-

GARAGES APOLLO S.A.
Neuchâtel — Tél. 5 48 16

Superbe occasion

COUPÉ GLAS 1700 GT

1966, 18,000 km, grise, intérieur
rouge, boîte à 5 vitesses, radio,
phares antibrouillard, ceintures
de sécurité

GARAGES APOLLO S.A.
19, fbg du Lac
NEUCHÂTEL, tél. 5 48 16.

CITROËN AMI 6 BREAK

Modèle 1966, 28,000 km.
Blanche, intérieur rouge.
Fr. 4800.-

GARAGES APOLLO S.A.
Neuchâtel — Tél. 5 48 16

REPRISE DE VOS VIEUX SKIS

lors de l'achat
d'une nouvelle paire
bois ou métal
dans les marques:

Fischer
Head
Kneissl
Schwendener
Authier

Souliers à boucles
RAICHLÉ, anoraks,
bonnets, pullovers,
gants, etc.

Au magasin spécialisé:
SCHMUTZ Sports
Grand-Rue 27
Fleurier
Tél. 9 19 44.

Biscômes

aux amandes
aux noisettes
au miel



Tél. 6 91 48

A donner
contre bons soins,
un gentil chien

Epagneul- breton

Amis des Bêtes
Val-de-Travers
tél. 9 19 05,
dès 12 h 30.

Pour vous départir
combien vous
fait-il?

500 ?
1000 ?
2000 ?

rapidement et
sans formalités?

Alors envoyez ce
coupon à la
Banque de Prêts et
de Participations SA
11 rue Pichard
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom et prénom: _____

Adresse exacte: _____

_____ FAN

BAR
LE PUCK
Saint-Blaise
Le rendez-
vous
des sportifs

PIZZA

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

Prof. médicales
auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-
orthopédiste
ne reçoit pas
le mardi

Appenzellois

croisé, gentil com-
pagnon, à donner
contre bons soins.
AMIS DES BÊTES,
tél. 3 30 02, de 9 à
11 h, de 13 à 14 h,
de 19 à 20 heures.

NOIX

égalisées 28 mm,
paquet de 5 kilos,
17 fr., 10 kilos, 32 fr.
départ Locarno.

Expédition de fruits
6600 Muralto,
Tessin (550).
Case postale 60.
Tél. (093) 7 10 44.

DAIM-CUIR

Toutes transforma-
tions, remise à la taille.
Pitteloud
Temple-Neuf 4
Neuchâtel Tél. 5 41 23

RESTAURANT DU DOUBS LES BRENETS

Tél. (039) 6 10 91

ouvert toute l'année

Beaux menus de fin d'année.

MONSIEUR

58 ans, possédant bel appartement moderne, protestant libre, affectueux, cherche compagne en vue de mariage, entre 45 et 60 ans, pour rompre solitude.
Ecrire à AB 2673 au bureau du journal.

HÔTEL DES PLATANES

CHEZ-LE-BART (NE)
Tél. (038) 6 79 96

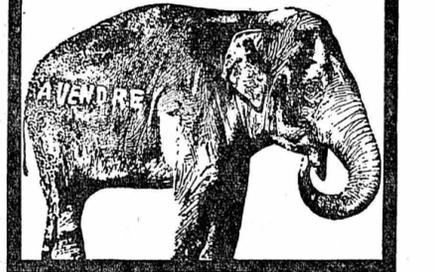
Jeux de quilles automatiques

PRÊTS

- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue

BANQUE
COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL / 038/5 12 07

L'annonce,
reflet vivant
du marché



Il n'est de chose insolite qui ne puisse trouver acquéreur. Pourquoi pas un éléphant? Avec de bonnes annonces, rédigées avec soin, dans un style vivant, personnel, on peut même dénicher une bonne à tout faire, perle rare de nos jours. Plus rare que l'éléphant.

OCCASIONS

UN CAMION FIAT DIESEL
Type 615 N1, 1962, 9,68 CV, 1770, charge utile, pompe
hâchée - plateau aluminium.
Fiat 500.
Fiat 1900 B.

BONNES OCCASIONS

1 VW VARIANT 1600 L
12 volts, 1967, démonstration.
1 VW LIMOUSINE, SCARABÉE SPORT 1500
type 1968. Démonstration.
GARAGE DE L'EST S.à.r.l., agence VW 2720 Tramelan.
Tél. (032) 97 41 27.

BELLE OCCASION

VOLVO 122 S

année 1965, prix intéressant
Conditions de paiement

GARAGE ÉLITE

Agence officielle Alfa Romeo
E. KNECHT
Faubourg du Lac 29 - Neuchâtel - Tél. 5 05 61

Vente - Service après-vente

A vendre
Austin 850
en parfait état;
expertisée.
Tél. (038) 6 71 91.

A vendre voiture
HILLMAN
Im. Année 1964,
47,000 km. Bon état.
Téléphoner le soir au
(038) 4 16 61.

A VENDRE
FIAT 850
1965,
taxes et assurances
payées jusqu'à la fin
de l'année;
beige, 44,000 km.
Prix 2750 fr.
Tél. (038) 7 15 12.

A vendre
VW
de luxe 1964,
avec radio, porte-
skis, porte-bagages,
toit ouvrant; voi-
ture en parfait état.
Tél. 4 12 62, heures
des repas.

A vendre
camionnette
VW
Expertisée
Prix 1800 fr.
Garage
R. WASER
rue du Seyon
34-38
Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Profondément émus par les nombreuses marques de vive sympathie reçues durant ces jours de douloureuse séparation, nous remercions du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à notre grand chagrin. Nous avons été particulièrement touchés par leur chaude affection, leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou dons, ainsi que par les voitures mises à disposition. Nous leur exprimons toute notre gratitude et en garderons une sincère reconnaissance.

Madame
John MATTHEY-DORET
et ses enfants

Monsieur
Arthur MATTHEY-DORET
et familles alliées

Le Locle, décembre 1967.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun séparément, et profondément touchés par les innombrables marques d'affection et témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de leur cher époux et père,

Madame
César BÉGUEREL-CUANY
et ses enfants

remercient de tout cœur toutes les personnes qui se sont associées à leur douloureuse épreuve, et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Neuchâtel, décembre 1967.

BANQUE ORCA

un nom sûr pour vos prêts

Genève - 13, quai de l'Île
Filiales: Berne - Zurich

Veuillez me faire parvenir votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

Tout nouvel abonné
reçoit le journal
GRATUITEMENT
jusqu'à fin 1967
dès réception de la commande

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

- ★ la Feuille d'avis de Neuchâtel
- ★ L'Express

pour une période de

- * 3 mois à Fr. 13.50 (du 1er janvier au 31 mars 1968)
- * 6 mois à Fr. 26.50 (du 1er janvier au 30 juin 1968)
- * 12 mois à Fr. 52.- (du 1er janvier au 31 décembre 1968)

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
Localité: _____ No postal _____
Signature: _____

Prière de retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, ou à L'EXPRESS Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

WITTWER

Déménagements - Groupages
Transports délicats
de machines et de pianos
Location d'autocars
pour noces, sociétés, écoles

(038) 5 82 82
S'HONDRÉ 2 NEUCHÂTEL

Ferblanterie, couverture

pour tous vos travaux de réfection,
toiture et remise à neuf avant la
neige: tél. (037) 2 95 88.

Auto-école Simca 1000

Double commande
Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 8 42 21

WITTWER

Nouvel-An 1968 course surprise

LUNDI 1.1.68, DÉPART 10 h 30

Avec une belle promenade en
car, un menu gastronomique,
un excellent orchestre,
Fr. 38.-

MENU
Pâté de foie gras truffé
à la gelée de porto
richement garni
Velouté reine Margot
Mixed-grill « Jour de l'An »
Pommes parisiennes
Cardons de Genève à la moelle
Salade bruxelloise
Choix de fromages
Pêches flambées
aux vieilles liqueurs
Mignardises

BIENTOT PARAITRA
L'ANNONCE DE NOTRE
SENSATIONNEL RÉVEILLON
DE SYLVESTRE

Programmes et inscriptions:
(038) 5 82 82
S'HONDRÉ 2 NEUCHÂTEL

Un nouveau tapis de fond MIRA®

sans couture de paroi à paroi



La jeune ménagère:
«Un tapis de sol? Pourquoi pas! Je n'ai plus assez de temps pour passer la paille de fer, encaustiquer et faire briller. Mais il faut qu'il ait des teintes chaudes, sympathiques. Voilà le genre de tapis de sol que je désire!»



L'architecte:
«Le style du tapis de paroi à paroi est très à la mode. Je le remarque aux exigences de mes clients: il doit être joli, solide, protection contre la saleté, imperméable, isolant, etc. Autrement dit: un tapis universel.»



Le directeur de banque:
«Installer un tapis dans le hall de réception lorsque nos affaires marchent bien pourrait être mauvais. La beauté seule ne signifie pas grand-chose, l'important est qu'elle dure.»



La mère de 3 enfants:
«Franchement, j'ai peur de faire poser un beau tapis de sol. Je crains qu'avec la vivacité de mes 3 enfants il ne s'abîme très rapidement, Ai-je tort...?»



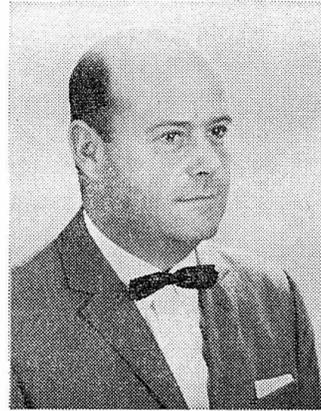
Le propriétaire d'un cinéma:
«Plus nos films sont de bonne qualité, plus le tapis de sol doit être robuste. De plus, sa teinte doit s'harmoniser avec le mobilier.»



Le restaurateur et maître de cuisine:
«Un tapis de sol pour un restaurant? Difficile. Il faut qu'il crée une atmosphère soignée, mais aussi qu'il résiste aux talons aiguilles, aux nombreux pieds des chaises et parfois au verre de rouge renversé.»



Le jeune couple:
«Oui, un tapis de sol est utile dès le début. Mais après 10 ans, il devra avoir conservé son bel aspect. Et avant tout, il faut qu'il ne coûte pas trop cher et qu'après un déménagement on puisse le réutiliser.»



Le directeur d'hôtel:
«Un tapis de sol pour le hall devrait être comme un bon chef de réception: élégant, agréable, toujours à la disposition des clients, et s'améliorant au fil des saisons.»



Et vous?

... pour vous tous — et pour chacun en particulier — nous tenons maintenant MIRAKROME®, le nouveau tapis de fond en excellente fibre-tapis Zefkrome.

Il est plus simple de mettre sur le marché un nouveau tapis, qu'un tapis meilleur. Nous aurions pu facilement vous offrir depuis un certain temps déjà un tapis de fond en fibre Acryl. Nous avons préféré attendre que l'idée se développe, de manière à pouvoir vous présenter maintenant, avec d'autant plus de conviction, MIRAKROME®.

Qu'a-t-il de particulier ce tapis constitué de 70% de Zefkrome et 30% de Modacryl?

Le Zefkrome reçoit ses teintes lors de sa fabrication, par imprégnation. De là, les splendides teintes du MIRAKROME®: rouge, vert, beige, gris et or.

Le Zefkrome possède les qualités idéales pour la fabrication d'un beau tapis. D'un tapis qui doit rester beau.

- Elasticité durable sous les plus fortes pressions
- Solidité supérieure et résistance à l'usure
- Meilleure protection contre les taches
- Eclat durable même après des années d'utilisation

Avec bien sûr, les avantages propres à tous les tapis de fond MIRA: facile à couper, ne glisse pas, bords coupés sans frange, isolant — facile et rapide à nettoyer avec un aspirateur.

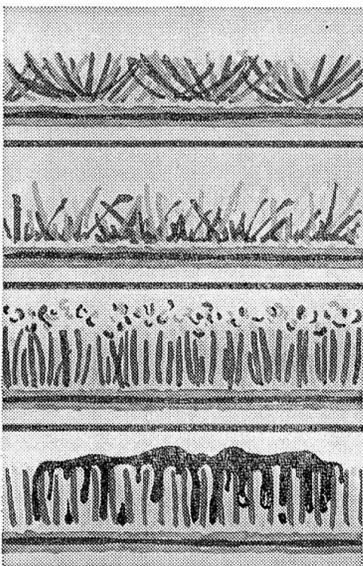
En plus, MIRAKROME® possède un autre avantage important: entre la fibre Acryl Zefkrome et la semelle en caoutchouc très élastique se trouve une couche de Poly Bac qui rend le tapis de fond imperméable. Poly Bac empêche les formations d'ondulations, de plis et de poches.

MIRAKROME® en exclusivité chez Pfister ameublements

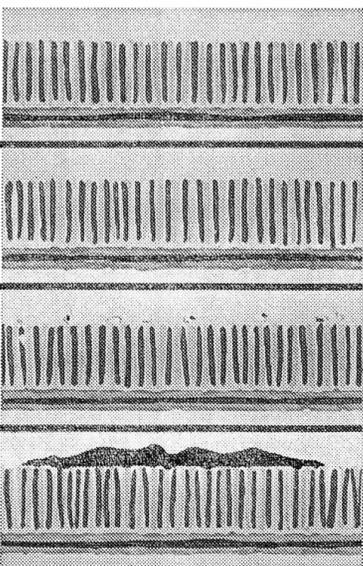
MIRAKROME®, qualité de luxe à un prix populaire	Largeur standard, 450 cm, Fr.	44.-	le m ²
	Largeurs intermédiaires, Fr.	49.-	le m ²

Tapis de fond MIRA en 12 qualités différentes et 60 teintes splendides déjà dès Fr. 17.50 le m² (Qualité nylon/semelle gaufrée).

Tapis populaire



MIRAKROME®



Souplesse
MIRAKROME® se redresse immédiatement après chaque pas... il ne reste jamais comprimé.

Solidité supérieure
Aux endroits à fort passage, MIRAKROME® prouve sa résistance... il ne se détériore pas.

Formation de duvets insignifiante
MIRAKROME® résiste, même par de fortes pressions, à la formation de duvets... aucune pelote de poils ne se forme.

Meilleure protection contre les taches
Avec MIRAKROME®, les taches restent à la surface et sont ainsi plus faciles à enlever... au lieu de s'incruster profondément dans le tapis.

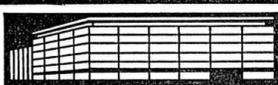
Lorsqu'un nouveau tapis de fond, de meilleure qualité, est introduit sur le marché, vous le trouvez chez Pfister ameublements. **MIRAKROME®** le prouve.

1100

Pfister ameublements sa

Mobiliers complets — Tapis
Literies de qualité
Rideaux — Lampes

BIENNE 8 étages
Place du Marché-Neuf
devant la maison Tél. 032/36862



NEUCHÂTEL Terreaux 7
Essence gratuite/Billet CFF p. achat dès 500.-
à proximité immédiate Tél. 038/5 79 14



Fabrique-Exposition et Tapis-Centre SUHR
Le plus grand choix d'Europe sur 8 étages
1000. Egalement ouverte samedi et lundi
Sortie de l'autoroute: AARAU — SUHR





MENUS PROPOS

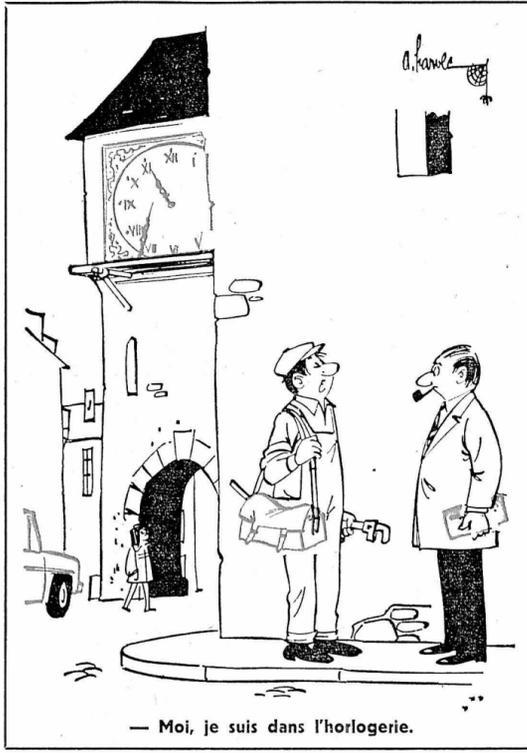
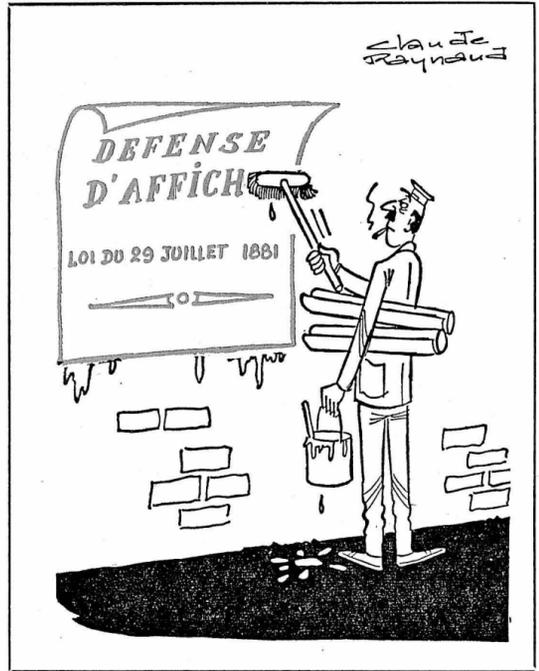
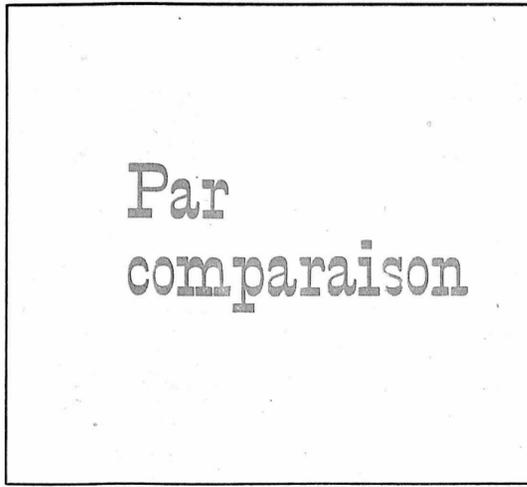
Le mystère de la boîte aux lettres

Il descendait l'escalier à pas de loup. Pas de loup non plus sur ce visage, que masquait tout de même, vers le bas, une buée bleue de barbe en piquants de cactus. Indice révélateur. Il ne s'était pas encore rasé. La lumière grise du matin tombait de haut. Lui pas. Il était résigné. Il ne venait que du deuxième à gauche. Mais pourvu, oui pourvu, qu'on ne le voie pas ! Tout à coup, le bruit d'une porte qui s'ouvrait l'immobilisa, un pied en l'air, l'estomac visiblement tordu, et le souffle coupé en julienne. On sortait du palier d'en dessous. La porte claqua. Il se pencha lentement sur la balustrade. Une femme, la tête dans un fichu à fleurs, descendait lentement l'escalier, du papier à la main. L'homme jura doucement. Qua pouvait-elle bien fabriquer ? Une bouffée de parfum se mêla à l'odeur de chou et de moisi qui poussait vers la verrière. On voyait un petit coin de nuque attendrissant, entre la pointe du fichu et le col du manteau. Elle mettait sans hâte une lettre dans une enveloppe, en s'arrêtant à chaque marche.

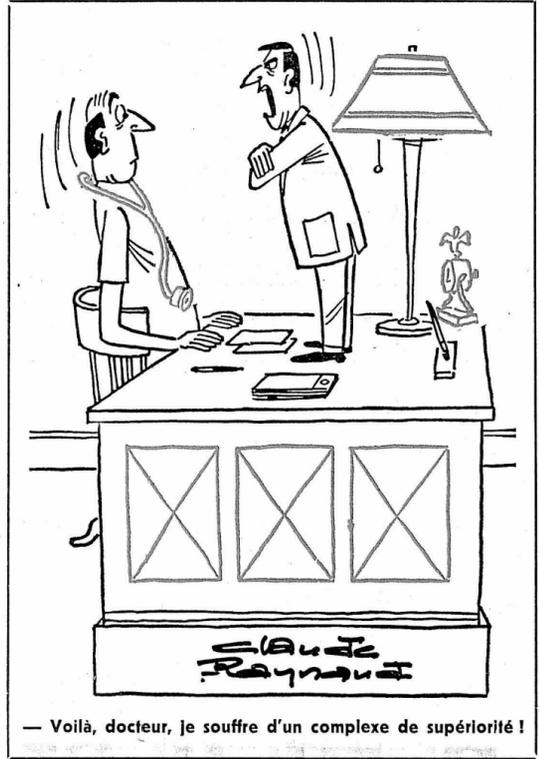
aparté philosophique, dans la folie de la rue souffletée par le vent, cinglée par la pluie, une enveloppe timbrée se voyait glissée, par la femme au fichu, dans une boîte aux lettres publique. Dans cette enveloppe, il y avait une lettre. Dans la lettre il y avait des mots. Dans les mots, il y avait toute l'angoisse, tout le drame, tout le cri d'une âme aux prises avec les difficultés de l'orthographe. Et sur l'enveloppe, il y avait, entre autres, un numéro postal, comme il y en avait un sur les enveloppes parmi lesquelles la lettre tombait. Or, si chacun de ces chiffres est un conseil capital, comme on nous le dit, imaginez ces congrès de conseils capitaux qui se tiennent dans le local obscur autant qu'exigu d'une boîte aux lettres de la Suisse tout entière.

Qu'en sort-il ? Mystère, mystère, mystère...
(Dessin de Marcel North) OLIVE

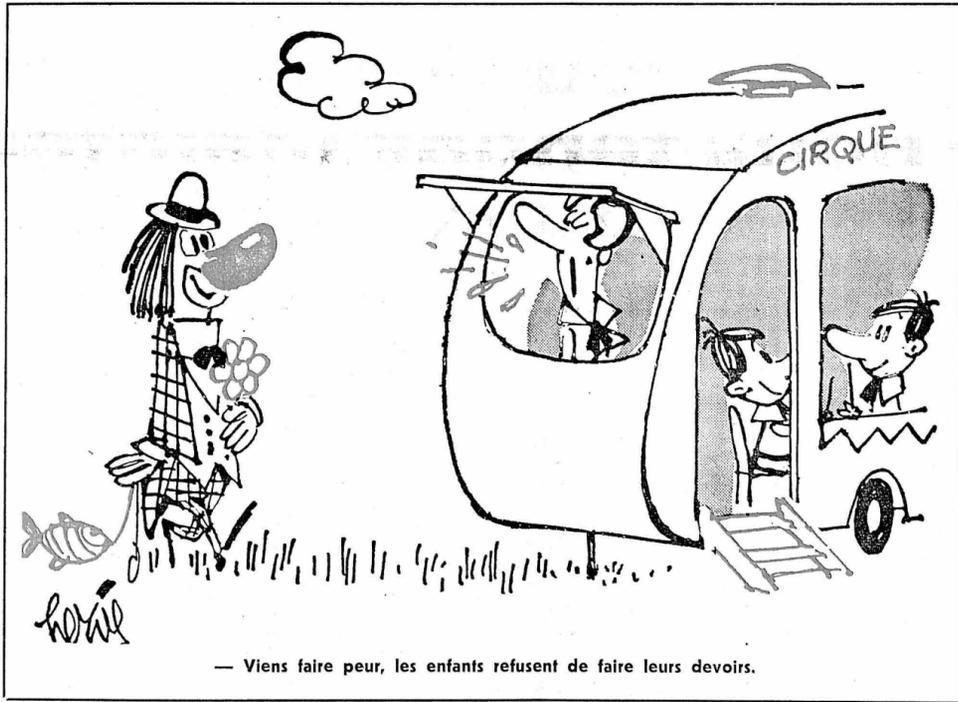
— Bon Dieu, dit-il grossièrement, elle fout le camp, ou bien quoi ? Il bavait. Elle finit par sortir. La porte d'entrée et l'homme poussèrent le même soupir pneumatique en se refermant sur eux-mêmes.
— Pas trop tôt, grommela-t-il. On gèle. En trois bonds il fut en bas.
— Ah ! ce mystère de la boîte aux lettres ! ricana-t-il. Heureusement que j'en ai la clé ! Et il l'introduisit dans la serrure.
— Bon sang ! quoi ! rien ? gronda-t-il. On m'a eu ! Allons, il ne s'agit pas de moisir ici, ou je suis fait comme un rat. Je ne tiens pas à être vu en pyjama ! Et il disparut quatre à quatre dans les hauteurs du deuxième à gauche. Il était temps. Le facteur (non pas le facteur temps, mais un honnête employé des PTT) faisait une entrée peu remarquée, mais fort humide. Des gouttelettes ruisselaient de son chapeau sur sa pèlerine, et de sa pèlerine sur la mosaïque du vestibule. Il pleut, aurait dit un observateur superficiel. Il pleut très fort, aurait dit un observateur moins superficiel. Mais un observateur professionnel en eût conclu que le temps était couvert, avec précipitations, et que la correspondance risquait de se mouiller pendant que son porteur la distribuait.
— J'aimerais autant être assis tranquille à regarder la télé : c'est pas une ciné-cure ce métier — disait le messager. Mais il y a le Mystère : mystère des catalogues, des prospectus, des cartes postales en couleurs et en noir, des billets doux, des lettres d'affaires, mystère, mystère, mystère. Et tandis qu'il monologuait soliloquement cet



— Moi, je suis dans l'horlogerie.



— Voilà, docteur, je souffre d'un complexe de supériorité !



— Viens faire peur, les enfants refusent de faire leurs devoirs.



— Enfin ! toi...

La chasse...



AUX 8 ERREURS

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité il y a entre eux huit petites différences.

POUVEZ-VOUS LES DÉCOUVRIR ?

SOLUTION : Oreille de l'homme plus courte en haut. 2. Son genou gauche est plus long. 3. Echarpe plus courte sous son bras droit. 4. Une punaise en plus devant son pied gauche. 5. Poignée de porte plus basse. 6. Balancier de l'horloge déplacé. 7. Frise frontale de l'horloge différente. 8. Pilier de la rampe d'escalier plus court à la base.



— Elle qui est si soignée, je ne comprends pas qu'elle parle à ce garçon !

Petites annonces à tarif réduit

20 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre

A louer

Offres d'emplois

Divers

Demandes à acheter

Demandes à louer

Demandes d'emplois

Perdus-Trouvés

Sont exclues de ces rubriques

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente et d'achat de véhicules à moteur et de bateaux

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'Avis de Neuchâtel 20-178

Le Prix est de 20 centimes par mot minimum 10 mots

- chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
- chaque nombre compte pour un mot
- chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone. Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses

Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule « faire offres sous chiffres... au bureau du journal »

A vendre

QUELQUES CANARIS jaune et orange. Tél. 3 37 78.

CARRELETS DE SAPIN 10 x 12 cm; 120 caissettes 41 x 21 x 15 cm. Tél. 5 22 76.

A LIQUIDER chambre à coucher complète, lit français, 1 place et demie, 490 fr. Tél. (038) 8 35 01.

SOULIERS DE SKI No 31, avec skis et bâtons, le tout 45 fr. Tél. 8 18 50.

LIT A UNE PLACE ET DEMIE, 130 x 190 cm, avec matelas Moderna Super, protège-matelas et couverture piquée à l'état de neuf. Téléphoner après 19 h au 3 32 31.

TABLE, 4 CHAISES, tourne-disque. M. Saouani, Carrels 16, Neuchâtel.

MAQUETTE avec ou sans train (Märklin), 220 x 125. Tél. 7 74 46.

VENTE OU ÉCHANGE. Films d'éditions 8 mm, disques Wiew-Master, disques microsillons. Tél. 8 23 67, Corcelles, 18 h 30 - 20 h.

2 CALORIFÈRES A MAZOUT Vestolit, 1 citerne 1000 litres. Tél. 5 22 76.

SOULIERS DE SKI HENKE double laçage, 44 1/2, 50 fr; skis avec arêtes et fixations, 210 cm, 50 fr. Tél. 6 21 18.

SKIS 210 cm, hickory, recouverts de plastique, arêtes, fixations de sécurité, 150 fr. Tél. (038) 9 61 77.

PROJECTEUR PAXIMAT pour diapositives, 180 fr. Tél. (038) 3 20 73 aux heures des repas.

BOTTES D'ÉQUITATION 8 1/2, pantalon, tour de ceinture 50, porté 3 heures, 130 fr. Tél. 5 21 71.

FORTE-SKIS réglable; manteau gris foncé, taille 44; manteau garçon 3-4 ans, tout à l'état de neuf. Tél. 8 41 78.

HOUSSES DE VOITURE, doublées, pour Opel Record. Tél. 8 45 16.

ROBE DE GROSSESSE 40-42, 50 fr. Téléphone 8 23 07.

SKIS métalliques 195 cm, fixations de sécurité, peaux de phoque, souliers No 42. Tél. 5 16 24.

SKIS White-Star W 200 cm, fixations de sécurité. Tél. (038) 8 43 67, le soir et aux heures des repas.

COMMODE style Louis XV, bois clair, 1 m 18 x 0 m 65, hauteur 1 m 04, 3 tiroirs, 400 fr. Tél. 6 34 63, heures des repas.

COUSSIN ÉLECTRIQUE Huma, vibreur médical, avantageux. Tél. 4 25 77.

MÉNAGE COMPLET, chambre à coucher, salle à manger, salon, bibliothèque vitrée, meubles divers, livres tout genre, argenterie, verres, vaisselle, cuisinière électrique NEFF, casseroles, vêtements pour dame taille 46, rideaux, etc., pris sur place, paiement comptant. Tél. 4 36 14, heures des repas.

PLUSIEURS MOBILIERS complets neufs, avec gros rabais, détaillé en bloc, urgent. Tél. 5 30 62.

COLLECTION DE TIMBRES suisses et autrichiens. Pour traiter, 8000 fr. Tél. 7 71 66.

PROJECTEUR PROLOISIRS 8 mm, avec colleuse. Renseignements: Tél. 9 02 41, repas.

MACHINE A CAFÉ Olympia 1961, avec 2 groupes hôtel et deux pistons, 600 fr., pour cause de double emploi. Téléphone (038) 5 14 44.

Divers

POUR LES FÊTES DE NOËL, le Père Noël est à votre disposition. Demandez nos conditions. Adresser offres écrites à BC 2674 au bureau du journal.

MODELES POUR PERMANENTES sont recherchés, haute qualité. Tél. 5 31 33.

A louer

BELLE CHAMBRE INDÉPENDANTE éventuellement part à la cuisine, douches. Tél. 5 06 35.

CHAMBRE A 2 LITS, à Serrières, cuisine à disposition. Tivoli 10.

AU CENTRE, TRÈS GRANDE CHAMBRE non meublée, avec bain, à jeune homme. Libre dès le 20 décembre 1967. Tél. 4 06 07.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, meublée, avec douche et toilette, dans villa à Areuse. Tél. 6 34 69, libre dès le 1er janvier 1968.

CHAMBRE A 2 LITS et une petite chambre, avec pension soignée, pour le 1er janvier. Tél. (038) 5 76 64.

COLOMBIER, chambre tout confort. Téléphone 6 28 01, après 18 heures.

DANS VILLA, quai Suchard, chambre tout confort, bains, part à la cuisine, pour le 1er janvier. Tél. (038) 4 24 95.

CHAMBRE et pension ou pension seule pour monsieur. Tél. 5 51 84.

CHAMBRE tout confort à jeune fille, quartier Favarge - la Coudre. Tél. 5 38 84.

BELLES CHAMBRES à 2 lits, indépendantes, pour demoiselles, accès cuisine, salle de bains, buanderie. Av. Gare 39. Tél. 4 13 75, repas.

Demandes à louer

PETITE CHAMBRE meublée, au centre de la ville, 80 à 100 fr. Tél. 5 55 01.

GARAGE à l'ouest de la ville. Téléphoner au 8 55 44, heures de bureau.

APPARTEMENT 2 ou 3 pièces, confort pas indispensable, Neuchâtel ou environs pour demoiselle de toute moralité. Téléphoner le matin au 6 94 16.

Offres d'emplois

ÉTUDIANT est demandé pour leçons de latin. Tél. 5 05 83, entre 18 et 20 heures.

GAIN ACCESSOIRE RÉGULIER pour la distribution de revues hebdomadaires chaque mercredi, à Cornaux. Convient à famille ayant de grands enfants. Adresser offres écrites à 912-1281 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

JEUNE FEMME cherche travail à domicile. Tél. (038) 9 72 53.

INSTITUTRICE, maman d'une fillette, garderait enfants. Tél. (038) 4 21 36.

COUTURIÈRE prend travail à domicile. Tél. 5 52 88.

BABY-SITTING offert par jeune fille de Neuchâtel, pendant les fêtes; soirées ou après-midi. Tél. 5 81 91.

COIFFEUSE, bonnes connaissances de français, allemand et italien, cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 912-1284 au bureau du journal.

Demandes à acheter

BICYCLETTE pour jeune fille est cherchée. Téléphoner s.v.p. aux heures des repas au 5 51 86.

TÉLÉVISEUR d'occasion, écran 65. Téléphone (038) 9 61 76.

PLANCHE A DESSIN et appareil à dessiner, ensemble ou séparés. Tél. (038) 9 41 65.

Perdus-Trouvés

PERDU JEUNE CHAT tigré noir et beige, région Peseux et environs. Tél. 8 43 62.

AVIS DIVERS

Réparations de machines à laver

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

TANNER - NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 - Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

PRÊTS

Rapides
Discrets
Sans caution



BANQUE EXEL

Ouvert le samedi matin

Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

ALPINA

Compagnie d'assurances S.A.
Agence générale

Rémy ALLIMANN

20 années de pratique
Neuchâtel, faubourg du Lac 11
Tél. 5 14 14

Toutes assurances

Accumulateurs Service

D. BOREL, Meuniers 7a, Peseux
vous offre à un prix exceptionnel

ses batteries 1^{re} qualité

Garantie 2 ans Pose immédiate
Tél. 8 15 12 ou 6 31 61



Nos premières coiffeuses et nos esthéticiennes diplômées sont à votre disposition pour réaliser tous vos désirs

Paris Beauté

BASSIN 8 - ☎ 4 09 09
NEUCHÂTEL

De maison en maison, remise à neuf des vieux sols démodés!

- Plaisir de vivre dans le confort et l'hygiène!
- A l'approche des fêtes de fin d'année
- Offrez-vous un plaisir utile et durable!
- Votre argent sera bien placé!
- Vous pouvez remettre à neuf l'un de vos vieux sols ou escaliers fades et démodés.
- Remise à neuf des cuisines, W.-C., chambres, vestibules, corridors, escaliers et locaux de commerce.
- Le temps court! Profitez-en pour votre bonheur. Le confort, l'hygiène. Les facilités pour les travaux d'entretien, tout cela vous appartient!
- Pour les tapis de fond, il y a des nouveautés. Notre technicien, responsable des travaux de pose, vous renseignera aimablement et vous remettra les échantillons. Visite à domicile sur demande.
- Travaux de pose très soignés selon les désirs des clients.

A votre service, devis et renseignements sur les prix du jour.

Masserey

Neuchâtel
Tél. (038)
5 59 12

TAPIS ♦ DEVIS ♦ POSE ♦ TAPIS DE FOND

ATTENHOFER, LE SKI MÉTALLIQUE SUR

SKI Pour votre enfant

Ici ou là il est offert des skis de belle apparence à prix suggestif!!!

Une expérience comparative de 3 ans nous a fait découvrir le ski idéal à prix un peu plus élevé, en définitive meilleur marché à l'usage, et si léger, si souple pour votre enfant.

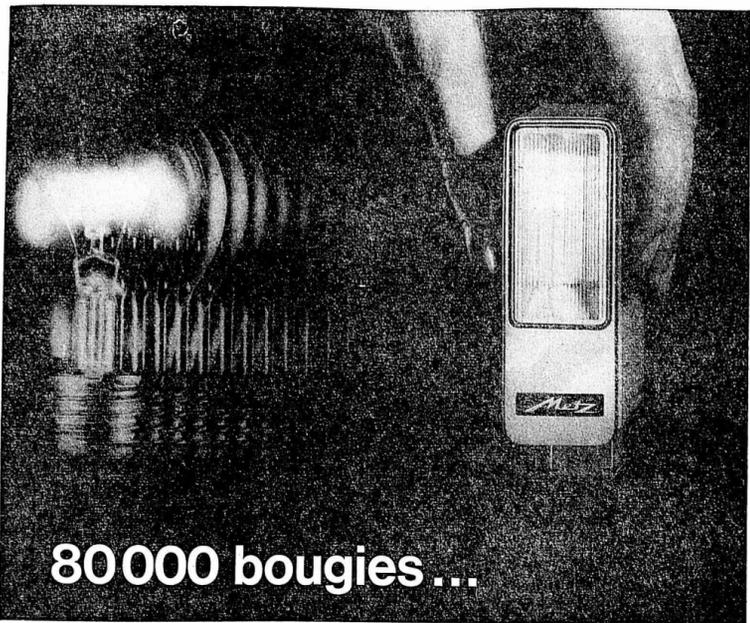
Vous recevez davantage en achetant chez

SKIS TOSALLI COLOMBIER
tél. 6 33 12

Près de 1000 PAIRES DE SKIS EN MAGASIN

Chaussures Moltor, Raichle, Henke, Hetering, Lange

Head - Kneissl - Fischer - Authier - Kästle - Blizzard



80 000 bougies ...

Metz mecablitz

MIEUX SERVI PAR LE SPÉCIALISTE
FLASH ÉLECTRONIQUE modèle 171
GLOOR PHOTO-CINÉ
Epancheurs 4 - NEUCHÂTEL Seulement Fr. **89.-**

OUI

je désire recevoir une orientation gratuite sur vos cours

nom: _____ âge: _____
rue: _____ no: _____
localité: _____

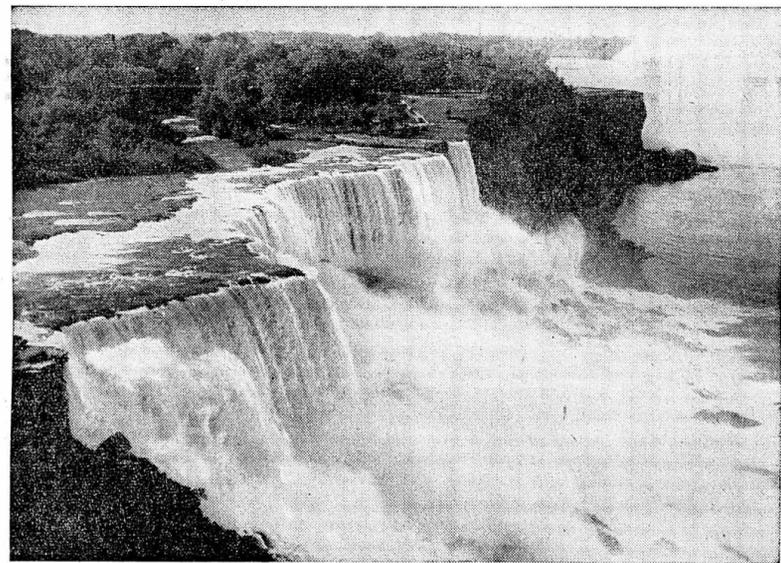
cours d'orthographe
 cours d'arithmétique

cours de photo
 cours de dessin

retourner ce bon aux
Editions Morf SA
Tivolli 56 Lausanne 1007

PRÊTS et ESCOMPTES S.A.

LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.- à 3000.-
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58
(3 lignes)



Asservir cette puissance est l'ambition de tous les ingénieurs. Les nôtres l'ont réalisée pour vous libérer du plus fastidieux des travaux du ménage.

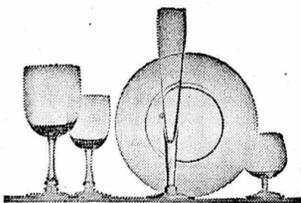
Ils ont donc créé le nouvel automate à laver la vaisselle.

Westinghouse

Ne vous fiez pas à son air tranquille car vous pouvez faire confiance à Westinghouse, son automate tient toutes ses promesses.

Après le récurage par un véritable raz de marée d'eau savonneuse, une cascade d'eau limpide rince plusieurs fois la vaisselle, enfin une tornade d'air chaud la sèche et la rend étincelante.

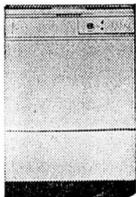
Tout cela à des conditions si avantageuses qu'il ne vaut vraiment pas la peine de s'en priver.



WESTELECTRO S.A.

Lausanne Ruchonnet 3
Tél. (021) 22 50 75

Genève Dancet 17
Tél. (022) 25 12 92

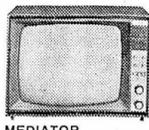


Bon à envoyer à Westelectro S.A., Ruchonnet 3 à Lausanne

Nom: _____ Rue: _____ Localité: _____
Veuillez m'envoyer (une offre) (un prospectus)

VENTE-INSTALLATION - TÉL. 7 04 30

RADIO-TV



DÉPANNAGE

P. GAFFNER LES HAUTS-GENEVEYS

Circulan
pour l'homme
et la femme
une cure efficace

contre les troubles circulatoires!
Chez votre pharmacien et droguiste
Fr. 4.95, 1/2 litre Fr. 11.25, 1 litre Fr. 20.55



FORTIS

La première fabrique au monde de montres automatiques



Calendrier Automatique Etanche
6225/6226
Acier & Plaque or
Fr. 230 -

MODELE TUXEDO

Un nouveau modèle unique faisant suite à une ancienne tradition bien établie.

Demandez à votre horloger

Achetez aussi!

Chemise de nuit en nylon velours imprimé, qualité suisse, longueur 107 cm., coloris mode

15⁹⁰

avec ristourne ou 5% rabais

ego

La Cité

MACULATURE à l'imprimerie de ce journal

COMMENT ?
améliorer votre situation

par les cartes perforées

Adressez-vous au seul institut enseignant les langues modernes de programmation.

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES
auprès d'un établissement de calcul électronique et de programmation

● Nombreuses références à disposition ●

L'avenir appartient à la mécanisation. Toutes les entreprises travaillant avec les cartes perforées souffrent du manque de personnel qualifié. Grâce à notre cours, quels que soient votre âge et votre profession, vous accéderez bientôt à un poste d'avenir; vous obtiendrez un salaire bien au-dessus de la moyenne.

Le temps, c'est de l'argent: sollicitez immédiatement notre brochure gratuite et sans engagement en nous retournant le coupon dûment rempli.

Nom: _____
Prénom: _____ Tél.: _____
Rue: _____
Chez: _____ Age: _____
Profession: _____
No post. lieu: _____ NF 31

Retournez ce coupon à
Institut Programex
ch. de Mornex 38,
1003 Lausanne
Tél. (021) 23 94 22.

HK
Quincaillerie
Outillage

Outillage

pour travailler
le bois
les métaux
le tube

Quincaillerie

toute la visserie
ferrements de meubles
et de bâtiments

Outils électriques

perceuses
ponceuses
meuleuses

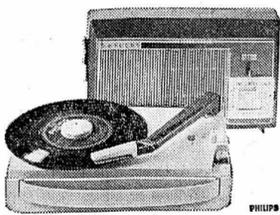
P

(038) 4 33 44
1-3, chemin des Mûlets

Un OUTIL...c'est aussi un CADEAU

Visitez notre nouveau département

HAEFLIGER & KAESER S.A.



Tourne-disques et électrophones, mono et stéréo

modèles luxe, avec réglage de tonalité et puissance séparés, 4 vitesses, 2 saphirs à partir de Fr.

79.-

Choix immense - Prix très avantageux

JEANNERET-MUSIQUE-Neuchâtel-Seyon 28



Bonnes idées pour vos

CADEAUX

Clairvue vous offre aux meilleures conditions :
baromètres, thermomètres, jumelles de théâtre, longues-vues,
loupes et boussoles.

Bassin 8 Tél. (038) 4 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 5 79 09

CLAIRVUE

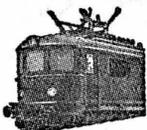


NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 163 + Bassin 8

Ouvert
le samedi
jusqu'à 17 h.

Fermé le lundi
toute la journée



Exposition de trains
électriques, à cou-
rant continu ou
alternatif, des mar-
ques internationa-
les : Märklin, Trix,
Fleischmann, Lima,
Rivarossi, Pocher,
Ruco, Wesa, Jouef,
Liliput et Egger.
Toutes les pièces
de rechange de la
plus petite vis jus-
qu'au moteur com-
plet, à la Papeterie
Reymond, rue Saint-
Honoré 5, Neuchâ-
tel.

Mécontent
de votre
radio ou
téléviseur !

Téléphonez
au 5 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement
la réparation

125,000 cartes de vœux...

... une année entière ne suffirait pas pour
les écrire toutes ! Et pourtant, c'est ce
que fait une seule annonce de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

paraissant dans nos pages spéciales de fin
d'année : 125,000 lecteurs de notre journal
en prennent connaissance. Pour un mon-
tant plus que modeste, vous touchez — sans
en oublier aucun — tous vos clients et, du
même coup, vos amis et connaissances.

Format de la case
57 x 30 mm
Prix: 10 francs

Transmettez votre ordre jusqu'au vendredi 22
décembre au service des annonces de la FEUILLE
D'AVIS DE NEUCHÂTEL, rue Saint-Maurice 4

TAPIS

Votre joie sera to-
tale avec un beau
tapis

EMBELLISSEZ VOTRE INTÉRIEUR

Choix incomparable en

TOURS DE LITS (3 pièces)

MILIEUX MOQUETTE, BOUCLÉ

dessins splendides

TAPIS D'ORIENT qualité extra

CHIRAZ, AFGHAN, HERIZ, BERBERE, etc.

Toujours les plus bas prix

Tapis tendus à partir de Fr. 19.50 le m²

TAPIS BENOIT

Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 5 34 69

Magasin fermé le samedi - Présentation à domicile,
le soir également

BELLE EXPOSITION DANS NOS VITRINES

Tout pour
la cuisine

Visitez sans engagement notre rayon
MÉNAGE, richement assorti

Schmiller **Quincaillerie de la Côte**
PESEUX

Parcage facile
en face des nouveaux magasins

ALLIANCES OR

en tout genre

BAGUES

Brillants et fantaisie

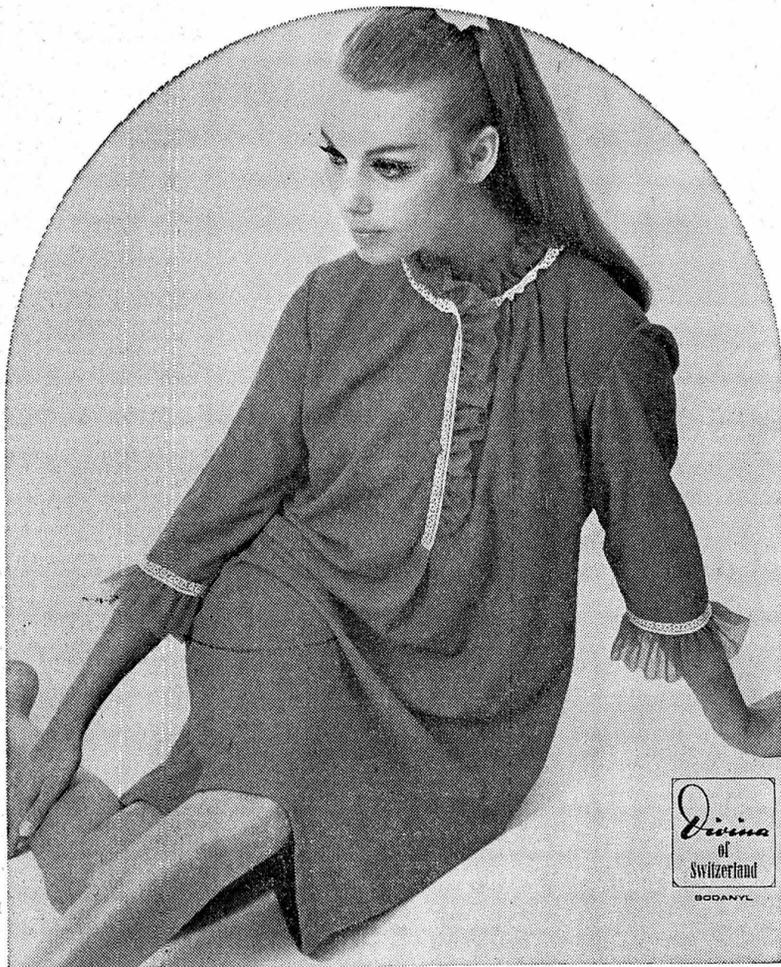
CHEVALIÈRES

Bijouterie - Horlogerie

CL. VUILLE

Portes-Rouges 46 - NEUCHÂTEL
(Immeuble Marché Migros)

Plaisir d'offrir



...par exemple cette ravissante chemise de nuit
en velours-nylon. Divers coloris mode.

DU 11 AU 16 DÉCEMBRE

UNE CONSEILLÈRE

est à votre disposition à notre stand spécial
au parterre.



Aujourd'hui, nos magasins sont ouverts toute la journée

Judi 14 décembre de 10 h à 22 heures

Vendredi 15 décembre, de 9 h à 18 h 30

Samedi 16 décembre de 8 h à 18 heures sans interruption

MACULATURE BLANCHE en vente au meilleur prix au bureau du journal

Le menu de fête des gourmets - le canard rôti

délicat et charnu, toujours savoureux dans
ses diverses manières d'être apprêté, avec
une garniture de fantaisie. Un vrai festin!

Nous vous conseillons:
les canards à rôtir de marque
congelés, prêts à la cuisson,
la qualité excellente de Pologne



le 1/2 kg **2³⁵**

Nombreuses
recettes sur un
dépliant gratuit,
dans votre suc-
cursale MIGROS.



MIGROS



EN FORCE. — Cantonal a terminé le match en beauté. Voici un des buts neuchâtelois. Le ballon finit au fond des filets sous le regard navré de Chevalley.

HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE

Wechselberger entre et le « petit » s'effondre Durrenast a eu les honneurs de la bataille

LUCERNE - DURRENAST 8-1 (1-1).
MARQUEURS: Bertschi 18me et 72me; Müller 32me; Wechselberger 47me et 85me; Gwerder 58me; Richter 65me et 74me.
LUCERNE: Elsener; Gwerder, Orpi, Tholen, Lustenberger; Sutter, Bertschi; Flury, Hasler, Richter, Sidler. Entraîneur: Wechselberger.
DURRENAST: Spani; Meier, Iseli; Gysli, Schaffroth I, Augsburger; Frei, Müller, Fahrni, Eschler, Schoni. Entraîneur: Iseli.
ARBITRE: M. Favre, d'Yverdon.
NOTES: Terrain de l'Allmend recouvert de cinq centimètres de neige. Temps couvert. 2200 spectateurs. Qualité du match: médiocre. Müller tire contre la croisée du but d'Elsener à la 5me minute. Naumann entre pour Lustenberger blessé à la 38me. A la pause, Siegrist remplace Eschler et Wechselberger, Flury. A la 34me, tir de Richter contre la barre. Prest remplace Elsener à la 69me minute. Ballabio a suivi avec attention des tribunes la prestation de Bertschi. Coups de coin: 8-0 (5-0). Wechselberger aura fait, une nouvelle

Young Fellows vainqueur plutôt chanceux Thoune n'a pas été récompensé

THOUNE - YOUNG FELLOWS 0-1 (0-0) après prolongations.
MARQUEUR: Scherrer, 98me.
THOUNE: Latour; Zahnd, Gfeller, Anderegg, Gagg; Schneider, Linder; Reinhard, Balmer, Hartung, Torche. Entraîneur: Schneider.
YOUNG FELLOWS: Janser; Bosshard, Morgenegg, Hunger, Baeni; Scherrer, Schwegg (von Burg); Chiandussi, Kaiserauer (Matus), Kaegi, Hollenstein. Entraîneur: Boskov.
ARBITRE: M. Marendaz, de Lausanne.
NOTES: Stade de Lachen recouvert de 5 cm de neige; temps très froid, mais beau. 2000 spectateurs. Thoune doit toujours se passer de Kisling et de Hug. Young Fellows remplace Schwegg par von Burg à la 42me minute tandis qu'à la reprise Matus fait son entrée pour Kaiserauer. A la 70me, l'arbitre ne sanctionne pas une faute de main de Morgenegg dans les 16 m. Ce même joueur blesse encore Schneider. Chiandussi est averti pour geste peu sportif. Du reste, toute l'attitude des Zuricois laisse bien à désirer. Coups de coin: 8-7 (2-3). Cette rencontre de coupe n'a pas tenu ses promesses. Le terrain ne se prêtait pas au beau jeu, mais tout de même, on pouvait attendre un peu plus du repré-

A L'ÉTRANGER

ANGLETERRE

Vingtième journée: Coventry City - West Ham United 1-1; Liverpool - Leeds United 2-0; Manchester City - Tottenham Hotspur 4-1; Newcastle United - Manchester United 2-2; Nottingham Forest - Leicester City arrêté à la 52me minute (0-1); Sheffield United - Burnley 1-0; Stoke City - Everton 1-0; Arsenal - Sheffield Wednesday arrêté à la 47me minute (1-0); Chelsea - Wolverhampton Wanderers, Southampton - Fulham et West Bromwich Albion - Sunderland, renvoyés.
Classement: 1. Manchester United, 28 points; 2. Manchester City, 27 p.; 3. Liverpool, 27 p.; 4. Leeds United, 24 p.; 5. Tottenham Hotspur, 23 p.

ALLEMAGNE

Dix-septième journée: Borussia Neunkirchen - Werder Brême 0-0; Borussia Mönchengladbach - Munich 1-1; Cologne - Eintracht Brunswick 1-0; Eintracht Frankfurt - Schalke 2-2; Bayern Munich - Duisbourg, 0-4; Hamburger - Stuttgart 1-1; Borussia Dortmund - Nuremberg 1-2; Carlruhe - Kaiserslautern 2-2; Hanovre Alemannia - Aix-la-Chapelle 1-1.
Classement: 1. Nuremberg, 27 points; 2. Borussia Mönchengladbach, 20; 3. Munich, 20; 4. Duisbourg, 20; 5. Bayern Munich, 20.

ITALIE

Onzième journée: Atalanta - Vicence, 1-0; Bologne - Varese, 1-0; Brescia - Milan 0-2; Cagliari - Spal Ferrare, 2-0; Internazionale - Turin 1-0; Mantoue - Rome 0-0; Sampdoria - Florence, 1-1; Juventus - Naples 1-1. Classement: 1. Milan, 15 p.; 2. Naples, 14; 3. Rome et Cagliari, 13; 5. Turin, Varese et Internazionale, 12.

FRANCE

Dix-huitième journée: Ajaccio - Aix 8-2; Lyon - Rouen 2-1; Rennes - Nice 4-0; Sedan - Bordeaux 1-2; Metz - Nantes 1-1; Monaco - Strasbourg 2-1; Marseille - Lens, 2-0; Lille - Saint-Etienne, 2-2; Sochaux - Red Star 1-0; Angers - Valenciennes, remis. Classement: 1. Saint-Etienne, 17-26; 2. Marseille, 18-23; 3. Bordeaux, 18-22; 4. Sedan, 18-22; 5. Nice, 17-21.

Fusion aux Etats-Unis

La fusion des deux ligues américaines, l'« United Soccer Association » et la « National pro Soccer League », a été officiellement approuvée à Saint-Louis, par la Fédération des Etats-Unis. Cette annonce a été faite par M. Robert Guelker, président de la Fédération. Les représentants des deux ligues nommeront un comité spécial qui se rendra le 16 décembre à Zurich pour y rencontrer sir Stanley Rous, président de la FIFA, afin d'en obtenir la reconnaissance officielle.

PREMIÈRE LIGUE Yverdon avait pourtant bien débuté

Cantonal force la victoire en fin de match

CANTONAL - YVERDON 4-2 (0-1).
MARQUEURS: Chapuis, 9me et 47me; Planas, 55me; Zingaro, 82me et 89me; Rumo, 88me.
CANTONAL: Gautschi; Ballaman, Deforel, Mayer, Christen; Baumann, Kiener; Planas, Zingaro, Rumo, Ryl. Entraîneur: Trentini.
YVERDON: Pasquini; Tharin, Caillat, Dell'Osa, Chevalley; Kohly, Péguiron; Freymond, Rickens, Chapuis, Contayon. Entraîneur: Rickens.
ARBITRE: M. Tissière, de Bramois.
NOTES: Stade de la Maladière dont la pelouse est recouverte d'une légère couche de neige gelée, très glissante. Ballaman, victime d'un claquage à la 40me minute, est remplacé par Roth. Tinturier prend le poste de Gautschi après la mi-temps. 350 spectateurs.

Cantonal aura donné les frissons à ses supporters, puisqu'il aura fallu attendre la 82me minute pour assister à l'égalisation, amplement méritée d'ailleurs, les Neuchâtelois ayant pratiquement dominé la rencontre du début à la fin. En effet, si Yverdon menait à la marque par 2-0, au début de la seconde mi-temps, il le devait uniquement à deux grossières erreurs des gardiens cantonaux qui furent probablement handicapés par le terrain très glissant. Malgré ce lourd handicap, les hommes de Trentini ne se découragèrent jamais. Ils crurent jusqu'à la fin en leurs possibilités, ce qui fut payant, puisque dans les huit dernières minutes du match, ils marquèrent trois buts de belle facture. Nous donnerons une mention spéciale à celui réalisé par Rumo, qui exécuta un solo impressionnant dans la défense adverse avant de battre imparablement le gardien Pasquini, sorti à sa rencontre. Bien que l'état du terrain ne

favorisât pas la pratique d'un bon football, les Neuchâtelois, pourtant bien légers, nous donnèrent le plaisir d'assister à de brillantes phases de jeu. Si les joueurs de la ligne d'attaque prenaient plus souvent la responsabilité de tirer au but, l'addition aurait certainement été plus lourde pour les hommes de Rickens. Ces derniers ne parurent pas dans une condition physique

des meilleures et ils craquèrent littéralement durant les 15 dernières minutes. La défense neuchâteloise fut irréprouvable et Mayer, qui dut remplacer au pied levé Trentini blessé, se tira fort bien d'affaire. Nous soulignons encore l'excellente partie fournie par Christen qui s'affirma de plus en plus comme un très bon arrière latéral. M. W.

PORRENTRUUY TRÈS EN VERVE

PORRENTRUUY - CONCORDIA 3-1 (1-0).
MARQUEURS: Althaus, 1re; Claude, 52me; Naldi, 75me; Schlichtig, 87me.
PORRENTRUUY: Rathgeb; Mirillat, Pheuphin, Leonard, Loicha; Lièvre, Hoppeler; Claude, Burardier, Althaus, Mischler. Entraîneur: Garbani.
CONCORDIA: Glattfelder; Heuberger, Schenker, Gigon, Grossenbacher; Motsch, Hurmi; Sauter, Naldi, Heutschi, Wiederlich.
ARBITRE: M. Desplands, d'Yverdon.
NOTES: Stade du Tirage, temps très frais, terrain enneigé mais praticable. 800 spectateurs. A la 40me minute, Burgunder cède sa place à Schlichtig. Coups de coin 10-4 (4-2).

et trop rarement Heutschi, pêchèrent à vouloir passer la défense ajoutée balle au pied. Ce reproche est également valable pour les hommes de Garbani qui « excellent » surtout dans ce défaut, particulièrement en seconde période. Au milieu du terrain, les deux formations firent jeu égal et les hommes de liaison eurent énormément de peine à organiser leur distribution si bien que jusqu'à la pause, le jeu fut équilibré.

En seconde période, les Bâlois tentèrent encore de combler leur retard mais les attaques visiteuses se heurtèrent à une défense bien organisée et dans laquelle Loichat et Mirillat se mirent en évidence. Après un but de Schlichtig, Naldi réduisait l'écart et le « suspense » se poursuivait. Cette rencontre plaisante et correcte tout le temps au cours de laquelle les deux formations se tenaient à distance, fut un solo (le seul de la rencontre qui aboutit) de Lièvre à travers la défense visiteuse. En effet, après avoir éliminé trois adversaires, Lièvre glissa le ballon à Schlichtig qui n'eut aucune peine à conclure. Ces deux points reportés face à une équipe comptant de très bonnes individualités permet aux Ajoûtols de creuser l'écart au classement et de terminer ce premier tour en grand vainqueur. C. S.

Lourde défaite de Saint-Imier

NORDSTERN - SAINT-IMIER 8-1 (1-1).
MARQUEURS: Richter, 8me, 47me, 59me, 66me et 89me; Meric, 10me; Burg, 71me; Burgunder, 81me; Pfister, 90me.
NORDSTERN: Baumann; Pfister, Lucas; Pelkofer, Kaltenbrunner, Handschin; Burgunder, Keller, Richter, Mullerleide, Burgin.
SAINT-IMIER: Hirschy II; Rado, Hirschy I, Gigon, Lutschner; Châtelain, Doutaz; Breguet, Wittmer, Leuenberger, Meric.
ARBITRE: M. Resler.
NOTES: Stade du Rankhof, terrain enneigé. 200 spectateurs. On note à Saint-Imier, l'entrée de Gigon et de l'entraîneur ad interim Kurt Leuenberger. Coups de coin 10-5 (5-3).

plus, comme cela a été le cas presque tous les dimanches, le « onze » visiteur a perdu la partie après la pause, puisque au terme des quarante-cinq premières minutes de jeu, Saint-Imier tenait en échec les joueurs locaux, l'ailier gauche Meric marquant pour son équipe le but égalisateur à la 10me minute.
En seconde mi-temps, rien ne marchait au sein de la formation argémoine et ce fut une véritable hécatombe de buts bâlois, l'avant-centre Richter en réussissant à lui seul quatre. Un manque de discipline, un découragement total et une condition physique déclinante suffirent à mettre en déroute les troupes de l'entraîneur ad interim Leuenberger qui jouait cette rencontre. Ce déplacement à Bâle n'aura pas arrangé les affaires de Saint-Imier, bien au contraire, cette équipe détiend plus que jamais la lanterne rouge et elle aura de la peine à quitter le bas du classement. F.-A. B.

On a surtout joué pour la gloire à Pontaise Grasshoppers et Lausanne se valaient

LAUSANNE - GRASSHOPPERS 1-1 (1-0).
MARQUEURS: Autobot, sur tir d'Hosp, 29me.
LAUSANNE: Forestier; Delay, Tacchella, Fuchs, Blumer; Durr, Bosson; Hertig, Hosp, Vuilleumier, Polencent. Entraîneur: Vonlanthen.
GRASSHOPPERS: Deck; Bruderer, Fuhrer, Citherlet, Aerni; Gröbly, W. Allemann; Staudemann, Grahn, Blaettler, Bernasconi. Entraîneur: Skiba.
ARBITRE: M. Racine, de Prilly.
NOTES: Terrain enneigé, beau temps mais froid. 1500 spectateurs. A la 37me minute, Aerni sauve sur la ligne. En deuxième mi-temps, Lausanne se présente avec Wust, Keil, Eguelin, Gelly, et Beaud à la place de Blumer, Vuilleumier, Hosp, Hertig et Polencent. Grasshoppers remplace Aerni, Bernasconi et Blaettler par Vernati, Grubemann et Ruegg. Coups de coin 11-7 (7-4).

de Durr et Bosson. Hosp, complètement hors de forme, avait un digne pendant en Willy Allemann, lui aussi au bout du rouleau. On s'est aperçu que Deck était très faible sur la remise en jeu de but, balle arrêtée. En l'espace de cinq minutes, il a visé deux fois un Lausannois placé à vingt mètres et expédié une autre fois la balle dehors. En ces deux occasions, Vuilleumier, comme Hosp, auraient dû marquer.
Un des buts de l'exercice était d'entraîner les internationaux. La surprise fut grande de ne pas voir réapparaître Blaettler et Bernasconi après la pause. En compensation, nous eûmes droit à huit nouveaux joueurs au talent prometteur. Gröbly, en particulier, a beaucoup plu; Vernati et Grubemann représentent une succession filiale difficile à porter. Les jeunes Lausannois ont fait bonne contenance mais l'enjeu nul interdit le jugement.
A. EDELMANN-MONTY

Martigny a eu de la peine à marquer «le» but Fontainemelon a attaqué trop tard

MARTIGNY - FONTAINEMELON 1-0 (0-0).
MARQUEUR: Puntalaz, 52me.
MARTIGNY: Ritz; Dupont, Biaggi, Bruttin, Dayer; Renko, Polli; Grand, Morret, Larget, Puntalaz. Entraîneur: Renko.
FONTAINEMELON: Weyerermann; Ehrbar, Bonjour; Cometti, Auderset, Piemontesi; Siméoni, Jendly, Candaux, Schaefer. Entraîneur: Wenger.
ARBITRE: M. Tschannen, Genève.
NOTES: Terrain surgelé, glacé par endroit. Temps frais. 200 spectateurs. Jeu correct de part et d'autre. Deux changements chez les visiteurs avant la pause: Morand pour Jendly, Wenger pour Schaefer. A la 50me minute, Puntalaz tire sur le montant. A la 65me et 83me, Polli, seul devant le gardien, tire à côté. Coups de coin 8-5 (3-0).

peu favorisés par l'état du terrain. Sur la fin, Fontainemelon joua son va-tout. Il tira quatre coups de coin en moins de deux minutes. Mais il était trop tard pour redresser la situation. Sur l'ensemble du match, Martigny mérite les deux points. Mais le jeu équilibré et trop personnel de certains joueurs ressortit une fois de plus avec cette carence dans les tirs, maintes fois constatée. Tant qu'il joua sous la crainte, Fontainemelon parut faible. Sur la fin, il fut aussi fort, sinon encore plus dangereux que son adversaire. Le gardien Weyerermann, l'arrière Ehrbar, le demi Auderset et l'avant Wenger en furent les meilleurs éléments. E. U.

ATHLÉTISME Le Fleurisan Balmer vainqueur à Genève

L'Argovien Werner Dassegger, champion suisse de la spécialité, a facilement remporté le 4me cross-country du C.H.P. à Genève. Dès le premier des six tours, il se porta en tête en compagnie de Dietiker et il ne fut jamais inquiété. Le Bâlois fut distancé au troisième tour et il a finalement terminé à vingt secondes du vainqueur mais avec une nette avance sur le troisième, Kunisch.
Résultats: Seniors (6 km 600): 1. Dassegger (Aarau) 23'06"; 2. Keitiker (Bâle) 23'26"; 3. Kunisch (Berne) 23'45"; 4. Leuba (La Chaux-de-Fonds) 23'47". Pistards (2 km 200): 1. H. Spirgi (Genève) 8'01"; Cadets (2 km 200): 1. Szentesy (Genève) 8'02"; Juniors (4 km 400): 1. K. Balmer (Fleurbaey) 16'16"; Minimes (1 km 200): 1. Tagliani (Bâle) 3'53". Ecolier (900 m): 1. Bourgeois (Morges) 2'47". Vétérans 1 (6 km 600): 1. Yves Jeannotat (Lausanne) 26'03". Vétérans 2: 1. Vernier (France) 27'56". Dames: 1. Madeleine Boll (Sierre) 3'02". Interclubs: 1. STV Berne, 32 p.; 2. Olympie La Chaux-de-Fonds 41.

SKI La défection d'Erika Schinegger porte un rude coup aux Autrichiens

L'Autrichienne Erika Schinegger, championne du monde de descente en 1966 à Portillo du Chili, a annoncé au directeur technique de l'équipe d'Autriche, le professeur Hoppichler, sa décision de ne pas participer aux prochaines épreuves internationales et de se retirer de la compétition « pour des raisons purement personnelles ». Cette décision inattendue, révélée par l'envoyé spécial du journal viennois « Kurier », au Tyrol, a été immédiatement communiquée au président de la Fédération autrichienne.
Le journal ne précise pas la nature des « raisons personnelles » mais il n'est pas difficile de lire entre les lignes. On peut supposer que la jeune Styrienne — elle est née le 19 juin 1948 — a pris sa décision à la suite des rumeurs qui ont circulé depuis la visite médicale à laquelle avaient été soumises toutes les skieuses de l'équipe d'Autriche. Il semble, en effet, que la championne du monde ne présente pas tous

les symptômes de la féminité et que l'on se trouverait donc devant un nouveau « cas Klobukowska ».
Erika Schinegger a prouvé qu'elle était une sportive correcte en prenant une décision qui épargnera à elle-même et au ski autrichien de se trouver dans une situation désagréable », conclut le journal « Kurier ».
La démission d'Erika Schinegger, survenue après les blessures d'Inge Jochum et Heidi Zimmermann, réduit pratiquement à zéro les chances de l'équipe féminine autrichienne pour la saison et les Jeux olympiques de Grenoble.

Sélection suisse pour Val d'Isère

La fédération suisse a décidé de déléguer quatre skieuses et six skieurs au critérium de la première neige, qui aura lieu du 13 au 17 décembre à Val d'Isère. La délégation suisse, dirigée par Urs Weber et accompagnée par l'entraîneur Albert Schluenger, partira aujourd'hui pour la station française. Les représentants helvétiques prendront part aux slalom spéciaux et géants. Les autres membres de l'équipe nationale, qui primitivement, devaient également se rendre à Val d'Isère, participeront à un stage d'entraînement de descente à Pizol du 11 au 16 décembre. Les skieurs et skieuses suivants défendront les couleurs suisses au Critérium de la première neige: Messieurs: Jakob Tischhauser, Stefan Kaelin, Willy Favre, Kurt Schneider, Kurt Hugger et Daltzer Tresch.
Dames: Fernande Bocatay, Edith Hiltbrand, Vreni Inaebnit et Ruth Wehren.
A partir de demain 12 décembre et pendant dix jours, les sauteurs suisses Alois Kaelin, Richard Pfiffner, Jacky Rochat, Hans Schmid, Heribert Schmid, Urs Scheini et Josef Zehnder vont suivre un cours d'entraînement à Autrans, station où se dérouleront les épreuves nordiques des prochains Jeux olympiques d'hiver.

Hoppichler dit non à Val d'Isère

Les responsables de l'équipe nationale autrichienne de ski alpin ont décidé de ne pas participer au Critérium de la première neige, qui débutera mercredi à Val d'Isère.
M. Franz Hoppichler, directeur technique de l'équipe nationale, avait déjà laissé entendre qu'il ne ferait le déplacement en France que s'il était certain que le Critérium comporterait une épreuve de descente. « Etant donné qu'on ne peut pas nous donner cette assurance, je préfère épargner à mes skieurs ce long déplacement de 700 km. Je dois préciser que nous n'avions envisagé de nous rendre à Val d'Isère que pour donner à nos représentants l'occasion de faire une descente sélective et difficile. Le Critérium de la première neige entraine, pour ainsi dire, dans notre programme l'entraînement », a déclaré M. Franz Hoppichler.
Les équipes nationales féminine et masculine d'Autriche, après les championnats du Tyrol, se sont rendues sur les pentes de l'Arilberg pour poursuivre leur entraînement en vue de la saison internationale.

AUTOMOBILISME Plus de collaboration anglo-italienne

Rupture entre Cooper et Maserati

La société britannique Cooper et la firme italienne Maserati, dont la collaboration durait depuis 1966, ont décidé d'y mettre fin, apprend-on dans les milieux bien informés de Modène. L'on ignore encore cependant si Cooper, propriétaire des moteurs Maserati de 3000 cmc. (12 cylindres - 36 soupapes) qui dotaient les voitures ayant participé aux championnats de formule un en 1966 et 1967, continuera de les utiliser. La plus grande discrétion est observée quant aux raisons qui ont motivé la cessation de toute collaboration entre les deux marques. Dans les milieux compétents, l'on déclare tout ignorer des motifs de la rupture.

Assemblée générale de l'Union cycliste suisse à Genève A Porrentruy les championnats professionnels

Les délégués à l'assemblée générale annuelle de l'Union cycliste suisse se sont réunis à Genève sous la présidence de M. Louis Perfetta. Les représentants de 47 clubs ainsi que du vélodrome de Lausanne et 42 membres individuels étaient présents. Les élections statutaires du comité directeur constituaient le point principal de l'ordre du jour. Deux démissions avaient été enregistrées avant l'assemblée: celles d'Alex Burtin, président de la commission sportive, et d'Etienne Guerig, représentant du canton de Fribourg. Alex Burtin a été remplacé par Alfred Gilliard cependant que le poste laissé vacant par Etienne Guerig sera occupé désormais par Claude Jacquet. Pour le prochain exercice, le comité directeur aura la composition suivante:
Président: Louis Perfetta (Genève).
Président de la commission sportive: Alfred Gilliard (Genève). Secrétaire: Raoul Mussard (Genève). Trésorier: Jean Nicotter (Genève). Membres: Georges Frein (Jura), Fritz Golay (Neuchâ-

tel), Fernand Jayet (Vaud), Giuseppe Monti (Tessin), Claude Jacquet (Fribourg), Gérard Lomazzi (Valais) et Alex Burtin (Genève).
COLOMBIER A L'HONNEUR
L'organisation du championnat suisse professionnel sur route 1968 a été confiée à Porrentruy alors que les championnats suisses sur piste auront lieu à Lausanne et la prochaine assemblée des délégués à Colombier.
Parmi les propositions des clubs ou du comité, une seule a été acceptée, celle concernant le brevet des débutants qui sera organisé à l'avenir sur le plan romand. Une proposition du comité directeur touchant à la planche des prix des courses pour juniors, amateurs et amateurs élite en Suisse a été renvoyée à la commission sportive qui la soumettra à nouveau à l'assemblée du calendrier. L'assemblée s'est terminée par un exposé de l'entraîneur national Oscar Plattner sur l'activité de la saison dernière et ses projets pour 1968.

SPORTS dernière

FOOTBALL

Les électeurs de la ville de Saint-Gall ont accepté par 6625 oui contre 5777 non la construction d'une nouvelle tribune d'une contenance de 4000 places au stade Espenmoos, terrain du F.C. Saint-Gall.

ESCRIME

Le jeune Bernois Christian Kauter a défendu victorieusement son titre de champion suisse au fleuret. Organisé à Zurich, ce championnat donna lieu à des assauts d'un bon niveau technique. Pour valmer, Christian Kauter dut battre en barrage le Lausannois Alexandre Bertholz par 5-1. Il prit ainsi sa revanche sur sa défaite en poule finale (5-3) devant le même adversaire.

Le tournoi 1967 a réuni une participation record de 80 escrimeurs. Cette fois encore, la nouvelle génération a dominé le débat et pris les premières places.

CLASSEMENT FINAL: 1. Christian Kauter (Berne) 4 victoires; 2. Alexandre Bertholz (Lausanne) 4 v. après barrage; 3. Bernhard Kauter (Berne) 3 v.; 4. Daniel Giger (Berne) 2 v.; 5. Serge Wild (Lausanne) 1 v. (20 touches reçues); 6. Eric Steinger (Lausanne) 1 v. (22 touches).

HALTEROPHILIE

● A Athènes, le Grec Constantin Iacovou (19 ans) a battu la meilleure performance mondiale junior du développé en catégorie 75 kg, en réalisant 136 kg 500. La précédente meilleure performance junior appartenait au Sociético Mnatiev avec 134 kg.

SKI-BOB ALLEGRO SWOBODA
Élégant, rapide, de haute qualité, très maniable, facilement démontable; avec patinettes et fixations, Fr. 365.-.
Demandez le prospectus à votre magasin de sport ou aux Etablissements ALLEGRO, A. Grandjean S.A., 2002 Neuchâtel



HOCKEY SUR GLACE Ligue A : Grasshoppers persévère - Ligue B : Thoune nouveau chef de file

RÉSULTATS Ligue A

Langnau Grasshoppers 0-1 (0-0, 0-0, 0-1); La Chaux-de-Fonds 1- Viège 4-0 (2-0, 1-0, 1-0); Genève Servette - Zurich 5-3 (2-0, 1-1, 2-0); Davos - Kloten 1-6 (0-1, 0-4, 1-1).

CLASSEMENT

1. La Chx-de-Fds 11 9 1 1 51-20 20
2. Genève Servette 11 9 1 1 66-38 19
3. Kloten 11 6 1 4 50-40 13
4. Viège 11 5 1 5 28-34 13
5. Langnau 11 4 1 6 29-27 9
6. Grasshoppers 11 4 1 6 32-36 9
7. Davos 11 2 1 8 34-59 4
8. Zurich 11 2 1 8 28-58 4

Ligue B

Groupe ouest: Thoune - Sierre 6-2 (1-0, 3-0, 2-2); Moutier - Lausanne 0-4 (0-0, 0-1, 0-3); Sion - Young Sprinters 2-2 (1-1, 0-1, 1-0); Martigny - Fribourg 5-1.

CLASSEMENT

1. Thoune 8 6 1 1 41-19 13
2. Sierre 8 6 0 2 36-23 12
3. Lausanne 8 4 1 3 25-27 9
4. Young Sprinters 8 4 1 3 25-27 9
5. Sion 8 3 2 3 29-25 8
6. Fribourg 8 2 1 5 26-38 5
7. Martigny 8 2 0 6 21-37 4
8. Moutier 8 0 1 7 17-42 1

Groupe est: Coire - Lugano 2-2 (0-0, 2-2, 0-0); Langenthal - Saint-Moritz 7-1 (3-0, 2-1, 2-0); Lucerne - Kusnacht 3-6 (0-2, 1-3, 2-1); Ambri Pionta - Berne 2-1.

CLASSEMENT

1. Ambri Pionta 16 p.
2. Coire 11 p.
3. Kusnacht 10 p.
4. Lugano 8 p.
5. Saint-Moritz 7 p.
6. Berne et Langenthal 6 p.
8. Lucerne 0 p.

Les hommes de Nikta ont manqué de foi aux Mèlèzes

La Chaux-de-Fonds s'impose en dix minutes

LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE 4-0 (2-0 1-0 1-0).

MARQUEURS: Reinhard 8me, 38me et 47me; Jeannin 10me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Rigolet; Huguenin, Racine; Huggler, Renaud; Curchod, Turler; Reinhard; Jeannin, Berger; Pousaz; Dubois, Stambach, Diethelm. Entraîneur: Pelletier.

VIÈGE: Bassani; G. Furrer, O. Furrer; Zurbriggen, O. Truffer; Nellen, Salzmann; H. Truffer; A. Truffer, Zehaussern, Schmidt; In-Albon, Ludi, Marzotti. Entraîneur: Nikta.

ARBITRES: MM. Vuillemin, de Neuchâtel et Nussbaum, de Langnau.

NOTES: Patinoire des Mèlèzes. 3000 personnes. Temps froid mais bonne glace. La Chaux-de-Fonds joue toujours sans Squaldo. Viège se passe des services de G. Truffer et de Pfammatter.

PÉNALTIES: Turler, Zurbriggen, G. Furrer, Rebaut, Racine, Stambach, In-Albon, tous 2 minutes.

EN PEU DE TEMPS

Trois buts de Reinhard, qui fut bien le meilleur homme sur la piste. Il a, d'ailleurs, été «fêté» pour avoir marqué le cinquième but des Chaux-de-Fonniers, cette saison.

Dix minutes seulement d'incertitude dans cette rencontre, les dix premières. Mais dès que Jeannin marqua le deuxième but de La Chaux-de-Fonds, ce fut fini pour Viège. La Chaux-de-Fonds eut, tout le reste

du temps, le jeu en main. Elle n'a pour ainsi dire pas eu de grands problèmes face à cette équipe valaisanne qui semblait pourtant redoutable (elle venait de battre Langnau, trois jours auparavant), mais qui, finalement, a semblé être venue aux Mèlèzes battue d'avance. Et pourtant, ce n'est pas leur habitude, à ces Valaisans!

Les Chaux-de-Fonniers se mettraient-ils à jouer très rapidement dès le début pour ne pas laisser le temps à l'adversaire de prendre le dessus? On pourrait le croire. Alors qu'il leur fallait toujours un tiers-temps pour se «mettre dans le coup», les hommes de Gaston Pelletier sont partis sur les chapeaux de rone. Moins de dix minutes après le début, ils avaient déjà marqué deux buts. C'était bon signe. Mais s'il était fréquent pour la Chaux-de-Fonds de fournir au deuxième tiers-temps une grande prestation, ce ne fut pas le cas face à Viège et il fallut encore attendre dix-huit minutes après le début de cette seconde période pour voir un but. Il est vrai, Viège, malgré cinq ou six tirs qui furent dangereux pour Rigolet, n'a pas fourni une très grande résistance. Sans Bassani dans le but, la note aurait certainement été plus salée. D. S.



GRACE A LUI. — Grâce au gardien Bassani, qui menace Turler, Viège n'a pas connu une défaite trop lourde. (ASL)

Rien ne va plus à Davos

DAVOS - KLOTEN 1-6 (0-1, 0-4, 1-1).

MARQUEURS: Keller, 7me; Buchser, 21me; Keller, 22me; M. Luthi, 30me et 47me; Keller, 44me, Henderson, 56me.

DAVOS: Letz; L. Christoffel, Henderson; Kradolfer, Siegrist; Pargaezi, Flury, Eggensdorfer; Sprecher, Kastenholz, Toriani; Schmid, Jenny, Dust, Pappa, Gfeller. Entraîneur: Sobotkiewicz.

KLOTEN: Fehr; Buchser, J. Lott; Faeh, Altörfer; Weber, U. Luthi, Ruter; H. Luthi, U. Luthi, P. Luthi; Spaeth, Keller, Hubler. Entraîneur: Kobera.

ARBITRES: MM. Braun, de Saint-Gall et Spring, de Berg.

NOTES: patinoire de Davos, glace très bonne. Température -25 degrés. 2000 spectateurs.

Rien ne va plus à Davos et l'équipe grisonne a donc perdu son septième match consécutif. Pauvres Davosiens! Il ne leur suffit plus de lutter avec acharnement, de se donner de la peine, la malchance s'acharne sur eux. Et en plus, il semble qu'il y ait des divergences de vues entre les joueurs et l'entraîneur. Mais revenons au match. Kloten a gagné. C'est logique et largement mérité. Les «Aviateurs» se sont dépensés sans compter. Leur travail fut inlassable tout au long des trois périodes. Aucun relâchement n'est apparu. Consciencieux dans leur jeu, les joueurs zuricois, en particulier les défenseurs ont donc mérité de gagner. Le premier tiers-temps s'est déroulé à une allure extraordinaire. Les deux équipes se sont engagées totalement en pratiquant un fort beau hockey. Le seul but de cette période fut marqué par Keller, mais le gardien davosien en est responsable. Un avantage de un, voire deux buts, n'aurait pas été imérité.

Le second tiers-temps fut fatal aux gens des Grisons. Kloten marqua deux buts au début de cette période qui fit baisser quelque peu les bras aux Davosiens. Durant ce tiers-temps, la défense et le gardien grisons ont très mal joué. En particulier Kradolfer qui ne semble plus digne de jouer avec l'équipe nationale. Le troisième tiers-temps ne fut plus qu'une formalité pour les Zuricois pour qui la victoire était déjà largement acquise au cours de la deuxième période. Notons les bonnes prestations des arrières de Kloten, Faeh et Aldorfer et Luthi en attaque. Chez Davos, seule la

première ligne est un peu ressortie du lot. Une mention bien au jeune défenseur Siegrist qui s'affirma de match en match.

Sion a singulièrement manqué de décision en attaque Young Sprinters rejoint à 2 minutes de la fin

SION - YOUNG SPRINTERS 2-2 (1-1 0-1-0).

MARQUEURS: Debons 15me; Messerli 16me; Berney 37me; Albrecht 58me.

SION: Heldner; Zermatten, Mèvillet; Moix, Germanier; Debons, Dondainaz, Dayer; Micheloud II, Micheloud I, Titzé Schreter, Deslarzes, Albrecht. Entraîneur Rey.

YOUNG SPRINTERS: Nagel; E. Paroz, Martini; Wittwer, Divernon (Baertschi) Santschi, Messerli, Henrioud; Berney, J.J. Paroz, Schmid; Raymond, Vuilleumier, Dreyer. Entraîneur: Kwong.

ARBITRES: MM. Heid, de Berne, et Randin, de Villars.

NOTES: Patinoire artificielle du Vieux Stand, à Sion; glace très bonne, temps froid; 800 spectateurs. Sion est au complet alors que Young Sprinters doit se priver de Hostetter, malade. Match limpide, avec un minimum d'arrêts de jeu.

Pénalités mineures à Schmid, Zermatten, Dondainaz, Germanier, Deslarzes et Berney.

Sion a singulièrement manqué de décision en attaque

Young Sprinters rejoint à 2 minutes de la fin

Cette rencontre revêtait une très grande importance pour les deux équipes qui lute pour l'obtention de la quatrième place du groupe, qualificative pour la poule de promotion. Le remis peut donc être considéré comme un succès des Neuchâtelois qui ont abordé la rencontre avec davantage de calme. En fait, ils durent subir une pression assez forte au premier tiers-temps. Mais la fougue des hommes de Rey ne fut pas conjuguée avec clairvoyance, de sorte que le résultat resta au pair malgré toutes les alertes que connut Nagel au cours de cette période. Avec infiniment plus de maturité, Young Sprinters limita les dégâts et concentra son objectif sur l'échappée solitaire. Cela réussit à Messerli qui bénéficia d'une grave erreur séduoise au cours d'un «power-play».

La partie intermédiaire de la rencontre fut plus égale. Ce furent, toutefois, les Valaisans qui s'attribuèrent les meilleures chances, toutes gâchées par maladresse et malchance. La plus nette s'offrit à Dondainaz. Au terme d'un sensationnel solo, alors que son équipe était en infériorité numérique, il mystifia Nagel et rata la cage vide! Dans une situation bien moins favorable, Berney, lui, ne manqua pas le coche. La fin du match fut palpitante, les visiteurs s'attachant à rompre le rythme effréné que tentaient d'imposer les Séduois. Martini ne quitta presque plus la glace mais il ne put empêcher l'égalisation à deux minutes du dernier coups de sifflet.

GRAND BONHOMME

Ainsi, pour 120 secondes, Young Sprinters a laissé échapper une victoire possible mais qui n'aurait guère été équitable. Nettement inférieurs en vitesse et en enthousiasme, les hommes de Kwong ont équilibré la balance par leur excellente organisation et le classicisme de leur jeu. Martini fut le grand bonhomme de la formation. Il domine encore la situation grâce à sa science du hockey et surtout par la façon dont il use de toutes les ficelles du métier. Avec lui, Nagel mérite la citation, ainsi que Wittwer et Berney.

A l'image des footballeurs, Sion manque par trop de «punch» pour nourrir de hautes ambitions. Les paires défensives ne sont pas de tout repos alors qu'en avant, seule la première ligne évolue avec suffisamment de cohésion. Les qualités morales sont indispensables mais elles ne remplacent pas tout.

M. Frossard

La suffisance de Servette presque funeste

Zurich a failli causer la surprise

GENÈVE SERVETTE - ZURICH 5-3 (2-2, 1-1, 2-0).

MARQUEURS: Meier 1re, Naef 3me, Meier 8me, Sprecher 8me, Berschold 3me, Henry 4me, Naef 5me, Henry 18me.

PÉNALTIES: Lohrer, Furrer, Henry, Manfrina, Giroud, Wespi (2), Berschold et Sprecher.

GENÈVE SERVETTE: Clerc; Müller, E. Rondelli; Briffod; Sprecher, Naef, Henry; Rey, Chappot, Piller; Giroud, Kast, Joris; Bettiol. Entraîneur: Hajny.

ZURICH: J. Furrer; Boesinger, U. Furrer; Berschold, Müller; Meier, Hofer, Parolini; Ehrensperger, Lohrer, Manfrina; Muhlebach, Wespi, Steingegner. Entraîneur: Schaeffer.

ARBITRES: MM. Maerky et Gerber, de Berne.

NOTES: Patinoire des Vernets, 4000 spectateurs, soit la plus faible assistance de la saison. À la 13me minute du deuxième tiers-temps, Müller est évacué, K.O., par un coup de canne sous le menton.

GYMNASTIQUE

Bonne prestation des jeunes Suisses

Au casino de Zoug, devant 800 spectateurs, en match international, la Suisse a finalement battu la Norvège de 10,75 points: 550,30 - 539,55. Au cours de la seconde journée de cette rencontre, les jeunes gymnastes helvétiques ont confirmé les bons résultats réalisés la veille. Leur total se situe à un niveau valable sur le plan international et, sans préjuger de l'avenir, on peut prévoir que la gymnastique suisse, sous l'impulsion de Jack Günthard, retrouvera bientôt une place qui fut la sienne dans le concert mondial.

A Zoug, les jeunes gymnastes des cadres olympiques ont bien entamé leur premier match international officiel face à la Norvège. En effet, après la première journée, soit après les exercices imposés, ils ont pris une avance de 5,35 points sur leurs adversaires nordiques. Les «poussins» de l'entraîneur Jack Günthard se sont montrés supérieurs à tous les engins, distançant les Scandinaves de 0,10 (exercices à mains libres) à 1,85 p. (barres parallèles).

Au classement individuel, comme prévu le Norvégien Age Storhaug a pris la tête avec 55,35 points, soit 0,60 d'avance sur le champion suisse Meinrad Berchtold, lequel est suivi par ses compatriotes Roland Hurlzler et Hans Ettlin. Storhaug, à chaque engin, a terminé parmi les trois premiers tandis que pratiquement tous les Suisses ont connu un léger passage à vide. C'est ainsi que Peter Rohner, premier après les exercices à mains libres, a connu une défaillance au cheval-arçons, où il a perdu du passablement de terrain. Le jeune gymnaste (18 ans) se retrouva sixième.

La meilleure note des exercices imposés fut obtenue par Roland Hurlzler, dont l'exécution à la barre fixe fut taxée d'un 9,50 par le jury. Hurlzler devança de peu Storhaug, qui fut crédité de 9,45. Dans les deux exercices libres inscrits au programme de cette première journée, Storhaug réalisa également 9,50 (exercices à mains libres) alors que Berchtold et Rohner terminèrent premiers au saut de cheval avec 9,45.

Les résultats de la première journée:

Par équipes. — Classement après les imposés: 1. Suisse 272,05 p.; 2. Norvège, 266,70. Classement après les imposés et deux libres: 1. Suisse 364,50; 2. Norvège 357,80.

Résultats par engins. — Saut de cheval: 45,55-44,80. — Cheval-arçons: 45,15-44,20. — Anneaux: 45,55-44,80. — Barres parallèles: 45,30 - 43,35. Barre fixe:

CONTRÉ LA NORVÈGE À ZOUG

Bonne prestation des jeunes Suisses

46,00-45,05. — Libres, exercices à mains libres: 45,95-45,35. Saut de cheval: 46,50-45,75.

Individuel. — Classement après les imposés: 1. Age Storhaug (No) 55,35; 2. Meinrad Berchtold (S) 54,75; 3. Roland Hurlzler (S) et Hans Ettlin (S) 54,20; 4. Trygve Gjerstad (No) 53,80; 6. Peter Rohner (S) 53,55; 7. Paul Müller (S) 53,50; 8. Tore Lie (No) 53,35; 9. Thorbjørn Ingvaldsen (No) 53,25; 10. Ernst Lengweiler (S) 53,05; 11. Helge Nilsen (No) 50,25; 12. Sven-Erik Lilja (No) 48,60.

Meilleures notes aux engins. — Imposés exercices à mains libres: Storhaug 9,20; Lengweiler 9,15; Rohner 9,10. — Saut de cheval: Berchtold et Gjerstad 9,30; Rohner et Lie 9,20. — Cheval arçons: Müller 9,30; Storhaug et Hurlzler 9,20. — Anneaux: Ettlin 9,25; Müller, Berchtold et Storhaug 9,20. — Barres parallèles: Ettlin et Storhaug 9,30; Berchtold et Hurlzler 9,05. — Barre fixe: Hurlzler 9,50; Storhaug 9,45; Berchtold et Ettlin 9,35. — Libres, exercices à mains libres: Storhaug 9,50; Berchtold et Rohner 9,45. — Saut de cheval: Berchtold et Rohner 9,45; Storhaug 9,35.

Hier dans les quatre derniers engins, les Suisses ont pris le dessus sur leurs adversaires nordiques avec une avance variant de 0,50 à 1,55 point. Ils ont dû laisser la victoire individuelle au Norvégien Age Storhaug, qui a totalisé 111,95 points contre 110,70 au champion suisse Meinrad Berchtold, classé second. Cependant, derrière le meilleur norvégien, cinq représentants suisses ont pris les places d'honneur. Seul le Lausannois Ernst Lengweiler

n'a pas obtenu un total supérieur à 108 points. Le Vaudois a totalisé 107,80 points à la suite de sa modeste exhibition dans les exercices imposés.

Au cours de la seconde journée, Roland Hurlzler se mit particulièrement en évidence en réalisant le meilleur résultat dans les quatre derniers exercices libres. Aux barres parallèles, il présenta un programme très complet et de classe internationale qui lui valut la note de 9,60, soit la plus haute taxation de la rencontre. Il récidiva d'ailleurs à la barre fixe où le jury lui décerna, ainsi qu'à Hans Ettlin, une nouvelle fois 9,60.

Les résultats de la seconde journée: Par équipes. — résultats finals: 1. Suisse 272,05 dans les imposés et 278,25 dans les libres: 550,30. 2. Norvège 266,70 et 272,85: 539,55. Résultats aux derniers engins. — cheval-arçons: 54,95-45,45. — anneaux: 46,00-44,75. — barres parallèles: 46,65-45,90. — barre fixe: 47,20-45,65.

Individuel. — Classement final: 1. Age Storhaug (No) 55,35 dans les imposés et 56,60 dans les libres: 111,95. 2. Meinrad Berchtold (S) 54,75 et 55,95: 110,70. 3. Roland Hurlzler (S) 54,20 et 55,85: 110,05. 4. Peter Rohner (S) 53,55 et 55,80: 109,35. 5. Hans Ettlin (S) 54,20 et 54,60: 108,80. 6. Paul Müller (S) 53,50 et 54,70: 108,20. — 7. Trygve Gjerstad (No) 53,80 et 54,10: 107,90. 8. Ernst Lengweiler (S) 53,05 et 54,75: 107,80. 9. Thorbjørn Ingvaldsen (No) 53,25 et 54,40: 107,65. 10. Tore Lie (No) 53,35 et 54,10: 107,45. 11. Helge Nilsen (No) 50,25 et 51,35: 101,60. 12. Sven-Erik Lilja (No) 48,60 et 52,50: 101,10.

Meilleures notes aux engins, libres. — cheval-arçons: Hurlzler 9,45 — Strahaug 9,40 — Ingvaldsen 9,30 — Anneaux: Hurlzler 9,35 — Storhaug et Müller 9,30 — Barres parallèles: Hurlzler 9,60 — Storhaug 9,50 — Berchtold 9,45 — Barre fixe: Hurlzler et Ettlin 9,60 — Storhaug 9,55.

Succès chanceux de Grasshoppers

LANGNAU - GRASSHOPPERS 0-1 (0-0 0-0 0-1).

MARQUEUR: Probst 57me.

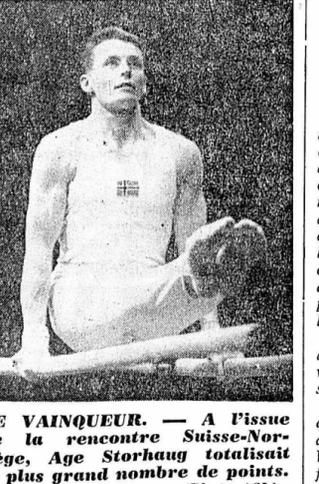
LANGNAU: Horak; Aeschlimann, Brun, P. Lehmann, Meier; G. Wittwer, H. Wittwer, Baertschi; Wuthrich, A. Lehmann, F. Lehmann; Tanner, H. Lehmann, Schenk. Entraîneur: Bazzi.

GRASSHOPPERS: Meier; Secchi, Spillmann; Schurr, Berner; Torriani, H.J. Heinger, Schweizer; Keller, Berry, K. Heinger; Naef, Probst, Thoma, Eiseler, Friedli. Entraîneur: Müller.

ARBITRES: MM. Aubort, de Lausanne et Ehrensperger, de Kloten.

NOTES: Patinoire de Langnau, 10 degrés sous zéro. 1300 spectateurs. Langnau joue sans Walter Wittwer, alors que Grasshoppers doit se passer des services de Weber et Aerni. Deux pénalités de deux minutes contre Grasshoppers au dernier tiers-temps.

L'impuissance des attaquants de Langnau est apparue tout au long de la rencontre. Jouant du début à la fin de la rencontre devant le but de Grasshoppers, ils furent incapables de marquer le moindre but. Certes, Meier fit des poussées, mais les Bernois ne surent jamais rompre la défense zuricoise. Ils eurent beau tirer dans toutes les positions, toujours il y eut un patin, une crosse, une jambe ou la main de Meier pour empêcher de conclure. Outre Meier, les visiteurs possédaient un autre joueur de qualité: Keller. Ses contre-attaques furent dangereuses. Mais ce fut le hasard qui décida de l'issue de la rencontre. Deux minutes avant la fin de la rencontre, Probst voulut adresser une passe devant le but d'Horak. Mais ce dernier masqua ne vit pas le palet qui entra dans son but. Et c'est ainsi que les visiteurs remportèrent une victoire au cours de laquelle ils furent constamment dominés. Souhaitons que les Bernois aient l'enseignement de cette partie: il ne sert à rien de dominer si l'on est incapable de concrétiser cette supériorité.



LE VAINQUEUR. — A l'issue de la rencontre Suisse-Norvège, Age Storhaug totalisait le plus grand nombre de points. (Photo: ASL)

CYCLOCROSS

Le championnat romand, à Genève, a été intéressant

Un champion... Champion et deux hommes en vue

Daniel Béhier (Lucens) et Georges Debons (Sion)

La neige tombée sur Genève dans la nuit de vendredi avait offert une difficulté supplémentaire aux 31 candidats au titre de champion romand de cyclocross. Ceux-ci trouveront, en effet, samedi après-midi, un parcours rendu plus dur encore, parce que glissant. Un parcours un peu dangereux aussi, des arbres non protégés étant au bas de descentes gelées et un énorme rocher attendant les concurrents qui manœuvraient le petit pont — lui aussi gelé — lors de la traversée d'une rivière.

Il n'y eut, heureusement, aucun accident. Mais il y eut une fort belle épreuve, remportée par le favori et intéressant du début à la fin.

Huit tours étaient au menu de ceux qui avaient osé braver le froid. Sur cette distance d'environ vingt kilomètres, le Vaudois Champion et le Genevois Blein furent bientôt les deux seuls au commandement. Dans le premier tour seulement, ils avaient emmené avec eux un autre Genevois, Wust, et un Valaisan, Debons. Derrière, la débandade commença. Elle allait se poursuivre avec plus ou moins de bonheur pour ceux qui n'étaient pas des spécialistes, ou qui n'étaient tout simplement pas préparés.

BELLE REMONTEE

Un tour encore, et seuls Blein et Champion restaient en lice pour le titre. Du moins le semblait-il. C'était sans compter avec Béhier, de Lucens, représentant de la Pédale Broyard, qui avait eu la malchance de «crever» dès le départ. Béhier refit tout le chemin perdu ou presque, terminant à la hauteur de Blein, lâché par Champion, et qu'il battit pour la seconde place, à l'étonnement général.

Mais, derrière ce trio de valeur, un autre homme allait faire parler de lui: le Séduois Debons. Un tour, il avait

Les Valaisans accumulèrent les maladrades

Fribourg récompensé de sa volonté

MARTIGNY - FRIBOURG 1-5 (1-3 0-1-0).

MARQUEURS: Noth 4me; Laubscher 5me; Grand 7me; Etienne 14me; Waeber 32me; Schaller 51me.

MARTIGNY: Jacquéroz; Schuler, B. Grand; Pionta, Darioly; Moulin, Luy, Diethelm; Nater, R. Pilet, Imboden; P.A. Pilet, R. Grand, Baumann; Moret. Entraîneur: Delnon.

FRIBOURG: Boschung; Kaeser, Laubscher; Jeckelmann, Waeber; Etienne, Schaller, Birbaum; Noth, Purro, Gauch; Lehmann, Progin. Entraîneur: Wehrli.

ARBITRES: MM. Henry, de Genève et Günzinger, de Courrendlin.

NOTES: Patinoire de Martigny, temps froid, glace dure. 400 spectateurs. Au premier tiers-temps (8me), Nater manque un penalty. Jeu correct: une expulsion au premiers tiers-temps, une autre au deuxième et trois au cours de la dernière période.

Sur une glace très dure, les joueurs peinent terriblement pour montrer quelque chose de valable. En fait le jeu ne dépasse pas que rarement le niveau de la première ligue. De part et d'autre, les maladrades s'accumulèrent spécialement du côté valaisan où la méforme semble installée solidement au grand dam de l'entraîneur Reto Delnon. Fribourg pourtant eut d'excellents moments au cours desquels il creusa aisément un écart qu'il n'eut plus qu'à maintenir. Au terme du deuxième tiers-temps, le match était joué. Jamais Martigny ne donna l'impression de pouvoir renverser la situation. Boschung du reste ne s'en laissa pas conter. Il fit bien le peu qu'il eut à faire alors que son vis-à-vis Jacquéroz parut moins à l'aise devant une défense qui, il est vrai, s'affaissa facilement. Supérieurs en défense, les Fribourgeois le furent également en attaque grâce à la meilleure homogénéité de leurs lignes. Chez les Octoduriens, en effet, seule la troisième ligne tenta quelques actions bien combinées. Les autres attaquants, trop personnels, délaissèrent le jeu collectif malgré les exhortations de leur entraîneur. Battus à Fribourg, les Valaisans le furent encore devant leur propre public et cela sans excuse valable. A ce jeu, ils doivent attendre non sans quelques appréhensions les matches de la poule de relégation. A cet égard, Fribourg a montré beaucoup de bonne volonté et sa ténacité dans l'effort sera certainement récompensée.

E. U.

Le championnat de première ligue (groupe 5)

Nette victoire de Saint-Imier

Saint-Imier - Saint-Cergue 15-4 (5-2, 4-0, 6-2).

MARQUEURS: Saint-Imier: P.-A. Perret (3), R. Perret (3), Opliger (2), Gaffner (2), Gentil (2), Rufenacht, Hurni, Wittmer.

Arbitres: MM. Grossenbacher, de Corgémont et Feller, du Locle.

Notes: patinoire de l'Erguel, temps très froid, glace excellente. 200 spectateurs.

La faiblesse des visiteurs est apparue au milieu du premier tiers-temps, lorsque Saint-Imier, jusqu'alors mené à la marque, est parvenu à égaliser puis à inscrire trois buts de belle venue. Ce fut ensuite un long monologue local et sans la belle prestation de leur gardien Jaggi, les visiteurs auraient subi une plus lourde défaite. Seul l'entraîneur Schafter tire son épingle du jeu, et le restant de l'équipe est très faible.

Vallée de Joux - Tramelan

3-3 (3-1, 0-0, 0-2)

MARQUEURS: pour Vallée de Joux: Vallotton, R. Rochat et Matthey; pour Tramelan: Vuille, Zimmermann et Matthey.

Pour la troisième fois consécutivement, la Vallée de Joux obtient le partage des points sur la marque de 3-3. Le résultat est équilibré; il reflète bien la valeur des équipes. L'évolution de la marque, quant à elle, est la traduction exacte d'une partie d'un niveau très moyen. Relevons qu'il régnait une température de 22 sous zéro.

Genève Servette II - Fleurier

0-1 (0-0, 0-1, 0-0)

La confrontation entre ces deux formations de bonne valeur a donné lieu à un fort joli match. Les Fleurians ont mérité leur succès, mais un bon nombre d'occasions ont été manquées de part et d'autre. L'équipe neuchâteloise, après ce succès, n'a toujours perdu aucun point après six rencontres.


MAZDA 1500

LA VOITURE JAPONAISE
DE PRESTIGE
ET DE HAUTE QUALITÉ

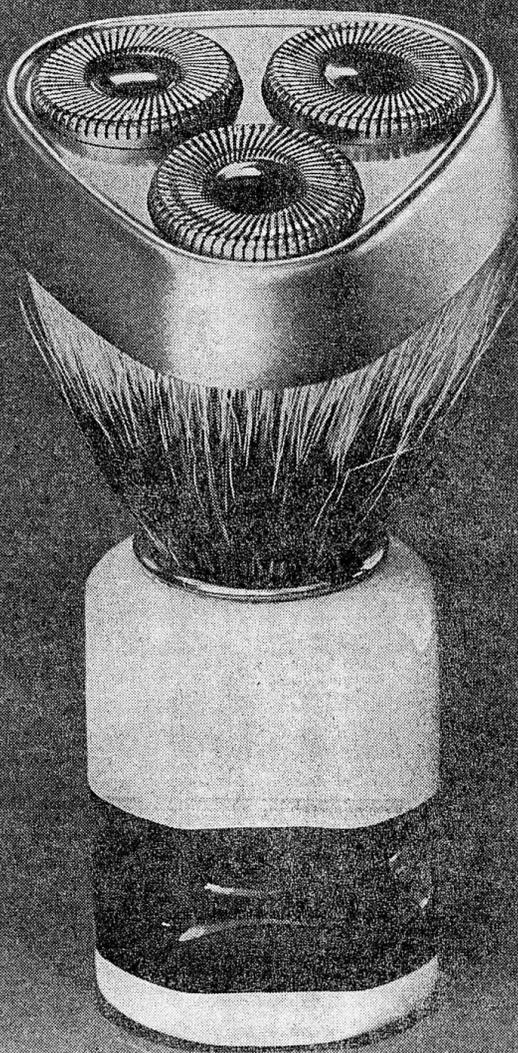


Demandez l'avis de ceux qui la possèdent

Essai sans engagement au

GARAGE Hubert PATTHEY

Pierre-à-Mazel 1 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 30 16



Réflexions d'un blaireau

Qu'est-ce qui rase le mieux? Une lame, sans aucun doute. N'importe quel pinceau à barbe le sait par expérience.

Le Philishave 3 est donc supérieurement équipé, lui qui dispose de 18 lames de rasoir en acier-argent.

18 lames placées au point le plus favorable. Exactement à 60 μ (1/16 mm) sous la surface polie au diamant des trois têtes coupantes, qui sont mobiles et de ce fait s'appliquent toujours parfaitement sur la peau.

Mais comment des lames peuvent-elles couper les poils de barbe directement à ras de la peau, si un blaireau n'a pas préparé le travail?

C'est que le Philishave 3 a un moteur d'un genre tout nouveau. Assez rapide, avec ses 5000 tours, pour effectuer 5 millions de coupes par minute. Et trop rapide pour entailler la peau.

Contre une telle concurrence, toutes les mousses du monde ne peuvent rien. Même ce brave blaireau a dû se rendre à l'évidence: il est à sec (de toute façon).

PHILISHAVE 3 

Si, par hasard,
vous avez besoin
d'argent

...cela ne signifie pas
encore que vous devez
entamer vos économies,
tant s'en faut!

Un bon conseil:
Votre réserve doit être préservée. Mais réalisez
votre projet quand même. Le Prêt-Rohner est là
pour cela. Ainsi vous pourrez profiter des bonnes
occasions en temps opportun et votre fortune
restera intacte. Ecrivez ou téléphonez-nous
encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir,
récemment introduit pour vous. Télé-
phonez sous No 071 23 39 22 entre 19 h.
et 21 h. et nous vous donnons tous les
renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner
accorde des prêts rapides, discrets et
favorables.

Nom: _____

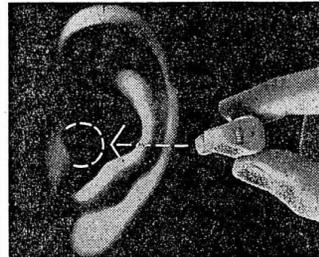
Rue: _____

Localité: _____ / 344

Détective privé diplômé

discrétion garantie écrite.
Surveillances, recherches, enquêtes, fila-
tures, renseignements.
Case 559, 2001 Neuchâtel.

entendre mieux...



REXTON perle auditive

Peut-être avez-vous une légère
déficience de l'ouïe, sans être dur
d'oreille. REXTON vous propose
un appareil « tout dans l'oreille »,
la PERLE REXTON.
Sans aucun engagement de votre
part, venez l'essayer à notre pro-
chaine consultation où nous pour-
rions déterminer le degré de votre
surdité.

DÉMONSTRATION GRATUITE

mardi 12 décembre 1967
de 14 à 18 heures

**Pharmacie
TRIPET**

rue du Seyon, tél. (038) 5 45 44
Neuchâtel

Nom _____

Tél. _____

Adresse _____

FAN

BOMMER

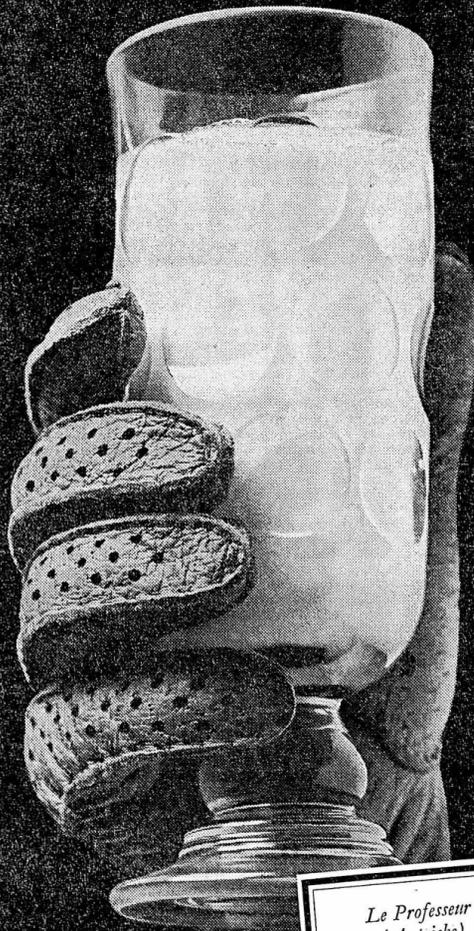
SERVICE ACOUSTIQUE S.A.
Petit-Chêne 38 - Tél. 021/23 40 33
LAUSANNE

Fournisseur conventionnel de
l'Assurance invalidité

BON

Veuillez me faire
parvenir vos prospectus

Le lait compense bien des choses



Le lait stimule les réactions et accroît le
pouvoir de concentration, car il est riche en calcium
et en phosphore. Ces deux corps y sont idéalement
combinés à tous les éléments actifs permettant
à l'organisme de les utiliser au mieux. Voilà
pourquoi ceux dont l'attention et les réactions
doivent être vives boivent,

chaque jour, un verre de lait

en plus!

Vous trouverez bon nombre d'idées pour
accommoder le lait, ainsi que des détails sur ses
vertus, dans « Le nouvel ABC du lait » richement
illustré que vous pourrez obtenir chez votre laitier,
pour 80 centimes, ou commander à la
Centrale de propagande de l'industrie laitière suisse,
20, Konsumstrasse, 3000 Berne.

Le Professeur W. Halden de Graz
(Autriche), l'un des plus grands
hommes de science actuels, qui s'est
acquis un renom international par ses
publications sur l'importance du lait et
des produits laitiers dans l'alimentation
humaine, nous dit: « Non seulement
au cours de la croissance, l'organisme
a besoin d'un apport considérable et
régulier de substances protéiques, dont
le lait est l'un des principaux fournisseurs,
mais une fois adulte, il
continue d'exiger une alimentation
riche en protéines de haute valeur
biologique, indispensables au maintien de
ses fonctions organiques. »

Tailleur-Couture
N. Pitteloud Neuchâtel
Temple-Neuf 4 Tél. 5 41 23
transforme, remet à la taille
tous vêtements Dames - Messieurs
robe, jupe, manteau, complet
ainsi que Daim et Cuir
Même maison Yverdon et Lausanne



Casque séchoir
pliable, 4 degrés de réglage

Solis

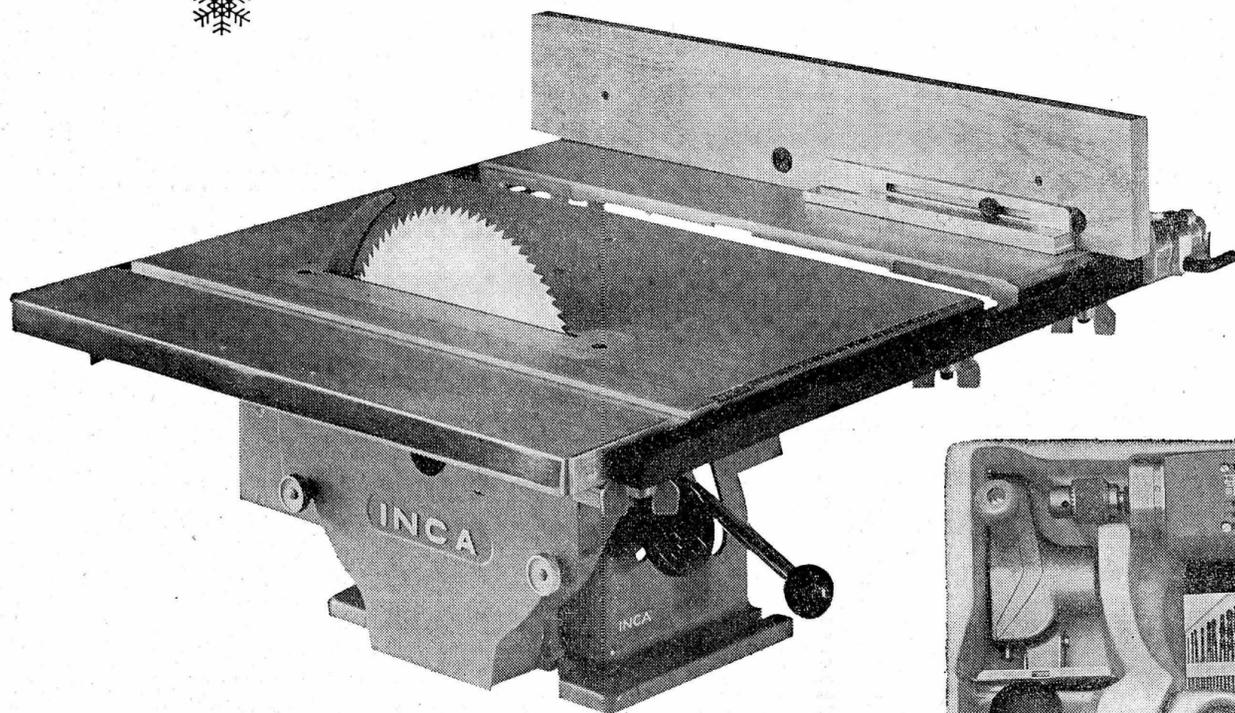
seulement **78.-**

**Si votre mari,
votre père ou votre fils
est un bricoleur...**



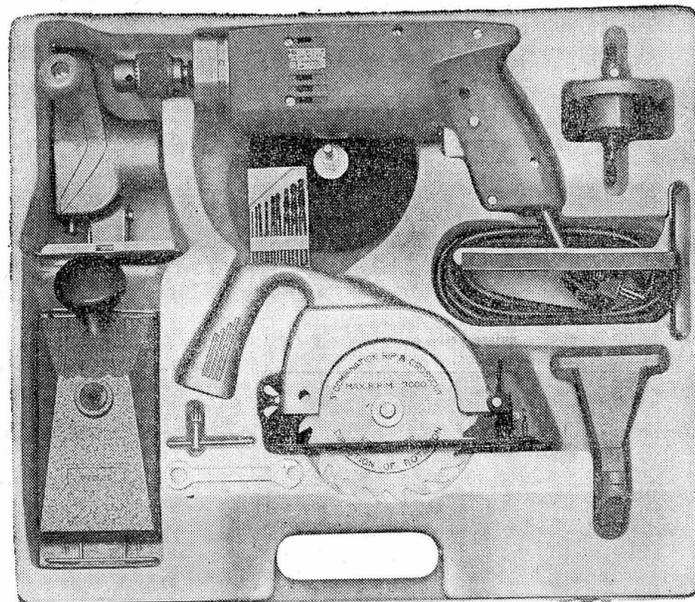
**...faites-lui
un immense plaisir**

**...profitez donc
de cette offre**



Scie circulaire INCA
pour couper, fraiser, moulurer, percer, poncer et affûter.
Livrée avec une table en fonte d'aluminium de 420x340 mm

200.- (au lieu de 230.-)



Perceuse combiné PERLES
Tout l'atelier du bricoleur dans une valise.
Moteur robuste, 210 watts, mandrin de 8 mm,
avec un jeu d'accessoires permettant de percer,
scier, poncer et polir.

175.- (au lieu de 200.-)

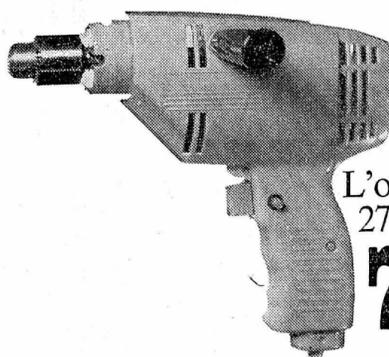


Etabli du menuisier
Modèle pratique et solide en hêtre massif.

100 cm **175.-** (au lieu de 200.-)

120 cm **200.-** (au lieu de 225.-) 175 cm **270.-** (au lieu de 295.-)

150 cm **225.-** (au lieu de 250.-)



Perceuse
L'outil idéal pour chaque ménage.
275 watts, mandrin de 8 mm

75.-

Do it yourself
MIGROS



Marché MIGROS, av. des Portes-Rouges, Neuchâtel

Actualité suisse et romande

Un message de M. Spuhler pour la journée des droits de l'homme

BERNE (ATS). — Le chef du département politique fédéral, M. Spuhler, à l'occasion de la journée des droits de l'homme, a adressé un message :

Le 10 décembre, la plupart des pays dans le monde ont célébré l'anniversaire de l'adoption, en 1948, par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Suisse, qui n'est pas membre de l'ONU, n'a pas pris part à cette décision. Elle ne peut néanmoins ignorer cet appel, lancé à tous les membres de la communauté internationale.

Les déclarations, si nobles soient-elles, ne sont, comme chacun sait, que des mots. La déclaration universelle des droits de l'homme ne fait malheureusement pas exception. Sa portée est uniquement morale. Des sanctions n'ont pas été prévues contre l'Etat qui se rendrait coupable d'une violation. Son application dépend donc du bon vouloir des gouvernements. Mais dans une démocratie comme la Suisse son application dépend aussi et surtout de chaque citoyen. Il ne suffit pas que les droits élémentaires de l'homme soient inscrits dans les constitutions. Leur respect doit être l'affaire de chacun et,

pour être effectif, commencer au sein des cellules les plus simples de la société, dans notre vie quotidienne, au foyer comme au travail, dans nos rapports avec les étrangers aussi bien qu'avec nos compatriotes.

S'il en est réellement ainsi, nous ne pourrions que mieux prétendre au respect des droits de l'homme ailleurs dans le monde. Le monde est aujourd'hui devenu comme indivisible, il est donc légitime que nous ne puissions nous sentir indifférents au sort d'autrui, où qu'il se trouve.

La déclaration universelle aura vingt ans l'an prochain. 1968 sera l'année des droits de l'homme aux Nations unies. L'ONU et toutes les organisations qui en dépendent, comme aussi le Conseil de l'Europe ont prévu de participer à cet anniversaire. La Suisse, qui appartient à la plupart de ces organisations, sera donc associée à ces manifestations. Par ailleurs, sur le plan national, des initiatives ont d'ores et déjà été prises dans le cadre de la commission nationale suisse pour l'UNESCO. Il est loisible à chacun de nous de s'associer à ces actions et de contribuer ainsi, dans la mesure de notre possible, au progrès de la famille humaine.

L'avilissement de la presse par les feuilles parasitaires

L'apparition en Suisse romande et, en particulier, à Neuchâtel, de feuilles et de journaux distribués gratuitement a été dénoncée comme une grave atteinte à la structure démocratique de notre pays par M. Pierre Béguin, qui présidait samedi à Lausanne la 48ème assemblée générale de l'Union romande de journaux (U.R.J.), au sein de laquelle sont groupés les quotidiens, les périodiques et les agences de publicité romandes.

Lançant un appel à la discipline et à la coopération de tous les membres de l'U.R.J., M. Béguin a montré comment les feuilles gratuites ont pour effet l'avilissement de la presse. « Un journal se fabrique pour autre chose que pour faire de l'argent, a-t-il affirmé ; pour sauver notre régime politique, il faut empêcher les ressources de la publicité de partir vers les publications parasitaires qui, elles, ne s'intéressent qu'au profit financier de leur entreprise. » En privant les vrais journaux d'une partie de ces ressources, les publications gratuites entravent l'exercice de la liberté de la presse, car elles tendent à enlever leurs moyens d'existence aux journaux. Tous ceux qui ont à cœur le bon fonctionnement de l'information en Suisse devraient donc s'abstenir d'insérer leurs annonces dans les feuilles gratuites.

M. Jacques Bourquin, secrétaire de l'U.R.J., a donné lecture de son côté du rapport du comité de cette dernière, déclarant notamment : « Le Conseil communal, pouvoir exécutif de Neuchâtel, répondant à une motion, a envisagé ces dernières semaines la création d'une feuille officielle distribuée gratuitement dans tous les ménages de la ville. Le but de ce journal serait notamment de permettre à l'autorité d'exposer son point de vue. On peut craindre que l'apparition d'une presse aux mains d'un pouvoir exécutif ne constitue un précédent extrêmement dangereux. Le rôle des journaux n'est-il pas justement de permettre aux individus de s'exprimer en dépit du pouvoir ? Il faudrait une bien grande force d'âme à l'exécutif neuchâtelais pour qu'il donne à ses adversaires la possibilité de s'exprimer dans la nouvelle feuille... »

D'autres questions importantes pour la diffusion et la bonne tenue des journaux ont été en outre évoquées ; difficultés croissantes de la distribution par les PTT ; augmentation du prix de vente des journaux, très inférieur en Suisse au tarif des confrères étrangers ; formation professionnelle des journalistes ; réforme de l'Agence télégraphique suisse, etc...

Pour la formation des chefs d'entreprise dans les arts et métiers

BERNE (ATS). — L'Institut suisse pour la formation des chefs d'entreprise dans les arts et métiers a tenu sa première assemblée générale sous la présidence de M. Otto Fischer, conseiller national (Berne).

Il a été pris note avec satisfaction de l'attitude positive des autorités fédérales et de la plupart des autorités cantonales à l'égard des efforts tendant à assurer une formation moderne aux chefs d'entreprises indépendants.

L'administration de l'Institut, dont le statut juridique est celui d'une société coopérative, s'est élargi par l'élection de M. Pauli, président de la commission de la formation professionnelle de la Société suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers (Aarau), de M. E. Elliker, chef du service du personnel d'Useggo (Olten), de M. A. Cavandini, secrétaire de la Camera di commercio (Lugano) et M. H. Müller, directeur de l'Union vaudoise des associations industrielles commerciales et de métiers (Lausanne).

Le président montra ensuite quels sont les objectifs lointains de l'Institut. Ce dernier doit donner aux arts et métiers une orientation nouvelle et permettra aux entreprises de ce secteur de développer leurs prestations et de s'affirmer ainsi par elles-mêmes dans l'économie. La discussion animée qui suivit cet exposé permit de constater la complète unité de vue des membres de l'Institut dans ce domaine.

VAUD

Dérapiage nocturne entre Genève et Lausanne Trois blessés

(sp) Dimanche, vers 3 h 15, dans la nuit, Mme Josiane Rossier, 19 ans, de Genève, roulant en automobile sur la route suisse en direction de Lausanne, perdit la maîtrise de sa machine près d'Allaman. L'auto quitta la route et fit plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser au bas d'un talus dans sa position normale. Mme Rossier et ses deux passagers, MM. Albert Monnard, 33 ans, et Denis Reguin, 24 ans, également de Genève, furent transportés en ambulance à l'hôpital de Rolle souffrant de plaies et de contusions nombreuses.

Sauvetage de trois cygnes littéralement soudés par le froid

(sp) Samedi, vers 22 heures, la police municipale de Lausanne était alertée que trois cygnes réfugiés sur la grève, à l'abri du froid, étaient en train de geler. Police-secours accourut : un des malheureux palmipèdes était déjà mort en se débattant. Deux autres furent trouvés littéralement soudés ensemble, les palmes collées au sol.

Il fallut amener de l'eau chaude pour faire fondre la glace et séparer les cygnes, ensanglantés. Puis ils furent transportés aux abattoirs de Lausanne, où le directeur leur donna les soins nécessaires.

FRANCE VOISINE

Il se tue en ouvrant la portière d'un fourgon en marche

(sp) A Aix-les-Bains — en Haute-Savoie — M. Jacques Peroni, 39 ans, ouvrier, passager d'un fourgon, a ouvert la portière coulissante du véhicule en marche, afin de s'assurer que le gel n'avait pas bloqué celle-ci. Cette manœuvre devait lui être fatale : la portière s'ouvrit brutalement et l'ouvrier fut précipité sur la chaussée. Relevé très grièvement blessé, il devait succomber quelques heures plus tard à l'hôpital d'Aix-les-Bains, où il avait été transporté dans un état désespéré.

Deux personnes trouvent la mort en voulant sauver une jeune fille asphyxiée

(sp) Triple drame à Annemasse. Il a été provoqué par la précarité d'un système de chauffage au gaz. Une jeune fille de 20 ans, Mlle Liliane Jacquemot, prenait son bain dans une pièce mal aérée. Comme elle s'étendait — et pressentant un danger — le logeur, M. Ernest Graziannetti, força la porte de la salle de bains d'un coup d'épaule et tenta de retirer la jeune fille inanimée — et déjà morte — du local. Mais il s'effondra rapidement.

Sa mère, Mme Louise Graziannetti, intervint à son tour, essayant de tirer hors de la salle de bains les deux corps effondrés. Elle ne put y parvenir et s'effondra presque aussitôt. Les pompiers d'Annemasse, malgré l'emploi des techniques les plus modernes, furent impuissants. L'oxyde de carbone avait tué trois fois.

La fiancée a dit « non » devant le maire !

(sp) L'officier d'état civil de la mairie d'Ancey, n'est pas près de revenir de sa surprise... Alors que deux fiancés qu'il allait marier avaient déjà rempli toutes les formalités et signé tous les papiers nécessaires, la jeune fille (17 ans) répondit carrément « non » à la question rituelle, refusant par là, de prendre pour époux son compatriote algérien de 30 ans. La fiancée rebelle a précisé :

— Je dis « non » parce qu'on me force à ce mariage, et parce que mon fiancé est trop vicieux et que je n'aime pas...
Ayant dit là, la demoiselle planta là tous les invités consternés et fonça vers la sortie.

RELATIONS

par correspondance

Tous Ages, tous milieux, tous sujets ! Amitié, sentiments, profession, culture, commerce, échanges, etc.

Correspondant (e)s dans tous pays. Un club « dans le vent » dans un monde moderne ! Idées noires, solitude, préjugés, combats et vaincus.

Documentation : CLUB EUROPEEN - B.P. 59 - AUBERVILLIERS (France).

Une « américanisation » : la grande peur de l'Europe

ZURICH (UPI). — La première réunion des délégués de la Chambre de commerce américaine a décidé d'organiser l'année prochaine un symposium à l'échelle européenne afin de décider objectivement ce qu'il y a de vrai dans la « peur de l'américanisation », qui régnait de plus en plus dans les pays d'Europe.

Le président de la Chambre de commerce, M. Henry-C. Klingman, avait en outre déclaré que depuis les neuf mois que la Chambre de commerce américaine est installée en Suisse, plus de 500 entreprises américaines et suisses avaient exprimé le désir d'être reçues comme membres de l'organisation.

Un missionnaire suisse meurt en Bolivie

ALTDORF (ATS). — On a appris, en fin de semaine, à Altendorf, le décès du père Martin Muhelm, qui, depuis cinq ans, faisait œuvre de missionnaire à Santa-Ana, en Bolivie. Le père Muhelm, après des études à Altendorf et Coire, fut vicaire à Glaris, curé à Schattdorf (UR) et Zurich avant de se décider à partir pour la Bolivie, en qualité de missionnaire. Il était âgé de 53 ans.

L'éditeur Albert Skira honoré à Paris

PARIS (ATS). — Le prix de la « Pomme d'or » a été décerné au Premier salon international du livre d'or et de bibliophilie au Musée d'art moderne à Paris à l'éditeur suisse Albert Skira.

Créé cette année, ce prix est destiné à couronner un artiste français ou suisse pour « le rayonnement de son œuvre » et est décerné par le groupe d'études artistiques de Paris. Il se matérialise par une pomme de bois sculptée ouverte en cinq quartiers.

Albert Skira fonda en 1934, en période de crise, une maison d'édition à Lausanne. Editeur de Bergson et de Malraux, il s'est attaché à exprimer les tendances littéraires et artistiques de notre temps et est devenu un des plus prestigieux éditeurs de livres d'art.

L'alliance des indépendants et « Jeune Berne » progressent Avec une participation de 56,8 pour cent la ville de Berne a élu ses autorités

(BERNE ATS) — Les électeurs de la ville de Berne se sont rendus samedi et dimanche aux urnes pour renouveler les Conseils exécutif et législatifs communaux. La participation au scrutin a été de 56,8% contre 57,8% il y a quatre ans.

A 18 heures, dimanche, les premiers résultats concernant le Conseil exécutif étaient publiés par la chancellerie communale. Le parti « Jeune Berne » a recélé 3031 bulletins, les socialistes 9648, les chrétiens-sociaux 1648, l'alliance des indépendants 2406, les partis nationaux réunis 7375. Le total des bulletins rentrés s'éleva à 25,322 dont 16,957 n'ont pas été modifiés.

En ce qui concerne le Conseil législatif, les résultats obtenus par les partis de l'alliance des indépendants et « Jeune Berne » ont enregistré une augmentation comparative à 1963. L'alliance des indépendants a recélé 3381 bulletins (2203 en 1963) et « Jeune Berne » 1668 (1483).

Tous les autres partis ont enregistré des pertes. Ainsi, les radicaux obtinrent 5026 bulletins (moins 861), les chrétiens-sociaux 1487 (moins 86), le parti évangélique populaire 615 (moins 60), les socialistes 9900 (moins 1280), le P.A.B. 2562 (moins 385). Enfin, un mouvement marginal nouveau venu, qui ne présentait qu'un seul candidat, « Vereinigung Freier Stimmberger » (Union des citoyens libres) a obtenu 5 bulletins. 464 bulletins ne portant aucune désignation de parti. Sur un total de 25,108 bulletins rentrés, 11,113 ont été modifiés.

Succès des indépendants pour le Conseil communal

Les élections au Conseil communal (exécutif) se sont terminées par une surprise, l'élection d'un représentant de l'alliance des indépendants, en la personne de M. Hans-Martin Sutermeister, et la défaite de l'ancien directeur des écoles, M. Paul Duebi, radical.

GENÈVE

Le froid et la foule au 365^{ème} anniversaire de l'Escalade

GENÈVE (ATS). — Malgré un froid très vif, hier après-midi, à Genève, la population s'était portée en masse dans les principales rues de la ville pour assister au défilé du cortège historique de l'Escalade. Selon la tradition, la proclamation de 1602 a été lue au Bourg-de-Four, au Molard, à la place Simon-Gouillard près de l'église de Saint-Gervais, et à la cour Saint-Pierre dans la haute ville. Des couronnes ont été déposées à Saint-Gervais et à la Terrasse.

Pour l'Escalade, des échoppes ont été dressées à la Fusterie et au Molard et comme jusqu'ici, durant ces jours de fête, le passage historique de Monnetier a été ouvert au public, gardé qu'il est par des soldats en costumes de l'époque et éclairé par des torches.

Les organisateurs s'étaient assurés cette année le concours de la clique de tambours de Nyon. Pour ce 365ème anniversaire de l'Escalade, des services commémoratifs seront célébrés aujourd'hui et demain.

Deux femmes grièvement blessées : l'auto s'était écrasée contre un arbre

(sp) Sur la route de Chaney recouverte d'une carapace de verglas, une voiture a fait une terrible embardée avant d'aller s'écraser contre un platane. La conductrice, Mlle Jacqueline Defaugt, et sa passagère, Mlle Geneviève Vuagnat, ont été retirées très grièvement blessées du véhicule disloqué. Toutes deux souffrent de fortes commotions cérébrales, de plaies à la tête et de lésions multiples.

A cause du verglas : deux blessés hospitalisés

(sp) M. Jean de Saussure n'a pas su maîtriser sa voiture sur le verglas, dans un virage à la route de Vandœuvres. Le véhicule alla défoncer une barrière. M. de Saussure, grièvement blessé, a été hospitalisé. Il en a été de même pour M. Joseph Viqueraz, qui vidait les poubelles lorsqu'il fut renversé par une voiture dérapant sur le verglas. M. Viqueraz a eut une cuisse cassée.

Ils se retrouvent à l'hôpital

(sp) A l'avenue du Lignon, un écuyer de 10 ans, Yves Dubois, a été fauché par une voiture. Assez grièvement blessé, l'enfant a été hospitalisé à la clinique de pédiatrie.

A la rue des Alpes, c'est un motocycliste, M. Emile Blanc, qui s'est jeté sous les roues d'une auto qui n'avait pas respecté la priorité. Atteint à la tête et aux jambes, M. Blanc a été admis à l'hôpital cantonal.

Le récidiviste (six fois) de l'ivresse a enfin une peine ferme

(sp) On sait que l'opinion publique, à Genève, s'émue et s'indigne de l'incroyable indulgence manifestée parfois par les tribunaux à l'égard des ivrognes du volant.

Le cas de Charles Weibel a cependant fait déborder le vase... Cet homme a déjà été cinq fois condamné pour ivresse au volant, en France, à Lausanne et Genève. A chaque fois, on a pris des mesures de retrait de permis contre lui, mais ce document lui fut restitué peu après. Il y eut mieux : le Grand conseil l'a gracié de ses peines de prison avec sursis.

Récemment, avec 3 pour 1000 d'alcool dans le sang, à Genève, il a pris un virage en coupant complètement à gauche, blessant de ce fait un cycliste circulant en sens inverse. Et il s'est retrouvé pour la sixième fois devant les juges du tribunal de police. Ceux-ci ont réagi avec rigueur et condamné le prévenu à trois mois d'emprisonnement ferme et à 1500 francs d'amende. Son permis de conduire a été retiré à titre définitif, mais ce n'est pas la première fois. Une sanction de ce genre avait déjà été prise, l'année dernière. Or, 13 mois plus tard, il récupérait ledit permis...

Elle meurt subitement

(c) Dimanche, une habitante de Mund, Mme Pauline Pfammatter, se trouvait sur le quai de la gare de Viège. Elle attendait une parente qui devait arriver par train. Soudain, la vit s'écrouler. La mort fut instantanée. Mme Pfammatter fut foudroyée par une attaque. Elle était âgée de 62 ans.

En effet, des trois candidats « bourgeois » (alliance des partis radical, démocrate, « P.A.B. » et évangélique), seuls deux avaient été élus. Il s'agit de MM. Gerhards Schuerch (rad.), directeur des finances, qui a obtenu 19,092 voix, et Hans Morgenthaler (P.A.B.), qui en a recueilli 15,639. Quant à M. Paul Duebi, il ne devait réunir sur son nom que 15,560 voix.

Trois des quatre candidats socialistes ont été élus. M. Reynolds Tschäppei, maire, a recueilli 20,146 voix ; M. Heinz Bratschi, 20,018, et M. Kurt Schweizer, qui succède à M. Fritz Gruetter, démissionnaire, 17,819. Le quatrième candidat, M. Ernest Haegeli, n'a obtenu que 10,735 voix.

Le candidat du mouvement « Jeune Berne », M. Klaus Schaedelin, a été confirmé avec 13,750 voix.

Enfin, septième conseiller communal, et premier indépendant à accéder à ce poste, M. Hans-Martin Sutermeister a obtenu 8325 voix.

Le candidat du parti chrétien-social, M. Heinrich Thalman, n'a pas été élu, ne recueillant que 7013 voix.

Le conseil communal (exécutif) de Berne comprend donc trois socialistes (sans changement), deux « bourgeois » (moins 1), un « Jeune Berne » (sans changement) et un indépendant (plus un).

Les femmes ne pourront pas voter à Mesocco (Grisons)

MESOCO (ATS). — C'est à une grande majorité que les électeurs (hommes) de Mesocco ont repoussé samedi et dimanche en consultation populaire l'initiative tendant à accorder le droit de vote aux femmes en matière communale et l'éligibilité aux charges publiques. En effet, sur les 250 bulletins déposés dans les urnes du village des Grisons italiens, il y a eu 167 voix contre l'initiative, et seulement 78 suffrages favorables. La participation aux urnes a été de 72 %, et on a dénombré 5 bulletins blancs.

Le scrutin a eu lieu après un sondage d'opinion soit le 25 septembre et le 5 octobre derniers, sur la base de la loi cantonale grisonne qui permet aux communes d'accorder ou de refuser le suffrage aux femmes en matière communale.

MOTION, IL Y A UN AN

Une motion avait été présentée à la « Sovrananza » (autorité communale) par M. Carlo a Marca, il y a un an

En jouant avec des allumettes un enfant boute le feu à une villa

BUCHS (Saint-Gall) (ATS). — Le premier étage et les combles d'une villa située à Raefis, près de Buchs, dans la vallée saint-galloise du Rhin, ont été détruits par un incendie provoqué par l'enfant du locataire, qui jouait avec des allumettes dans sa chambre. Les pompiers n'ont pu que protéger le rez-de-chaussée. Les dégâts s'élevèrent à quelque 100,000 francs.

Tunnel routier du San-Bernardino : 18,296 véhicules en une semaine

COIRE (ATS). — Au cours de la première semaine de la mise en service, le tunnel du San-Bernardino a vu passer 18,296 véhicules à moteur, dans les deux directions. On n'a enregistré aucun accident.

Une filature d'Uster va fermer ses portes

USTER (ATS). — La filature « Trueb », à Uster, s'apprete à cesser son activité, dans ses deux usines. Cet arrêt de travail interviendra en 1968, sans qu'il soit encore possible de fixer une date exacte. Les 75 personnes, qui en composent le personnel, n'auraient, selon les renseignements obtenus, pas de grosses difficultés à se replacer. Elles seront de toute façon employées jusqu'à la fermeture définitive. La maison Trueb a publié un communiqué, attribuant à l'intensification de la concurrence et aux bouleversements techniques de la branche la décision de suspension d'activité.

Arrestation de l'agresseur d'une femme chauffeur de taxi

ZURICH (ATS). — La police est parvenue à arrêter l'auteur de l'agression commise le 23 novembre dernier contre une femme chauffeur de taxi, près de Bulach. Il s'agit d'un serrurier de 20 ans et demi, qui s'est rendu coupable, en outre, de vols avec effraction. Arrêté sur la dénonciation d'un complice, le serrurier finit par avouer, outre deux vols, l'agression commise contre la femme chauffeur de taxi. Celui-ci devait d'ailleurs le reconnaître sans hésitation. L'enquête se poursuit.

Décès de l'ancien curé de Randa

(c) Dimanche est décédé à l'hôpital de Viège, l'abbé Adolphe Sarbach. Le défunt avait été, durant de longues années, curé de la paroisse de Randa dans la vallée de Zermatt. L'abbé Sarbach venait d'entrer dans sa 80ème année.

Mortellement blessé en tombant d'une échelle

(c) Un sexagénaire a fait une chute ce week-end en Valais. M. André Kalbermatter est tombé d'une échelle sur laquelle il était perché pour aller chercher du foin pour ses vaches. Il a glissé sur un échelon et a perdu pied. Souffrant de plusieurs fractures, il devait succomber à ses blessures dimanche soir.

Les rues de Schaffhouse à Noël : sombres pour... éviter le mauvais goût !

SCHAFFHOUSE (UPI). — Les autorités de la ville de Schaffhouse trouvent qu'il serait dommage de déparier l'image de la vieille ville de Schaffhouse par une illumination de Noël de mauvais goût. C'est pour cela que les habitants de la ville sont obligés, en décembre, de fréquenter des rues sombres. Le président de l'association « Pro City » de Schaffhouse a déclaré que rien ne devait être changé à l'image de la vieille ville et que « des influences étrangères doivent être évitées ».

Violente collision : un mort et deux blessés

KEMPTHAL (ATS). — Un grave accident s'est produit samedi soir, sur la route Winterthur - Zurich. Une jeune conductrice, au cours d'une manœuvre de dépassement, ne put éviter d'entrer en collision avec une voiture venant en sens inverse, et qu'elle avait vue trop tard. Trois personnes, qui se trouvaient dans cette seconde automobile, furent transportées à l'hôpital, où Mme Lucia Hehm, 79 ans, de Feldmolen (ZH), devait décéder dans la nuit. Les deux autres blessés sont grièvement atteints.

Les femmes ne pourront pas voter à Mesocco (Grisons)

née, motion dans laquelle on demandait la consultation féminine préalable. Or celle-ci avait donné des résultats encourageants pour les promoteurs, du droit de vote aux femmes.

En effet, sur 420 bulletins délivrés aux femmes du village, de nationalité suisse et majeures, 316 furent remis en temps utiles (75%). 186 femmes se déclaraient favorables, 98 opposées et 32 se disaient sans opinion (respectivement 58,8 %, 31 % et 10,1 %).

Une question supplémentaire était posée aux femmes : « Retenez-vous que soit nécessaire une période de préparation ? ». A celle-ci 149 femmes ont répondu favorablement, contre 66 sans avis.

A noter que c'est la première expérience du genre dans les Grisons italiens, et qu'officiellement les partis conservateur et socialiste s'étaient prononcés en faveur de l'initiative, tandis que le parti « progressiste », qui groupé les radicaux et les démocrates, ne s'était pas prononcé officiellement.

Chute d'un avion en Argovie

Pilote grièvement blessé BIRRFELD (Argovie) (ATS). — Le pilote d'un avion du type « De Havilland Chipmunk-22 », stationné à Birrfeld, devait tirer un planeur, en direction est. Peu après son envol, dimanche, vers 11 h 30, l'avion eut une défectuosité du moteur. Le passager du planeur parvint à se détacher et à atterrir sans dommage, alors que le pilote de l'avion tentait un atterrissage de fortune. Mais l'appareil devait s'écraser au sol. Grièvement blessé, le pilote est en traitement à l'hôpital de Brougg. L'avion est totalement démolé.

Gros incendie dans le port de Bâle

BALE (ATS). — Un gros incendie a éclaté samedi soir au port de Bâle, au lieu dit Dreispitz. Les bâtiments abritant les bureaux et les ateliers d'une importante maison de transport ont été endommagés. Les dégâts sont très importants.

Le sinistre a été découvert vers 19 heures par un employé de l'entreprise, qui, avant l'arrivée des pompiers, réussit à sauver plusieurs objets et même des voitures. Arrivé dans le garage, il se rendit compte qu'il n'avait pas le temps de faire fonctionner le mécanisme d'ouverture de la porte et l'enfonça avec un camion, avant de sortir encore une autre voiture. Il parvint aussi à sortir du bâtiment plusieurs bouteilles d'oxygène.

Il semble que le feu a éclaté au premier étage du bâtiment. C'est le magasin des pneus qui a le plus souffert.

Profitez en ce moment... faites nettoyer tous vos vêtements.

C'EST BAECHLER

Magasins partout et :

Neuchâtel :	3, rue du Seyon tél. 5 49 12
Peseux :	8, Grand-Rue tél. 8 46 55
Le Locle :	4, rue du Pont tél. 5 36 50
La Chaux-de-Fonds :	24, rue du Locle tél. 2 83 83 place du Marché tél. 8 23 92

Dernières dépêches de la nuit

Les communistes auraient perdu 1200 hommes en une semaine

Un bataillon du Viet-nam du Nord taillé en pièces à 80 kilomètres de Saigon

Les soldats du nord auraient combattu en étant drogués !

SAIGON (AP). — Un bataillon nord-vietnamien, fort de 400 hommes environ, s'est fait tailler en pièces hier matin au cours d'un violent engagement de deux heures contre un camp d'artillerie américain, à 80 km au nord de Saigon et à proximité de la frontière cambodgienne.

Les raisons de l'attaque ne paraissent pas claires aux Américains qui ont vu ruiner sur eux, comme allant au suicide, de jeunes recrues visiblement droguées pour décupler leur courage.

Le bataillon communiste est monté directement à l'assaut de la position face aux banquets de tirs préparés à l'avance par les Américains. Les feux croisés des mitrailleuses américaines ont fauché les assaillants également durement touchés par les tirs de grenades et d'obus de 105 mm. Les pertes communistes s'élevaient à 124

morts et, à un mort et 31 blessés pour les Américains.

Les éléments communistes ont été identifiés comme faisant partie du 155^e régiment nord-vietnamien de la 7^e division qui opère à partir de la frontière cambodgienne. Cette unité a déjà été fortement touchée en octobre dernier dans les combats de Loc-minh.

Les combats de dimanche marquent le point culminant d'une série de succès américains et gouvernementaux, où les deux alliés ont eu l'initiative de l'attaque. Au cours de la semaine, on compte que les communistes ont perdu 1200 hommes, dans les seules engagements importants.

Distribution de cadeaux de Noël au Brésil :

9 tués, 36 blessés

VITORIA (Brésil) (ATS-AFP). — Neuf femmes ont été tuées et trente-six personnes gravement blessées au cours d'une bousculade suivie d'une véritable bataille survenue lors d'une distribution de cadeaux de Noël aux nécessiteux, organisée sur le stade de Vitoria au Brésil, par les autorités locales.

Parmi les morts figure une femme enceinte de sept mois.

A la réunion préparatoire du sommet arabe de Rabat

L'Egypte désire que les Arabes préparent une éventuelle confrontation avec Israël...

Du nouveau au Caire : la Syrie est présente !

LE CAIRE (AP). — L'Egypte souhaiterait que la prochaine conférence au sommet arabe mette l'accent sur les préparatifs militaires en vue d'une éventuelle confrontation armée avec Israël, a rapporté hier le journal cairote officiel « Al Ahram ».

Selon le journal, les ministres des affaires étrangères réunis à huis clos au Caire depuis samedi pour préparer cette conférence, seraient également d'accord, d'une manière générale, pour ne pas faire figurer à l'ordre du jour la récente résolution du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient et la mission de M. Gunar Jarring, envoyé spécial de l'ONU.

Pour ce qui est de la date de la conférence au sommet, « Al Ahram » déclare qu'elle pourrait avoir lieu immédiatement après le Ramadan, au début de janvier.

L'Egypte, d'après le journal, a souligné l'importance qu'elle attache à la conférence et a proposé que les ministres de la défense et les chefs d'état-major de tous les pays arabes y assistent.

Le sommet, déclare « Al Ahram », « doit mobiliser toutes les ressources de la nation arabe pour une prochaine confrontation avec Israël, lorsque toutes les possibilités de solution politique auront été épuisées ».

Cette conférence préparatoire du prochain sommet arabe de Rabat a été marquée par un fait nouveau. La Syrie qui boudait ce genre de réunion depuis un certain temps déjà était présente.

Elle est représentée par son ambassadeur au Caire, M. Sami Droubi, celui-là même qui avait versé quelques larmes en présentant ses lettres de créance au président Nasser peu après la réconciliation égypto-syrienne.

Son arrivée discrète, quelques minutes avant l'ouverture de la réunion, a causé une vive surprise et les fonctionnaires de la Ligue arabe ont dû placer à la hâte un fauteuil supplémentaire autour

de la grande table circulaire où avaient déjà pris place les représentants des douze autres pays membres de la Ligue arabe.

Il avait parlé d'une attaque de fusées égyptiennes...

La presse dominicale d'Israël s'en prend au ministre du travail

TEL-AVIV (AP). — Les journaux du dimanche ont critiqué hier le ministre du travail, M. Allon, pour avoir fait courir le bruit d'une attaque de fusées égyptiennes.

« Si le danger n'est pas immédiat, pourquoi provoquer une panique ? s'interroge « Maariv ».

Le ministre devrait penser à deux fois avant d'ouvrir la bouche. Si le danger d'attaques égyptiennes contre les centres civils existe, alors le président du Conseil ou le ministre de la défense devrait avertir la nation.

Le journal « Yediot Aharonot » prend également position dans le même sens.

M. Allon avait déclaré que toute tentative égyptienne de lancer une attaque par missiles contre les villes israéliennes entraînerait des représailles contre les centres égyptiens.

Cette déclaration avait été interprétée comme une flèche contre le ministre de la défense, le général Moshe Dayan. M. Allon avait critiqué récemment le général Dayan pour la manière dont il avait conduit la guerre de juin.

Enfin, des terroristes arabes de l'organisation « El Fatah » continuent leurs sabotages dans la vallée de Beisan, au sud du lac de Tibériade, en territoire israélien, a déclaré un porte-parole militaire israélien. Une charge a explosé la nuit dernière, près d'un réservoir de carburant de la station de pompage d'eau de Maoz Haim, qui a été endommagé. Le réservoir, situé à un kilomètre et demi du kibboutz, se

La majorité du pays serait toujours aux mains des républicains

Un ministre dément que Sanaa soit assiégé par les royalistes

LE CAIRE (AP). — Selon de hautes personnalités yéménites, Sanaa et la plus grande partie du pays demeurent aux mains du régime républicain.

Interviewé par téléphone du Caire, le colonel Abdullah Barakat, ministre de l'intérieur par intérim, a déclaré que les informations annonçant que les royalistes assiégeaient Sanaa étaient « fausses, inexacts et complètement imaginaires ».

Le colonel Barakat a affirmé que la ville était calme. « Rien ne s'est passé dans Sanaa ou à l'extérieur, a-t-il dit. Aucun combat n'a eu lieu dans la capitale. Les nouvelles selon lesquelles les royalistes ont bombardé la ville depuis des montagnes voisines sont imaginaires... »

Selon le colonel, tous les aérodromes yéménites demeurent sûrs et sous contrôle du gouvernement républicain.

Des avions ont atterri et ont décollé des deux aérodromes de Sanaa.

Le ministre par intérim a cependant déclaré qu'un engagement avait eu lieu à Bani-Husheish, à 30 km au-delà des montagnes, au nord-est de Sanaa, la semaine dernière. Il a dit qu'un élément républicain avait « détruit une bande conduite par Kassin Munassar, une chef de guérilla royaliste, l'obligeant à s'enfuir ».

Le colonel Barakat a déclaré que 200 rebelles royalistes avaient été tués et 300 autres blessés, lors de l'opération menée pour rouvrir la route Sanaa-Hodeida.

trouve à trente mètres de la rive du Jourdain.

Les traces de quatre hommes allant vers le Jourdain ont été relevées, a ajouté le porte-parole.

SUITE Tué à coups de gourdin

Le père, M. Jacques Malliard, avait immédiatement déclaré : « Je paierai la rançon. Je ne veux pas retarder d'un seul instant l'heure à laquelle je retrouverai Emmanuel ». Il avait immédiatement répondu aux ravisseurs. Mais, contrairement à son attente, ces derniers ne se manifestèrent d'aucune manière et le désarroi et l'inquiétude devaient s'accroître au fil des heures. On n'oubliait pas que, le 19 février 1966, le petit Charles Houde, 9 ans et demi, avait disparu et avait été retrouvé assommé et blessé, et que le 19 octobre dernier, un adolescent de 15 ans, Charles Vassiliadis, était victime d'un inconnu et que son corps était découvert dans les bois voisins.

Emmanuel Malliard, lui, avait été vu pour la dernière fois à la sortie de son école, l'école Saint-Jean-de-Béthune par l'un de ses camarades, Emmanuel, garçonnet blond aux yeux bleus, souffrait d'asthme chronique et son état nécessitait des soins constants. Cette affection ajoutait à l'inquiétude générale car les ravisseurs, par négligence, pouvaient compromettre gravement sa santé.

Toutes les hypothèses furent envisagées, mais l'un d'entre eux présentait un certain nombre d'aspects singuliers. Ainsi, la somme réclamée (20.000 francs) était trop modique, et le lieu où elle devait être déposée (une place publique) était trop fantaisiste pour qu'il pût s'agir de professionnels.

SEUL DANS LE COUP François M., qui venait d'avoir quinze ans (depuis 48 heures) a reconnu avoir été le seul artisan de l'enlèvement et son assassin.

SUITE L'Europe grelotte...

Le soleil brillait partout, mais la température était généralement assez basse : Villars-sur-Ollon — 14, Montana — 17 (20 centimètres de neige), Sion — 10.

Au Tessin, il y avait — 6 degrés à Locarno, tandis que le mercure indiquait un peu moins que zéro à Lugano. Il n'y a pas de neige dans ces régions.

Genève, quant à elle, s'est réveillée avec une température de — 9, et Neuchâtel avec — 3.

En Suisse alémanique par contre, le froid était plus prononcé. C'est ainsi que le thermomètre indiquait moins 15 à Bern, moins 11 à Zurich, moins 11 à Bâle, moins 10 à Lucerne et au bord du lac de Constance.

Au Jura, au Jura, on mesurait moins 26, au Weisflajoch sur Davos, moins 21, au Saentis, moins 20 et au Julier, moins 19 degrés.

DES VICTIMES La vague de froid a déjà fait plusieurs victimes. Ainsi, en Grande-Bretagne, cinq personnes sont mortes de froid (quatre dans la région de Brighton). D'autre part, tant les routes de montagne que celles de l'intérieur du pays ont été enneigées et des embarras de circulation se sont produits.

Après Syniavski et Daniel

Un nouveau procès s'ouvre à Moscou

MOSCOU (AP). — Quarante intellectuels moscovites ont signé une pétition pour demander que le procès de quatre jeunes gens arrêtés sous l'accusation de propagande anti-soviétique ait lieu publiquement et non à huis clos comme cela a de grandes chances de se produire ce matin.

Les quatre inculpés sont au secret depuis 11 mois.

En l'absence d'informations directes du Yémen, la presse cairote a publié sous de gros titres, en première page, des informations en provenance d'Aden et attribuées à des sources étrangères, faisant état de violents combats.

Enfin, la « Pravda » a cité hier le journal égyptien « Al Ahram », selon lequel des mercenaires allemands, britanniques et américains combattent aux côtés des royalistes yéménites, contre les républicains, et écrit que c'est là une des causes principales du conflit actuel !

Le journal, les royalistes utilisent des armes de fabrication américaine et sont conseillés par des officiers des services spéciaux américains et britanniques !

Damas se félicite de la position du général De Gaulle

Le président du conseil syrien sera reçu vendredi à l'Elysée

PARIS (ATS-AFP). — « Le peuple arabe tout entier apprécie la position du général De Gaulle qui est devenue une réalité politique pour les Arabes, y compris les Syriens attendent sa visite, a déclaré hier après-midi, M. Youssef Zouayen, président du Conseil syrien, à son arrivée à Paris pour une visite officielle de cinq jours.

« Je suis heureux d'être à la tête de la délégation syrienne en visite officielle en France, pays ami, avec lequel nous souhaitons avoir des rapports solides basés sur les intérêts communs et la compréhension réciproque de nos deux peuples », a ajouté M. Zouayen qui a précisé : « La France est un pays ami en raison de la position adoptée par le général De Gaulle depuis le conflit du six juin ».

L'homme au « cœur de jeune fille » se porte presque comme un charme et fait rire les infirmières...



M. Louis Washkansky, sous la tente à oxygène de l'hôpital Grootte Schuur, au Cap. (Téléphoto AP)

LE CAP (AP). — « J'ai bonne confiance qu'il s'en tirera » a déclaré hier le professeur Chris Barnard, en parlant de son malade le plus célèbre, M. Louis Washkansky, dont l'état continue d'être satisfaisant.

C'est ainsi que, bien que le patient soit actuellement dans la période la plus critique après l'opération — celle où le rejet de l'organe greffé est le plus redoutable — il a été retiré de la cabine spéciale où il se trouvait pour être placé dans une chambre stérilisée. Les radios faites au cours de la journée n'ont révélé aucun signe de rejet de l'organisme, et les électrocardiogrammes n'ont pas varié.

D'après le Dr Bosman, directeur des services administratifs de l'hôpital de Grootte Schuur, le malade « est physiquement capable de se lever et de marcher, mais nous ne pouvons le lui permettre naturellement, avec tous ces points de suture qui lui ont été faits ».

L'une des cinq infirmières qui s'occupe de M. Washkansky depuis l'opération a déclaré : « Il est très gaillard. Il a un énorme sens de l'humour et nous fait rire tout le temps. C'est vraiment un homme agréable ».

Elle a précisé qu'il passe son temps à écouter la radio.

M. Washkansky n'a pu recevoir la visite de sa femme et de son fils — qui tous deux sont enrhumés — mais son frère s'est rendu à son chevet et a fait les mêmes constatations que l'infirmière.

« Il va très bien, a-t-il déclaré, et a très bon moral. Il m'a dit qu'on le traitait comme un seigneur. Il avait un régime avant l'opération, mais maintenant il peut manger ce qu'il veut. Il n'a qu'à le demander. Ce soir, il a eu son plat favori : un steak avec des auberges ».

2,5 millions pour la photo

Un magazine et une chaîne de télévision américains ont offert 2,5 millions de francs pour avoir une photographie de l'opération de transplantation du cœur faite par le docteur Barnard au Cap, a confirmé hier le docteur S.C. Bosman, membre de l'équipe chirurgicale.

« Aucune photo n'a été prise et c'est dommage car une telle somme aurait pu être utilisée pour d'autres travaux de recherches », a déclaré le Dr Bosman.

Il vole une voiture avec un bébé à bord !

(sp) En volant un véhicule stationné portes ouvertes dans une rue de Lyon, le mal-faiteur ne s'aperçut pas de la présence d'une fillette de moins de 2 ans sur le siège arrière...

Il démarra sur les chapeaux de roues, laissant une jeune maman — la conductrice — dans l'angoisse que l'on devine. Mais le voleur se rendit compte, quelques kilomètres plus loin, que le bébé était à bord et il l'abandonna sans façon, transi de froid, au bord d'un trottoir.

La petite fille, est cependant indemne. Quant à l'auto, pas de nouvelles...

Kiesinger répond à la note de Moscou

Bonn ne « couvre » pas les activités du NPD

PFULLIGEN (AP). — Dans un discours prononcé au cours d'une réunion de l'Union chrétienne démocrate, à Pfullingen, le chancelier Kiesinger a qualifié de calomnieuses, de risibles et d'injustifiées les accusations de la note soviétique, selon laquelle le gouvernement de Bonn couvrirait une renaissance du nazisme et du militarisme en Allemagne occidentale.

« C'est une calomnie contre le peuple allemand », a-t-il déclaré, ajoutant que l'affirmation de Moscou d'après laquelle Bonn manifeste une attitude favorable envers le parti national démocrate (NPD) d'extrême droite, était ridicule. Il s'est dit disposé à communiquer au Kremlin les textes de tous les discours prononcés par des membres de son gouvernement et intéressant le NPD.

Selon le chancelier Kiesinger, l'accusation concernant une renaissance du militarisme est injustifiée, d'autant plus qu'elle émane d'une puissance qui ne connaît aucune limite à ses armements, en engins nucléaires et en missiles, alors que la République fédérale a renoncé à la fabrication d'armes atomiques.

Le chancelier a également rejeté les accusations soviétiques, aux termes desquelles les forces revanchardes gagnent du terrain en Allemagne occidentale. Cela, a-t-il déclaré, est démenti par le fait que le gouvernement de Bonn a renoncé au recours à la force pour obtenir une réunification

allemande et la restauration des frontières allemandes d'avant-guerre.

Il s'est élevé contre les bavardages de ceux qui préconisent une reconnaissance officielle de l'Allemagne orientale, comme moyen de préparer la voie à une réunification et a déclaré qu'une telle officialisation du statu quo travaillerait contre la réunification.

Le chancelier Kiesinger a déclaré par ailleurs, qu'il travaillerait inlassablement en faveur de la candidature britannique au Marché commun. Mais, a-t-il dit, cela doit être fait sans provoquer de rupture dans les relations entre Bonn et Paris.

« Rien ne doit compromettre l'amitié entre la France et l'Allemagne. Nous devons, avec d'autres pays, chercher les moyens d'amener la France à la table de conférence pour discuter de la candidature de Londres ».

Le premier astronaute noir se tue en avion

BASE AÉRIENNE D'EDWARDS (AP). — Le commandant Robert H. Lawrence, premier Noir de l'équipe des astronautes américains, a été tué aux commandes d'un F-104 qui s'est écrasé sur une piste d'atterrissage au cours d'un vol d'entraînement. Il était âgé de 31 ans.

Remise des prix Nobel

STOCKHOLM (ATS-AFP). — Les prix Nobel, à l'exception du prix Nobel de la paix, qui n'a pas été décerné cette année, ont été remis hier dans la salle du Palais des Concerts de Stockholm par le roi Gustave-Adolf.

La cérémonie coïncidait avec le centième anniversaire du dépôt du brevet de la dynamite, l'une des plus célèbres inventions d'Alfred Nobel. Le professeur Gustav von Euler, président de la Fondation, a tenu à le rappeler.

Successivement le professeur Hans A. Bethe, pour la physique, les professeurs Manfred Eigen (Allemagne) et R.G.W. Norrish et George Porter (Grande-Bretagne) pour la chimie, les professeurs Ragnar Granit (Finlande) Haldan Keffer Hartline et George Wald (Etats-Unis) pour la médecine et M. Miguel Angel Asturias, ambassadeur du Guatemala à Paris, pour la littérature, ont reçu leurs diplômes.

Quelques minutes avant la remise des prix, Mme Asturias revoit quelques détails de l'habillement de son célèbre mari.

(Téléphoto AP)

SUITE Retrouvée noyée

Après la disparition, le dispositif d'alerte avait été installé. Toute la nuit, des patrouilles de gendarmerie et de police devaient sillonner les rues de la ville, fouiller les quartiers et les vieilles maisons, dans l'espoir de retrouver la petite disparue.

Un chien policier, amené spécialement de Reims, suivit à trois reprises le chemin de l'école de Marie-Claude à celle de Jean-Claude, son frère, qu'elle devait aller chercher et s'arrêta au même carrefour, au pied de la cathédrale, en plein cœur de la ville.

Ainsi, la fillette semblait avoir été emmenée par une voiture à cet endroit. Sitôt le premier signalement passé à la

